



ISSN 0154 - 2109



DELEGATION AUVERGNE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

# Le Grand Duc

Année 2014 n° 82





**Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Délégation Auvergne**

Association pour l'étude et la protection de  
l'avifaune et des milieux naturels

**Adresse**

2 bis rue du Clos Perret  
F-63100 CLERMONT-FERRAND  
téléphone 04 73 36 39 79  
télécopie 04 73 36 98 74  
E-mail : [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)

Web : <http://www.lpo-auvergne.org>

**Le Grand-Duc**

Revue semestrielle naturaliste  
de la LPO Auvergne

**Comité de Rédaction**

Jean-Pierre DULPHY, Jean-Marie FRENOUX

**Comité de Lecture**

T. BRUGEROLLE, A. CLAMENS, P.A. DEJAIFVE,  
J.-P. DULPHY, J.-M. FRENOUX, F. GUELIN,  
J.P. MEURET, P. NICOLAS, R. RIOLS,  
P. TOURRET, A. TROMPAT

**P.A.O.**

Jean-Marie FRENOUX

**Couverture**

Faucon pèlerin (R. RIOLS)



*Pour la réalisation et l'envoi des manuscrits  
destinés au GRAND DUC, se reporter aux  
instructions aux auteurs.*

Conception et publication

© LPO Auvergne

Dépôt légal n°546 – Décembre 2014

ISSN 0154-2109



# *Le Grand-Duc*

**Année 2014 - n°82**

## **SOMMAIRE**

- 1) **Annales ornithologiques pour 2012-2013 : suivi des espèces nicheuses localisées ou peu communes en Auvergne.** p 2-15.  
Par LPO AUVERGNE.
- 2) **Première reproduction du Fuligule morillon *Aythya fuligula* dans le Cantal (Auvergne).** p 16-20.  
Par Thierry LEROY.
- 3) **Nouvelle reproduction certaine de la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* en Auvergne.** p 21-25.  
Par Thierry LEROY.
- 4) **Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2013.** p 26-40.  
Par Thibault BRUGEROLLE, Jean-Pierre DULPHY et le CHR Auvergne.
- 5) **Avifaune hivernante en Auvergne : période 2009-2014.** p 41-50.  
Par Jean-Pierre DULPHY et la LPO Auvergne.
- 6) **Évaluation de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la «Méthode des Moyennes».** p 51-76.  
Par François GUELIN
- 7) **Densité du Bruant proyer *Miliaria calandra* sur un plateau du sud du Puy-de-Dôme.** p 77-80.  
Par Alex CLAMENS.
- 8) **Notes et Notules :  
La reproduction du Moineau soulcie à La Sauvetat (Puy-de-Dôme) en 2014.** p 82-83. Par Gérard LE COZ
- 9) **Instructions aux auteurs.**



ISSN 0154 - 2109



# Annales ornithologiques pour 2012-2013 : suivi des espèces nicheuses localisées ou peu communes en Auvergne.

LPO Auvergne

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



*Cigogne noire (R. Riols)*

*Manuscrit reçu le 7 janvier 2014*

 LPO Auvergne



## Introduction

Ces annales font suite à celles publiées en 2011 (LPO AUVERGNE, 2011). La liste initiale des espèces n'a pas été modifiée, le Comité d'Homologation Régional n'ayant pas supprimé d'espèces nicheuses de la liste des espèces à homologuer. On conservera donc la présentation des 28 espèces précédentes, moins une espèce pour laquelle aucun indice n'a été trouvé, le Crabier chevelu.

Par ailleurs cette liste de 2011 a été comparée à la liste des espèces de la liste rouge actuelle (LPO AUVERGNE, 2010) : au bord de l'extinction, en danger, vulnérable. Le Blongios nain (bord extinction) ne peut plus être considéré comme nicheur, ni le Cochevis huppé (en danger), ni le Pipit rousseline (en danger). On ajoutera les 2 espèces de Pie-grièches, et la Gélinotte des bois, en danger. Par contre la liste des espèces vulnérables (46) est bien trop longue pour que toutes soient abordées dans cette note. On conservera donc les espèces de 2011, en ajoutant quelques espèces vulnérables dont le statut est plutôt mal connu : Râle d'eau, Courlis cendré, Chevêchette d'Europe, Tarin des aulnes. On ajoutera aussi le Cassenoix moucheté (potentiellement menacé). Au final 35 espèces seront donc présentées.

Comme en 2011, cette note a été rédigée ou relue à la fois par des volontaires (A. Clamens, A. Trompat, P. Nicolas, G. le Roux, F. Guélin, Th. Leroy, D. Houston, JP Boulhol, Th. Brugerolle, S. Heinerich) connaissant bien les espèces qu'ils traitent et J.-P. Dulphy, en tant que rédacteur de la revue *le Grand-Duc*. Pour chaque espèce traitée, les données seront présentées par année, 2012 et 2013 (données issues de la base faune-auvergne.org), puis une petite synthèse sera rédigée.

*Note : dans plusieurs cas, à titre informatif, le nombre de données recueillies dans faune-auvergne.org sera donnée. Ce sont des données brutes, donnant simplement une idée à la fois de l'intensité de la prospection et du nombre de nicheurs. En effet il y a beaucoup de doublons dans les données, un site pouvant être suivi tout au long du printemps.*

*Par ailleurs dès que le nombre de données est conséquent il n'est plus possible de les citer toutes. L'essentiel est alors donné, en attendant d'éventuelles synthèses par espèce lorsque l'occasion se présentera.*

*Les statuts donnés entre parenthèses correspondent à ceux de la liste rouge en cours et de l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.*

### **Grèbe à cou noir (noté occasionnel dans l'Atlas, éteint ?)** (texte : A. Trompat)

**2012-2013** : aucune donnée susceptible d'indiquer un oiseau nicheur. Seul un individu était présent le 23 mai 2012 à Ainay-le-château-03 (A. Trompat), apparemment sans suite.

*L'année 2010 marque pour l'instant la dernière année avec une reproduction certaine. Ce grèbe reste donc un nicheur occasionnel dans la région sans évolution notable depuis les années 1970.*

### **Héron garde-bœufs (rare, en expansion, vulnérable)** (texte : A. Trompat)

**2012** : Nidification certaine dans 7 colonies d'ardéidés dont 6 dans l'Allier et une dans le Puy-de-Dôme. La plupart des observateurs font des dénombrements de l'extérieur des héronnières en respect des oiseaux mais au détriment d'un suivi scientifique rigoureux. En 2012, l'effectif nicheur certain est de 37 nids garnis dont 30 dans 2 colonies du val de Cher (où un suivi de population est effectué). Le taux de reproduction a été bon (24 jeunes sur 6 nids soit 4 jeunes par nid) même si l'échantillonnage porte sur peu de nidifications.

**2013** : Nidification certaine dans 5 colonies d'ardéidés soit 4 sites occupées dans l'Allier et 1 en Haute-Loire. En 2013, les faits marquants sont la baisse globale des effectifs comparés à l'année 2012 et la nidification en Haute-Loire qui doit être une première avec un nid produisant 4 jeunes à l'envol. En ce qui concerne les effectifs, la population régionale est au minimum de 21 nids garnis. Comme souligné précédemment les dénombrements depuis l'extérieur des colonies ne permettent pas d'effectuer un suivi précis. En val de Cher, le dénombrement a permis de découvrir 18 nids garnis toujours sur 2 colonies. Le taux de reproduction n'est guère significatif car calculé à partir d'un échantillon de 3 nids produisant 8 jeunes soit 2,66 jeunes par nid. C'est l'année la plus faible depuis l'installation de 2007.



**Tableau 1** : Evolution du nombre de couples dans le val de Cher, entre le barrage de Rochebut - Mazirat et Lételon

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
8	24	29	35	71	30	18

Le total présenté dans le tableau correspond à celui du nombre minimal de nids occupés à la date du comptage effectué en juin ou juillet de chaque année (il n'y a qu'un seul dénombrement effectué afin de limiter au maximum les dérangements).

L'espèce est observée régulièrement toute l'année en différents sites des 4 départements mais principalement dans les vallées alluviales de l'Allier, de la Loire et du Cher. La nidification reste localisée puisque seulement 9 colonies ont été occupées depuis l'installation de cet ardéidé en 1992.

### **Héron pourpré (occasionnel, au bord de l'extinction)** (texte : A. Trompat)

**2012** : une donnée avec indice possible, dans le Puy-de-Dôme (Neuville, M. Bernard).

**2013** : 4 données avec indice possible, 3 sites : Ainay-le-Château-03 (A. Trompat), Neuville-63 (M. Bernard), près d'Isssoire-63, 2 individus en juin, (C. Chérie, M. Clément).

Espèce toujours problématique, des oiseaux adultes étant observés jusqu'en mai, une seule donnée de nidification possible est retenue dans les Varennes (63) qui a accueilli historiquement la seule "colonie" récente d'Auvergne. Ce secteur mériterait d'être plus régulièrement suivi afin de savoir si le Héron pourpré fait toujours partie de l'avifaune nicheuse d'Auvergne. En ce qui concerne l'Allier, où l'espèce a niché jusque vers 2008, les observations dans le nord du département sont à mettre en lien avec un étang du Cher où la reproduction a lieu. Les adultes viennent s'alimenter assez loin et peuvent donc être observés chez nous.

### **Cigogne noire (très rare, vulnérable)**

**Allier** : En **2012**, un nid a été découvert avec 3 jeunes à l'envol : 2 vont effectivement partir en migration, le dernier étant retrouvé mort au pied du nid. L'espèce a été contactée sur 7 secteurs qui peuvent être des zones de nourrissage ou effectivement des sites de nidification non confirmés.

En **2013**, un nouveau nid a été découvert, le couple présent produit 2 jeunes à l'envol. En 2012, 3 jeunes ont été produits sur ce site mais nous ne l'avons appris qu'en 2013. 8 secteurs ont été fréquentés (zones de nourrissage ou site de nidification non confirmé). La population est estimée à 1 couple certain et 4 couples probables.



© LPO Auvergne - R Riols

Le suivi mis en place avec recherches d'aires en hiver puis contrôles au printemps, accompagné de postes d'observation prolongée, permet de constater que globalement cette espèce est plus présente. Les nids trouvés restent malheureusement rares. Pour des raisons de sécurité, leurs emplacements ne sont pas publiés car la priorité est mise sur la protection. Le partenariat LPO-ONF a permis le baguage des jeunes en 2012 mais pas en 2013 puisque le nid a été découvert tardivement.

Au cours de la période 2003-2013, la population est restée stable jusqu'en 2008-2009. A partir de ces années, le nombre d'oiseaux présents et de sites fréquentés a augmenté. La nidification avec production de jeunes volants a été constatée sur 3 sites différents et fortement suspectée sur 2 autres sans confirmation.

Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme : Pas de données probantes quant à une éventuelle installation mais le nombre d'individus contactés en période de reproduction augmente.

(Daniel Auclair, Emile Bec, Alain Blaise, Stéphane Blin, Emmanuel Dupont, Annette Faurie, Sylvain Gaume, Pascal Giosa, Alain Godé, Jean et Jeanne-Marie Fombonnat, Arnaud Labrousse, Jean-Jacques Limoges, Sylvie Lovaty, Thérèse Reijs, Michel Rigoulet, Alain Rocher, Hugo Samain, Arnaud Trompat)

**Cigogne blanche (rare, en expansion, vulnérable)** (texte : S. Merle)

**2012** : 57 couples ont été recensés, tous dans le département de l'Allier. Pour 39 d'entre eux seulement, le suivi a pu être mené jusqu'à l'envol des jeunes : 1 couple a échoué et 38 ont produit des jeunes à l'envol, avec un ratio de 1,65 jeunes par couple avec jeune(s), ce qui est très médiocre ; la faute sans doute à une météo peu favorable à cette espèce.

**2013** : 63 couples ont été recensés, tous dans le département de l'Allier. Le succès de la reproduction n'est connu que pour 25 couples (2 échecs et 23 couples avec jeunes à l'envol), et se traduit par 2,1 jeunes par couple avec jeune(s). La reproduction en 2013 a donc été meilleure en 2012 qu'en 2013, mais reste loin des bonnes années (minimum de 3 jeunes par couple).

*L'essentiel de la population de Cigognes blanches en Auvergne (75% en 2012 et 70% en 2013) est concentrée sur seulement deux communes du département de l'Allier, Le Veudre et Château-sur-Allier. Ces deux communes accueillent d'ailleurs deux grandes colonies de quinze à vingt-huit nids, ce qui rend difficile le suivi de la reproduction au fur et à mesure que la saison avance, à cause du feuillage. C'est la raison pour laquelle le succès de la reproduction est demeuré inconnu sur un grand nombre de nids. Le val d'Allier comporte d'autres nids, jusqu'à la Réserve Naturelle du Val d'Allier, et même, en 2013 jusqu'aux portes de Vichy.*

*Ailleurs, la population du val de Loire située vers Gannay-sur-Loire et Saint-Martin-des-Lais, après avoir longtemps stagné à 4 nids, augmente à nouveau et atteint 8 nids en 2013. Une nouvelle commune, Diou, située plus amont, accueille son premier couple en 2013, tandis que les nids de Luneau et Saint-Pourçain-sur-Besbre perdurent. Enfin, en 2013, un couple s'est installé à Nassigny, dans le val du Cher.*

*Dans le Puy-de-Dôme, suite à l'échec de 2011, aucun couple n'est réapparu.*

*Au final, la population auvergnate de Cigognes blanches est toujours en croissance, en moyenne de +10% par an au cours des 4 dernières années. Quelques individus hivernent.*

**Canard chipeau (en danger)** (texte : A. Trompat)

**2012** : Présence d'une femelle et d'un à deux mâles à Ainay-le-Château-03 (A. Trompat) où la nidification avait été établie en 2010 (A. Trompat), mais aucune preuve de nidification depuis.

**2013** : 2 couples cantonnés sur 1 étang de Sologne bourbonnaise à Paray-le-Frésil-03 en mai et juin (D Houston, R. Riols, G. Le Roux), mais aucune preuve de nidification. Un couple cantonné aussi à Villeneuve-d'Allier mais là encore sans preuve de reproduction (M.A. Larbot). Et enfin une preuve de reproduction à Aurouer avec une famille de 6 pulli le 22 juin (M.A. Larbot)

*La nidification avec production de jeunes observée dans l'Allier en 2010 reste donc, pour l'instant, un cas isolé, mais confirmé par la donnée de 2013. Le cantonnement de couples est assez régulier mais souvent sans suite.*



© LPO Auvergne - JM Frenoux

**Sarcelle d'hiver (rare, en déclin, en danger)**

**2012** : 7 données de nidification probable ou certaine. Nidifications probables sur le lac de Jolan (Ségur-les-Villas-15) et le lac du Tact (Champs-sur Tarentaine-Marchal-15). Un autre site du Cézallier est concerné par une nidification probable. Par contre il y a eu une nichée de 3 poussins sur la narse de Pierrefitte à Talizat-15 (R. Riols).

**2013** : 33 données de nidification probable ou certaine. Nidifications probables dans le Cantal sur 4 sites, en particulier le lac de Jolan, le lac du Tact, la Narse de Lascols à Cussac, le lac de Sauvages ; échec de la reproduction à la Narse de Pierrefitte à Talizat (R. Riols) ; reproduction certaine sur la tourbière des Chandroux, et un autre site avec nidification certaine (nid garni de 6 œufs le 28 avril, mais pas de juvéniles à l'envol) dans le Cézallier.

*L'espèce est donc toujours nicheuse dans le Cantal, mais peu de reproductions ont donné des jeunes à l'envol durant ces deux années. Son statut est toujours très précaire. Seuls deux observateurs l'ont recherchée (T. Leroy et R. Riols).*

**Sarcelle d'été (rare, en déclin, en danger)**

**2012** : 21 données de nidification probable et certaine. Un couple observé au lac du Pêcher (Chavagnac-15) (T. Leroy) ; nidification réussie avec 10 poussins à la Narse de Pierrefitte (Talizat-15) (R. Riols, S. Heinerich) ; une couvée de 5 poussins au lac du Jolan, Ségur les Villas-15 (T. Leroy, S. Heinerich, C. Rollant) ; individus présents sur 2 sites en Haute-Loire en période de reproduction (Borne, Bas-en-Basset) (C. Tomati, J.P. Boulhol).

**2013** : 24 données de nidification probable et certaine. Une nichée avec 8 poussins au lac du Jolan (Ségur-les-Villas-15) (T. Leroy) et une avec 11 poussins à la Narse de Pierrefitte (Talizat-15) (R. Riols, M. Boch, T. Leroy, S. Heinerich). En Haute-Loire, un site avec des jeunes trouvés déjà volants (Bas en Basset, JP Boulhol), et deux autres avec présence d'un couple (St Georges d'Aurac, Mazeyrat d'Allier), le 12 mai, sans preuve de nidification (B Gilard).

*Cette espèce a un statut comparable à celui de la précédente. Elle a peut-être niché en Haute-Loire, mais ce n'est pas sur.*

**Canard souchet (occasionnel, au bord de l'extinction)**

**2012** : 10 données de reproduction probable et certaine. Un couple nicheur certain, mais échec (R. Riols, S. Heinerich) sur la narse de Pierrefitte à Talizat-15.

**2013** : 14 données probables. Un couple présent de mai à juin sur la Narse de Pierrefitte (Talizat-15) mais pas de nidification décelée (R. Riols, S. Heinerich, T. Leroy). Un couple noté en mai sur la Narse de Lascols (R. Riols).

*Encore une espèce au statut très précaire.*

**Fuligule milouin (en danger) (texte : A. Trompat)****2012**

**Allier** : 4 nichées à l'étang des Barres (Ainay-le-Château-03) avec 78 individus présents le 16 août (A. Trompat), le plus gros site régional.

Une nichée à Lurcy-Levis (A. Trompat)

Une nichée au Veudre-03 (E. Clavelier)

Une nichée à Paray-le-Frésil (MA Larbot)

Individus ou couples notés sur 14 autres sites dans le nord et en Sologne bourbonnaise principalement.

**Cantal** : Deux nichées réussies au lac de Sériers à Sériers (R. Riols, M. Bernard).

Individus notés sur le lac de Pierrefitte et sur un autre site

**Haute-Loire** : Couple observé à Bas-en-Basset mais sans reproduction réussie

Deux mâles observés fin mai à Borne-43

**2013**

**Allier** : Plusieurs nichées réussies à l'étang des Barres mais sans plus de précision possible (Ainay-le-Château-03) avec au moins 50 individus présents le 22 août (A. Trompat), toujours le plus gros site régional pour cette espèce.

Au moins trois nichées à Lurcy-Lévis sur 2 sites (A. Trompat, N. Deschaume, R. Tavad)

3 nichées réussies à Paray-le-Frésil (G. Le Roux)

1 nichée à la Chapelle aux-Chasses (MA Larbot)

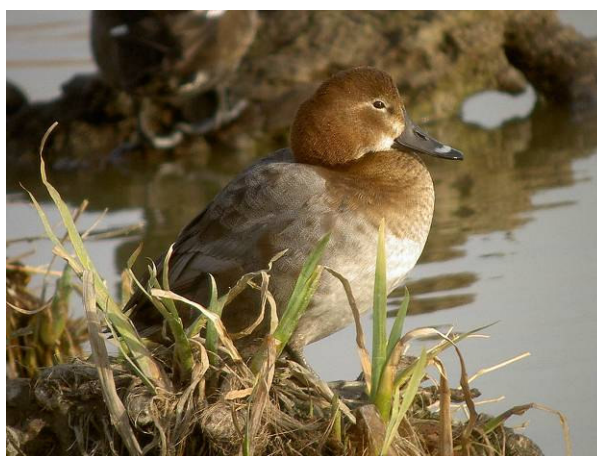
Individus ou couples notés sur 18 autres sites dans le nord et en Sologne bourbonnaise.

**Cantal** : 2 nichées réussies sur le lac de Pierrefitte-15 (S. Alcouffe, M. Boch, Th. Brugerolle, S. Heinerich, T. Leroy, R. Riols).

1 nichée réussie au lac de Seriers-15 et une autre à proximité sur le site de Conte à Seriers-15

**Haute-Loire** : 2 à 4 oiseaux observés à Bas-en-Basset

*La répartition géographique a quelque peu évolué sur les marges de la répartition. Tout d'abord les nidifications en Haute-Loire, certainement en lien avec les populations du Forez n'ont pas été fructueuses, ni en 2012 ni en 2013, malgré la présence de quelques individus. Dans le Cantal, aucune reproduction certaine n'avait été trouvée entre 2007 et 2010. En 2012, 1 site a été occupé puis 2 en 2013 alors qu'un troisième site est aussi occupé sans reproduction effective constatée. Dans l'Allier, la Sologne bourbonnaise se confirme comme étant la zone où les cantonnements sont les plus importants avec entre 10 et 15 sites occupés même si la reproduction n'est confirmée que sur un étang en 2012 et 2 en 2013. Les sites du bocage de l'Aumance retiennent les plus grosses populations avec les mêmes sites occupés d'année en année.*



© LPO Auvergne - R Riols

*En 2012, un total de 9 nichées ont été observées (7 dans l'Allier et 2 dans le Cantal). La reproduction a été de 4 jeunes par nichée dans l'Allier et de 5,5 jeunes par nichée dans le Cantal soit une moyenne de 4,3 jeunes par nichée dans la région. En 2013, 12 nichées ont été observées (8 dans l'Allier et 4 dans le Cantal) mais c'est un minimum car le site d'Ainay le Château n'a pas été contrôlé à temps pour connaître la production exacte. La reproduction a été de 5 jeunes par nichée dans l'Allier (avec une couvée de 8 jeunes au maximum notée) et de 5,75 jeunes par nichée dans le Cantal soit une moyenne de 5,25 jeunes par nichée dans la région.*

**Fuligule morillon (occasionnel, éteint ?)** (texte : A. Trompat)

**2012** environ une vingtaine d'individus présents sur 2 étangs de Lurcy-Lévis (Allier) et deux mâles à Ainay-le-Château (Allier) mais sans preuve de nidification. Des couples sont bien cantonnés cependant.

**2013** Comme en 2012, plus d'une vingtaine d'individus à Lurcy-Lévis (Allier) en estivage et cantonnés sur 2 étangs sans preuve de nidification. Nichée réussie avec 10 poussins notés le 3 août puis 8 poussins à partir du 11 août au lac du Jolan (Ségur-les-Villas-15) (Leroy, 2014).

*Comme pour la période 2009-2011, la présence de l'espèce reste localisée et la réussite des couples cantonnés rare. Le succès d'une nichée sur un site dans le Cantal représente un événement intéressant (LEROY, 2014). Il faut remarquer que c'est une nidification tardive avec un cantonnement à partir de la mi-mai et des éclosions fin juillet ou début août. Depuis 2008, il y a eu 4 nichées trouvées avec des jeunes vus entre le 19 juin et le 3 août. La production a été de 9, 9, 2 et 10 poussins soit une moyenne de 7,5 poussins par nichée réussie.*

**Nette rousse (rare, en expansion, vulnérable)**

**2012** : pour cette année, la population nicheuse a montré une nette augmentation des effectifs mais une faible progression de sa répartition, un seul nouveau site, l'étang des Couleyras (63), ayant accueilli une reproduction.



Dans le nord de l'Allier, le premier site à avoir hébergé la Nette rousse en tant que nicheuse a accueilli de nouveau un couple mais aucune reproduction n'a été constatée.

Les gravières de Bas-en-Basset (43) ont accueilli 5 couples qui ont produit 5 nichées totalisant 23 poussins dont seuls 15 atteindront l'âge de l'envol.

Dans le Puy-de-Dôme, sur les gravières du val d'Allier, au moins 15 couples ont été cantonnés (+ de nombreux mâles surnuméraires), 6 nichées totalisant 46 poussins ont été notées mais le nombre de jeunes à l'envol n'est pas connu.

**2013 :** Dans l'Allier il y a quelques indices possibles en avril-juin, en particulier sur Mariol, mais aucune nidification n'a été en définitive constatée.

En Haute-Loire 4 couvées ont été notées (JP Boulhol ; Bas en Basset), mais 5 jeunes seulement se sont envolés.

Dans le Puy-de-Dôme, malgré une présence constante (107 données en janvier-septembre ; dont 46 avec un indice probable) et, peut-être une vingtaine de couples possibles, seules 3 nichées ont été découvertes sur Joze (total de 21 poussins). Comme d'habitude le nombre de jeunes à l'envol est inconnu. A noter que les premiers poussins sont nés vers le 1 juillet.

*Au final l'espèce confirme sa présence (TROMPAT & DULPHY, 2009). La poursuite de son suivi sera donc intéressante.*

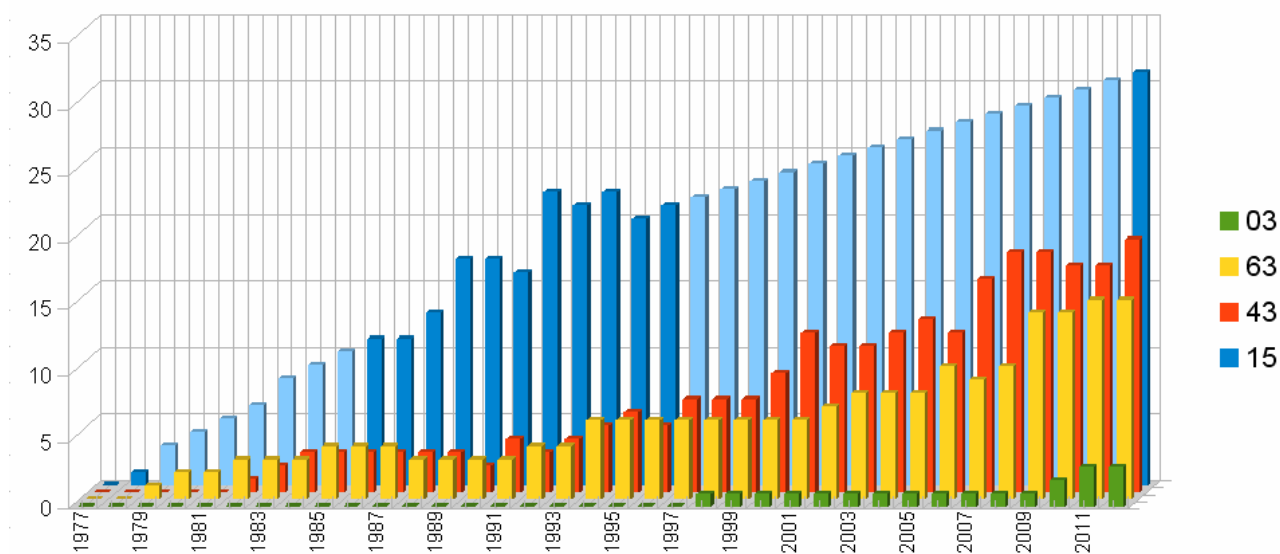
**Faucon pèlerin (rare, en expansion, vulnérable)**

**2012 :** La compilation des données recueillies par le réseau (coordinateurs : S. Combaud, Th. Roques, A. Bonnet, O. Gimel ; avec l'appui de l'ONCFS) indique que le chiffre de 70 couples cantonnés est atteint.

**2013 :** synthèses non transmises

*Pour l'instant le Faucon pèlerin poursuit son expansion. C'est une bonne nouvelle !*

*Les courbes ci-dessous sont issues d'une compilation obtenue à partir des données de la LPO Auvergne, de l'ONCFS, et de l'association Espaces et Recherches (pour le Cantal). Des séries temporelles ont été reconstituées en attente de dépouillement d'archives anciennes: couleur bleu pâle pour le cantal, points verts sur la courbe régionale).*



**Figure 1 :** couples de Faucon pèlerin cantonnés par département

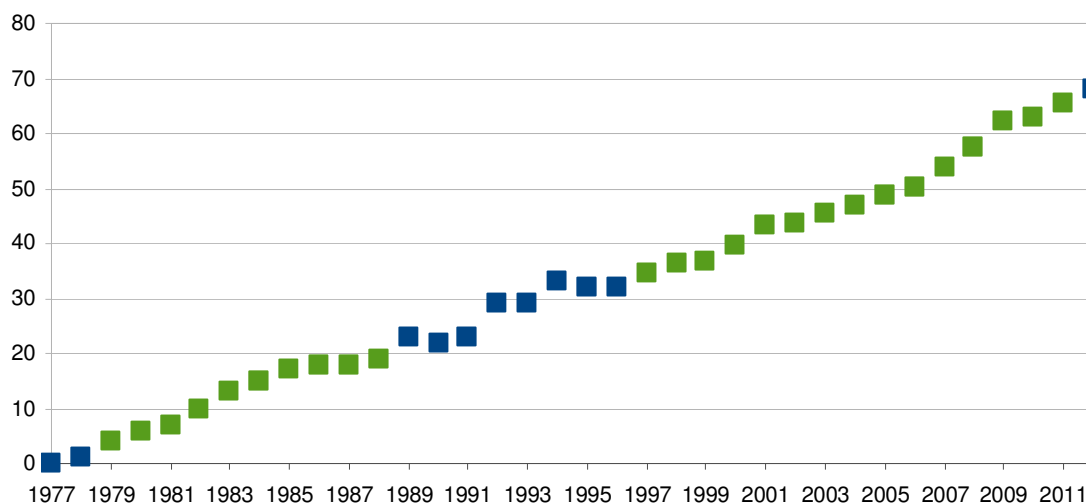


Figure 2 : couples de Faucon pèlerin cantonnés pour la région Auvergne

### **Marouette ponctuée (rare, en déclin, en danger)**

**2012** : une dizaine d'écoutes ont été effectuées pour le résultat suivant :

-1 chanteur le 3 mai dans la narse de Lascols (R. Riols, S. Heinerich) puis 2 le 4 mai (ONCFS) ;

-1 chanteur le 11 mai, narse de Nouvialle (R. Riols).

Les autres écoutes dans le Cantal ont été négatives.

**2013** : un chanteur (migrateur ?) le 10 avril à Rentières-63 (M. Bernard).

Pour toute la période il y a eu aussi 5 données concernant un oiseau de passage sur divers lieux régionaux.

*Malgré les maigres résultats obtenus (11 données positives) on peut penser que cette marouette fait toujours partie de l'avifaune auvergnate nicheuse, mais les difficultés qui existent pour la repérer font que les connaissances à son égard restent faibles et quasi inexploitable.*

### **Rôle d'eau (rare, vulnérable)**

**2012** : Total de 118 données avec indice de nidification, dont 8 certains et 57 probables. L'espèce a été notée sur 26 sites, avec cris, chants, voire poussins, pour environ 50 chanteurs. Rien en Allier, une seule donnée en Haute-Loire.

**2013** : total de 109 données avec indice, dont 11 certains, 49 probables. Notée sur 25 sites, avec cris, chants et poussins. Seulement 2 sites en Allier et 3 en Haute-Loire.

*Dans le Puy-de-Dôme et le Cantal l'espèce a été bien cherchée par plusieurs observateurs, d'où une série de données très intéressantes, voire encourageantes. Par contre l'Allier et la Haute-loire, qui étaient censés avoir des populations significatives, fournissent très peu de données. Certes il y a peu de prospection dans ces 2 départements, mais obtenir si peu de donnée reste problématique.*

### **Bécassine des marais (rare, en déclin, en danger)**

**2012** : Chanteurs assidus sur Lascols-15, Ségur lès villas-15, Egliseneuve d'Entraigues-63, avec environ 6 chanteurs. Nidification certaine à Lascols avec la découverte d'un nid garni (LEROY, 2014). Par ailleurs 4 sites avec une nidification possible : lac du Tact, tourbière des Chandroux, Cussac, la Ramade. Observateurs : Th Leroy, R. Riols.

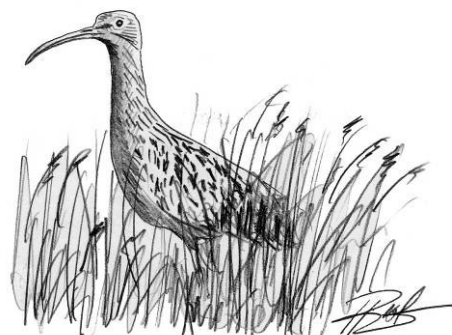
**2013** : Environ 6 chanteurs sur Cussac-15, Ségur-lès-Villas-15, Egliseneuve d'Entraigues-63 (Th Leroy, R. Riols). Indices de reproduction possible sur Mazeyrat d'Allier-43 et Sériers-15 (B. Gilard et M. Bernard).

*Ces données sont dans la ligne de celles des années passées. La population probablement nicheuse reste donc réduite, autour d'une dizaine de couples. Cependant la recherche des chanteurs est difficile et peu d'observateurs sont concernés, comme à l'habitude.*

### **Courlis cendré (rare, vulnérable)**

**2012 :** 10 mailles avec indices probables et certains. Au total 134 données avec des indices, dont 45 probables et un certain. C'est le Cantal qui fournit le plus de données : 90, contre 23 pour l'Allier et 20 pour le Puy-de-Dôme. Un seul site noté en Haute-Loire. Sur le Cantal les données sont concentrées sur la planèze de St Flour. Dans l'Allier il y a un indice certain dans le nord, mais les autres notations ne sont pas probantes. Dans le Puy-de-Dôme 4-5 couples ont été notés, plus des oiseaux dispersés (Varennes et Limagne).

**2013 :** toujours 10 mailles avec indices probables. Au total 133 données avec des indices de nidification, dont 58 probables. On trouve pour le Cantal, 92 données, 4 pour la Haute-Loire, 13 pour l'Allier et 24 pour le Puy-de-Dôme.



© LPO Auvergne - R Riols

*Le Courlis cendré reste rare. Les prospections pour l'Atlas n'avaient pas conduit à des estimations précises. Cependant au vu des contacts actuels il semble que la population de l'Allier se maintienne, avec 3 noyaux : Sologne bourbonnaise, bocage à l'ouest de la RNN, val de Loire, avec des effectifs inconnus. Celle du Puy-de-Dôme aurait nettement régressée, celle de la Haute-Loire reste hypothétique, avec un seul site (Mazeyrat d'Allier), mais celle du Cantal se maintiendrait, avec 13-20 couples estimés en 2012. L'enquête LPO à venir (coord. Th. Brugerolle) tombe donc à pic pour ré-estimer les populations de ce bel oiseau.*

### **Mouette rieuse (en déclin, vulnérable)**

**2012 :** Des indices de nidification sur 6 sites : Talizat-15, max de 76 individus, mais échec (R. Riols), lac des Bordes-63, pas de confirmation, Thiel sur Acolin-03, étang Billard, 9 couveuses, Beaulon, possible, sans confirmation, Sériers-15, des transports de matériaux, Yzeure-03, un nid, comme en 2011.

**2013 :** Des indices de nidification sur 5 sites : Aulnat-63, possible seulement, sans suite, Talizat, max. de 127 individus et 30 nids (R. Riols), Beaulon-03, probable avec 2 couples, Thiel sur Acolin, 10 nids sur l'étang Billard et un sur l'étang des Bizets. Saint-Pourçain-sur-Besbre, max. de 5 nids en juin (M.A. Larbot).

*La situation de la Mouette rieuse ne s'améliore pas. Les oiseaux essaient de nicher en Sologne bourbonnaise et dans le Cantal, mais les réussites sont rares.*

### **Goéland leucopnée (en augmentation, vulnérable)** (texte : Th. Leroy)

**2012 :** malgré la notation de couples en plusieurs endroits, 3 sites seulement ont vu une nidification : lac de Lastiouilles-15 (Th. Leroy, 5 nichées réussies donnant 11 juvéniles à l'envol), Chante dur à Fridefond-15 (T. Leroy, 4 couvées), lac Chambon-63 (1 couple en TN, puis un poussin- M. Bernard et F. Guélin). A noter un dortoir de 82 oiseaux max. le 16 juin à Lastiouilles (LEROY, 2013).

**2013 :** Seulement 1 reproduction réussie à Lastiouilles donnant 2 juvéniles volants (T. Leroy). Dortoir max de 110 oiseaux le 12 juillet. Pas d'indice probant au lac Chambon.

*Les observations de Goéland leucopnée sont nombreuses en période de reproduction, dont probablement de nombreux couples cantonnés. Cependant, les cas de nidification certaine sont rares et localisés : une dizaine de couples en 2012 et 2-3 en 2013, sur 2 à 3 sites. Certes des couples ont pu échapper à la vigilance des observateurs, compte tenu de la grande méfiance de l'espèce. L'expansion géographique et numérique de l'espèce est donc réelle, mais elle ne se concrétise pas, pour l'instant, par des reproductions réussies. (DULPHY, 2009).*

**Sterne pierregarin (entre stabilité et augmentation, vulnérable)** (texte : G. le Roux)

**2012** : 86-100 couples.

**2013** : 70 couples environ. A noter 3-4 couples dans le Puy-de-Dôme, tous sur des supports artificiels (radeaux, cabane de chasse...).

*La population de sternes, qui fait l'objet d'un suivi étroit (coord. G. le Roux), a été en augmentation jusqu'au milieu des années 90, mais semble se stabiliser (pour les 2 espèces). Le département de l'Allier abrite près de 95% de la population totale, tous en lit mineur (îles, plages). La reproduction en Sologne bourbonnaise, sur des étangs, n'a pas encore été prouvée (contrairement au Puy-de-Dôme). Succès de reproduction très variable selon les années. Les colonies situées sur la Loire, pour beaucoup frontalières avec la Saône et Loire, ne sont pas prises en compte dans ce bilan.*

**Sterne naine (entre stabilité et augmentation, en danger)** (texte : G. le Roux)

**2012** : 77 couples, record pour l'Auvergne depuis que l'espèce est suivie.

**2013** : 50 couples environ, tous en Allier. Uniquement 3 sites occupés.

*C'est aussi une espèce bien suivie par un réseau d'observateurs (coordination G. le Roux).*

**Chouette de Tengmalm (une centaine de couples en Auvergne, vulnérable)**

**2012** : Total de 500 données. 370 individus contactés, mais beaucoup de doublons.

**2013** : Total de 209 données. 64 individus contactés, toujours avec des doublons.

Pour ces années la situation des départements est la suivante :

- Allier : 31 données, seuls 2 sites avec contacts, dans le sud-est (Lavoine) ;
- Cantal : 19 données, un site avec contact positif à l'est ;
- Haute-Loire : 503 données, 230 individus en 2012 et 56 en 2013. Nombre de sites non comptabilisés.
- Puy-de-Dôme : 200 données, 137 individus en 2012 et 6 en 2013.

*Certes l'espèce est vulnérable, certes il y a de nombreuses données sans contact, mais les résultats obtenus sont encourageants et mériteraient une synthèse plus précise, ce d'autant plus qu'un effort considérable de prospection a été fait en 2012 !*

**Chevêchette d'Europe (très rare, espèce vulnérable)**

**2012** : L'espèce a été très recherchée puisque la banque de données faune-auvergne.org contient 140 données. Pour la première fois depuis 2007, le mâle (couple) de Chaîne des Puys n'a pas été recontacté. 2 oiseaux découverts en 2011 dans le Livradois (43) sont toujours présents mais aucune reproduction n'a pu être mise en évidence. L'année 2012 signe une nouvelle phase dans l'expansion de l'espèce avec la découverte d'au moins 1 mâle chanteur dans la petite partie alti-ligérienne du massif du Pilat (43) et d'un autre dans le Meygal (43). Deux autres données possibles (non validées) concernent le Forez (63) et la Margeride (43) (R. Riols).

**2013** : Malgré 52 données, un seul contact a été obtenu en Haute-Loire, en avril.

*Malgré de nombreuses recherches, mais à cause des difficultés à la localiser, la Chevêchette reste une espèce au statut mystérieux.*

**Martinet à ventre blanc (très rare, en augmentation, vulnérable)**

**2012 :** Total de 58 données de nidification probables et certaines. Voir la synthèse de P. Nicolas (2013) qui inclus 2012.

**2013 :** Total de 60 données de nidification probables et certaines. La Haute-Loire est surtout concernée, avec une belle série de données concernant des indices de reproduction, dont plusieurs certaines sur le Puy (Ch. Tomati). Une donnée certaine concerne aussi Prades (F. Chastagnol), plus 4 sites avec des données probables : Yssingaux (JP Boulhol), Espaly-St-Marcel, Brives Charensac et Vals près le Puy (Ch Tomati). Deux couples sont par ailleurs notés nicheurs (S. Chaleil, JJ Lallemand) dans le Puy-de-Dôme.

*La synthèse de P. Nicolas (2013) propose une fourchette de 30 à 50 couples nicheurs en Auvergne. A noter la nidification certaine dans le Puy-de-Dôme en 2013, qui signe une expansion vers le nord-ouest puisque le MAVB niche déjà dans la Loire de l'autre côté du Forez.*

**Accenteur alpin (très rare, vulnérable)**

**2012 :** 5 données avec nidification possible - Monts Dore : le Puy Gros (JF Carrias), Paillaret (C. Thomas), Forez, 2 sites (N. Lefebvre et JJ Lallemand), et Cantal, un site (Th. Leroy).

A noter un bel hivernage dans la vallée de la Couze Pavin en janvier-mars.

**2013 :** 12 données, pour 5 sites aussi - Monts Dore ; Puy Gros et Pas de l'Ane (T. Leroy), Mézenc (V. Maurin, JP Boulhol), Forez (X. Tharabant). L'indice de nidification possible début mai dans le Forez (X. Tharabant) aurait mérité d'être confirmé ultérieurement puisque l'Accenteur alpin hiverne dans notre région jusqu'au 10 mai.



© LPO Auvergne - R Riols

*Dans la banque de données il y a un total de 110 données, mais donc seulement 17 avec des indices de nidification. Au final l'espèce a été notée seulement sur 5 sites chaque printemps, ce qui est vraiment peu. Certes le repérage de l'espèce est difficile. Nos connaissances n'ont donc guère été augmentées et l'espèce reste toujours probablement aussi rare.*

**Monticole de roche (rare, vulnérable)**

**2012 :** 50 données avec indices de nidification. 4 sites occupés en Haute-Loire, 11 dans le Cantal et 10 dans le Puy-de-Dôme.

**2013 :** 80 données avec indice de nidification. 6 sites occupés en Haute-Loire, 17 dans le Cantal, 14 dans le Puy-de-Dôme.

*Le Cantal reste toujours peu prospecté. Néanmoins sur 2 ans on note tout de même une vingtaine de sites occupés, alors que la population avait été estimée à 55-75 couples. En Haute-Loire les couples restent cantonnés sur le Mézenc, avec 6 sites occupés sur 2 ans. Dans le Puy-de-Dôme, à part une donnée sur le Puy de Dôme, sans suite apparemment, le cumul des sites occupés est de 18, valeur très proche de la vingtaine de couples estimés pour le massif des Monts Dore. Compte tenu de ces remarques on considérera la population auvergnate stable.*

**Phragmite des joncs (espèce occasionnelle)**

*Sur 23 données en 2 ans, aucune ne concerne des oiseaux susceptibles de nicher. Comme d'habitude, les oiseaux sont vus au passage prénuptial, puis au passage post-nuptial. Cette espèce en limite d'aire de répartition en Auvergne sera probablement à retirer de la liste des espèces nicheuses car en fait il n'y a jamais eu de preuves de nidification dans la région.*

**Rousserolle turdoïde (très rare, en déclin, bord extinction)** (texte : A. Trompat)

**2012** : un chanteur sur les Pradeaux-63 le 30 juin (C. Chérie, JP. Dulphy).

**2013** : un chanteur le 9 juin sur St-Priest-Bramefant-63 (I. Stevenson) et le 29 juin sur Lurcy-lévis-03 (A. Trompat).

*Pour la période l'espèce n'enregistre que 7 données, dont 3 avec des chanteurs sur des sites favorables, ce qui est très faible. Ces contacts sont intéressants car en juin. Malheureusement on ne peut pas conclure à des nidifications. Le statut de cette espèce en Auvergne reste donc précaire. Il manque un suivi en bonne période sur les quelques sites habituels. Une restauration des roselières est nécessaire pour pouvoir espérer conserver cette espèce en tant que nicheuse dans la région.*

**Fauvette orphée (très rare, vulnérable)** (texte : F. Guélin)

**2012** : Un seul mâle chanteur a été entendu en mai-juin sur Cournols-63. On dispose par ailleurs de 4 données négatives.

**2013** : On dispose de 20 données négatives.

*L'Atlas des oiseaux nicheurs notait déjà une régression de l'espèce. Le fait qu'elle ne soit plus contactée est tout de même surprenant. S'agissant d'une espèce en limite de répartition on ne sait finalement pas quel est et quel a été récemment le statut des mâles chanteurs notés, mâles qui pourraient être non appariés.*

**Pie-Grièche à tête rousse (en danger)**

**2012** : Total de 189 données avec indices (111 avec nidification de nidification possible, 43 probable, 25 certaine). Encore bien présente en Allier et Cantal. Mais rien dans le Puy-de-Dôme (2 données isolées) et la Haute-Loire (aucune donnée). Total de 40 mailles 10x10 occupées (14 possibles, 14 probables, 12 certaines).

**2013** : Total de 132 données avec indices de nidification (80 possibles, 35 probables, 17 certaines). Encore bien présente en Allier et Cantal. Rien du tout dans le Puy-de-Dôme, mais un individu cantonné à Couteuges ce printemps (Haute-Loire). Total de 34 mailles 10x10 occupées (13 possibles, 13 probables, 8 certaines).

*Par rapport à la période de l'Atlas il semble bien que l'espèce ait disparu du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Pour les 2 autres départements une évolution est difficile à estimer, compte tenu des pressions d'observation variables d'année en année. L'impression est cependant à la baisse sur le moyen terme. A noter qu'en 2011 il y avait eu 135 données avec indice de reproduction, pour 38 mailles occupées.*

**Pie-Grièche grise (en danger)**

**2011** : Total de 987 données avec indice de nidification (541 avec nidification possible, 297 probable, 149 certaine). Disparue de l'Allier. Total de 78 mailles : 29 avec nidification possible, 18 probable et 31 certaine. C'est l'année de l'étude de K. Blond (2012).

**2012** : Total de 752 données avec indices de reproduction (350 possible, 330 probable, 72 certain). Total de 74 mailles : 26 avec nidification possible, 29 probable, 19 certaine.

**2013** : Total de 735 données avec indice de reproduction (334 possible, 325 probable, 76 certaine). 70 mailles : 30 possible, 24 probable, 16 certaine.

*Il n'est pas possible, sur un temps court, de donner une évolution de cette espèce. L'impression est bien qu'elle régresse, en attendant une étude plus précise. Le démarrage du Plan National de suivi pourrait apporter en effet des précisions pour cette population, la dernière conséquence de France.*

**Cassenoix (très rare, potentiellement menacé)**

**2012** : Des visites régulières dans le massif du Mézenc permettent de noter assez systématiquement cette espèce, toutefois sa discrétion en période de nidification est problématique pour prouver sa reproduction. Trois jeunes volant y sont toutefois notés (J.P. Boulhol). Un nid vide est également découvert dans le Meygal et de multiples nids vides découverts dans le Devès sont soupçonnés d'appartenir à cette espèce.

**2013** : 28 données avec indice de reproduction viennent du massif du Mézenc. La plupart de ces données ont un code 2 (présence indiquant une nidification possible), rares sont celles qui mentionnent une reproduction probable ! A noter des données en dehors de ce massif :

- St Julien Chapteuil-43, 8-10 avril (A. Bonnet),
- Séneujols-43, 2 le 8 mai (N. Vaille-Cullière),
- une donnée sur le Puy-de-Dôme à Ceysnat en juillet (F. Berthet et al.),
- une donnée le 16 juillet à Saulzet-le-Froid-63 (G. le Coz) pourrait correspondre à un oiseau déjà loin de ses bases.



© LPO Auvergne - R Riols

*Les contacts de cet automne 2013 sur le massif du Mézenc font penser qu'il y aurait 2 groupes au sud de la Haute-Loire, un sur la forêt du Mézenc plus un sur la forêt de l'Alambre. La population pourrait être comprise entre 20 et 40 individus sur l'ensemble du massif en comptant le coté ardéchois.*

*Des prospections dans le Meygal en 2013 n'ont rien donné, mais le massif est très grand et difficile à prospecter. De plus, deux oiseaux ont été notés l'été 2013 dans des secteurs boisés du Puy-de-Dôme alors qu'il y avait eu un petit afflux de Cassenoix à l'automne 2012. Est-ce une coïncidence ou quelques oiseaux ont-ils tentés de s'installer ?*

*Au final le statut du Cassenoix reste toujours un peu mystérieux. Certes il y a maintenant beaucoup plus de données que lors des prospections pour l'Atlas auvergnat, mais pas beaucoup plus pour ce qui concerne la nidification de cette espèce.*

**Tarin des aulnes (Très rare, vulnérable)**

**2012** : Pour cette espèce l'année 2012 est comparable aux autres : seulement 5 données avec un indice de nidification. Sont concernés : les Dômes et le Forez. A noter aussi des contacts en juillet sur Saint-Haon (43). C'est tout et peu, mais il faut reconnaître que contacter cette espèce dans les vastes étendues de forêts qu'elle peut fréquenter n'est pas évident.

- 2013** : Seulement 4 données avec un indice de nidification dans les Monts Dore, les Dômes, le Mézenc :
- 16 juin : Saulzet-le-froid-63 (possible, F. Guélin) ;
  - 15 juillet : le Mont Dore-63 (probable, F. Guélin) ;
  - 16 juillet : Volvic-63 (possible, S. Heinerich) ;
  - 29 août, Mézenc (possible, Ch. Tomati).

*Le statut de cette espèce reste donc mal connu.*

**Bruant ortolan : (rare, en déclin, vulnérable)**

**2012** : 57 données avec un indice de nidification (8 en Allier, 49 dans le Puy-de-Dôme). Présents sur 25 sites en 63.

**2013** : 42 données avec indice de nidification (6 en Allier, 35 dans le Puy-de-Dôme). Présents sur 22 sites en 63. Sur 2 ans le cumul des sites est de 40 environ. Une donnée en Haute-Loire (15 avril, F. Chastagnol, probablement un oiseau de passage) et 4-5 chanteurs en Allier (Ch. Rivoal, D. Houston).

Incontestablement l'espèce décline. Des sites du Puy-de-Dôme n'abritent plus de chanteur (Cournon, Neschers, Joze, la Sauvetat...). Pour rappel le nombre de sites dans le Puy-de-Dôme était : 60 en 2009, 27 en 2010, 43 en 2011. Il reste toujours 4-5 chanteurs sur Biozat-03. Certes l'espèce est peu recherchée, ce qui ne permet pas de savoir où en sont ses populations. Un petit travail sur le terrain serait bien utile.

### **Gélinotte des bois (très rare, en danger)**

Une trouvée le 27 août 2012 à St Clément de Valorgue (CORBARA & COURT, 2012). Statut toujours aussi énigmatique.

## **Conclusion**

---

Nous avons donc, par rapport à 2011, retiré 1 espèce et ajouté 8. Notre liste compte ainsi 35 espèces. Parmi les espèces présentées seules 7 semblent se maintenir : les 2 espèces de Cigognes, Nette rousse, Faucon pèlerin, les 2 espèces de Sternes, le Martinet à ventre blanc. Pour les autres espèces l'avenir n'est pas brillant, certaines ayant déjà vraisemblablement disparues.

La liste des espèces nicheuses de la région se réduit donc malheureusement. Elle compte 162-163 espèces dont la nidification est certaine ou presque, plus, peut-être, quelques unes ayant probablement échappé aux recherches, la période de 2 ans étant un peu courte pour statuer sur des espèces difficiles à trouver ou occasionnelles.

Enfin il apparaît quelques divergences entre les données récentes et la liste rouge actuelle, liste qu'il est en effet prévu de revoir. Ainsi le Fuligule morillon noté éteint niche encore !

## **Bibliographie**

---

- BLOND K., 2012.** Biologie de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Auvergne. *Le Grand Duc*, 80 : 2-20.
- CORBARA B., COURT M., 2012.** Une nouvelle observation de Gélinotte des bois *Bonasa bonasia* en Auvergne. *Le Grand Duc*, 80 : 77-78.
- DULPHY J.P., 2009.** L'expansion du Goéland leucophée en Auvergne : point en 2009. *Le Grand Duc*, 75 : 6-8.
- LEROY T., 2013.** Reproduction et phénologie du Goéland leucophée *Larus michahellis* de 2008 à 2012 sur le lac de Lastiouilles (Cantal). *Le Grand Duc*, 81 : 7-12.
- LEROY T., 2014.** Première reproduction du Fuligule morillon *Aythya fuligula* dans le Cantal. *Le Grand Duc*, 82 : 16-20
- LEROY T., 2014.** Nouvelle reproduction certaine de la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* en Auvergne. *Le Grand duc*, 82 : 21-25
- LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*, A. Clamens coord., Delachaux et Niestlé eds. 575 Pages.
- LPO AUVERGNE, 2011.** Annales ornithologiques pour 2009-2011 : suivi des espèces nicheuses localisées ou peu communes en Auvergne. *Le Grand Duc*, 79 : 26-33.
- NICOLAS P., 2013.** Le Martinet à ventre blanc en Auvergne durant la période 2007-2012. *Le Grand Duc*, 81 : 2-6.
- TROMPAT A., DULPHY J.P., 2009.** Nidification de la Nette rousse en Auvergne : point en 2009. *Le Grand Duc*, 75 : 15-17.





ISSN 0154 - 2109



# Première reproduction du Fuligule morillon *Aythya fuligula* dans le Cantal (Auvergne).

Thierry Leroy



*Fuligules morillon (R. Riols)*

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)

Manuscrit reçu le 6 janvier 2014

✉ Thierry LEROY, [thierry.leroy047@orange.fr](mailto:thierry.leroy047@orange.fr)



## Introduction

---

Durant l'été 2013, un couple de fuligule morillon *Aythya fuligula* s'est reproduit dans le plan d'eau de la tourbière du Jolan, sur le plateau montagnard du Cézallier méridional, dans le nord du département du Cantal, commune de Ségur-les-Villas. Il s'agit du premier cas de reproduction connue de ce canard pour ce département. Nidification qui reste aussi très rare en Auvergne.

## Les observations

---

Les premières observations printanières datent du 27 mai et du 9 juin 2013 : deux mâles et une femelle adultes sont posés et actifs sur le plan d'eau libre de la tourbière du Jolan.

Le 4 juillet, un mâle adulte est observé seul. Les prospections, pourtant attentives, des 14, 15 et 24 juillet ne permettront pas d'observer l'espèce.

Le 3 août, une femelle adulte est accompagnée de 10 poussins âgés de seulement quelques jours.

En matinée du 11 août, la femelle est notée avec 9 poussins âgés de 2 à 3 semaines (observation de Romain Riols). En soirée, seuls 8 poussins accompagnent la femelle (observation de l'auteur).

Le 18 août, la femelle est toujours accompagnée de 8 poussins.

Les sorties suivantes (23 août, 8 septembre, 5, 19 et 30 octobre...), pourtant vigilantes, ne permettront pas d'observer l'espèce.



## Contexte géographique et historique

---

La reproduction de ce canard plongeur dans le Cantal n'a jamais été citée dans la littérature ornithologique (BOITIER, 2000 ; LPO AUVERGNE, 2010). Seul un mâle est mentionné le 25 juin 1989 à Chavagnac, commune proche de Ségur-les-Villas (ROCHE, 1991).

En Auvergne, il s'agit d'un nicheur rare, voire accidentel. Quelques couples isolés se reproduisent entre 1976 et 1992 (FRENOUX, 2004) :

- dans le bocage Bourbonnais Aumance, commune de Lurcy-Lévis, Allier, en 1989 et 1990 ;
- en Sologne bourbonnaise, commune de Chézy, Allier, en 1991 ;
- dans le Cézallier, commune de Compains, Puy-de-Dôme, en 1976 (GIGAULT, 1977) ;
- dans les Combrailles, communes de Charensat, Saint-Avit, La Celle, Puy-de-Dôme, entre 1987 et 1992 (BRUGIERE, 1988 ; FRENOUX, 2004).

Ces reproductions sont accompagnées de quelques cas d'estivages : Clermont-Ferrand dans les années 1980 ; Lurcy-Lévis, Allier, en 1983 ; Costaros, Haute-Loire, en 1998 (BRUGIERE, 1998 ; BOITIER, 2000 ; FRENOUX, 2004).

En 2008, ce fuligule est considéré comme nicheur éteint dans la liste rouge auvergnate, puisque sans reproduction depuis 16 ans (TOURRET, 2008). Pourtant à partir de 2006, des cas d'estivage et de reproduction sont notés, par Arnaud Trompat, sur deux étangs de la commune de Lurcy-Lévis, dans le nord de l'Allier :

- en 2006, un couple est présent à l'étang Billot entre le 12 avril et le 10 juillet, puis un individu jusqu'au 30 août ;
- en 2007, un couple est vu à l'étang Billot le 12 mai, mais sans observation ultérieure ;
- en 2008, un couple avec 9 jeunes est observé sur ce même site le 8 juillet, sans qu'aucune observation antérieure n'ait été faite (mais pas de prospection faite entre le 8 mai et le 8 juillet). Il s'agit donc de la première reproduction certaine dans la région Auvergne depuis 1992 ;

- en 2009, les deux étangs sont fréquentés et une femelle accompagnée de 9 poussins est vue le 16 juillet sur l'étang des Bruyères ;
- en 2010, seul l'étang de Billot est fréquenté, mais sans reproduction certaine ;
- en 2011, une vingtaine d'adultes fréquente les deux étangs et une femelle accompagnée par 2 jeunes est observée à l'étang des Bruyères le 19 juin et le 30 juillet ;
- en 2012 et 2013, une vingtaine d'oiseaux adultes fréquente les deux étangs, mais sans reproduction certaine (A. Trompat, *com. pers.*)

En dehors de ces recensements effectués sur la commune de Lurcy-Lévis, des observations ponctuelles et assez précoces dans le calendrier de reproduction du fuligule morillon ont aussi été notées dans l'Allier à :

- Aynay-le-Château, étang des Barres (Arnaud Trompat),
- Le Veurdre, étang Nouet, (Jean-Christophe Sautour)
- Pouzy-Mésangy, Taillis de Mésangy (Jean-Christophe Sautour).

En France, il s'agit d'un nicheur peu commun, essentiellement réparti de façon discontinue au nord d'une ligne joignant la Charente-Maritime à l'Ain. Au sud de cette ligne, quelques nidifications occasionnelles sont connues : vallée de la Durance, parc ornithologique du Teich et certains départements rhodaniens (DUBOIS *et al.*, 2008 ; FOURNIER, 1994). Dans les années 2000, les effectifs français sont estimés entre 1200 et 1500 couples nicheurs. Pourtant, cette espèce était absente comme reproductrice au début du 20<sup>ème</sup> siècle (FOURNIER, 1994). Jadis, ce fuligule peuplait uniquement le nord-est de l'Europe et l'Asie. Son aire de répartition s'est étendue vers l'ouest à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, pour atteindre la France en 1952. Depuis l'expansion et l'augmentation des effectifs nicheurs se sont poursuivies : environ 20 couples dans les années 1960, 450 dans les années 1980 et 570 dans les années 1990 (DUBOIS *et al.*, 2008).

La population européenne est stable, voire en augmentation. Le nombre de couples nicheurs y est estimé entre 647 000 et 800 000 (SUEUR & ROCAMORA, 1999).

## Discussion

### Une reproduction tardive et échouée ?

Ce couple nicheur s'est installé tardivement, courant mai. De mars à mai, le site a fait l'objet d'une dizaine de prospections ornithologiques, qui prouvent l'absence des oiseaux jusqu'au 4 mai. Ils sont donc arrivés entre le 4 et 27 mai, date de la première observation. Calculé rétroactivement à partir de la date d'éclosion estimée à fin juillet, la couvaison, qui dure en moyenne 25 jours d'après FOURNIER (1994), a eu lieu de fin juin à fin juillet. L'observation du seul mâle le 4 juillet semble confirmer que la femelle couvait déjà. Le 3 août, les 10 poussins sont âgés de seulement quelques jours. Leur âge est estimé entre 20 et 25 jours le 18 août, date de leur dernière observation.

D'après FOURNIER (1994), les jeunes acquièrent leur plumage complet, et donc leur capacité de voler, vers l'âge de 45-50 jours. Ces jeunes ont donc disparu avant qu'ils soient capables de voler, ce qui permet de penser que la reproduction a échoué. La cause de cet échec est difficile à établir, mais remarquons que ces oisillons étaient très peu discrets et que leur nombre a régulièrement diminué, passant de 10 le 3 août à 8 une semaine plus tard. La prédation a probablement joué un rôle.

Le Fuligule morillon est le canard qui présente, en France, le calendrier de reproduction le plus tardif puisque les éclosions ont lieu entre le début mai et la fin août, avec un maximum de fin juin à début juillet (FOURNIER, 1994). Avec une éclosion estimée à la fin de juillet, la reproduction du Jolan est conforme aux dates connues en France, quoique légèrement tardive.



© LPO Auvergne - R Riols

### Un site accueillant pour les oiseaux

L'intérêt ornithologique de la tourbière et du plan d'eau du Jolan est connue de longue date, tant pour l'accueil des nicheurs que des migrateurs (DUBOIS, 1978 ; HOULGATTE, 1978). Des nicheurs rares s'y reproduisent régulièrement : bécassine des marais, râle d'eau, sarcelle d'été, sarcelle d'hiver... (LEROY, 2003). De nombreux migrateurs y sont observés. C'est l'une des 10 zones humides d'altitude d'intérêt majeur en Auvergne pour l'accueil des oiseaux. Plusieurs autres plans d'eau et tourbières sont présents à proximité. Ce territoire du Cézallier méridional forme un réseau de zones humides connectées et à forte capacité d'accueil pour les oiseaux.

### Un site menacé ?

Cette vaste tourbière, d'environ 80 hectares, accueillent des milieux naturels nombreux et diversifiés, qui s'échelonnent le long d'un gradient d'humidité, allant notamment d'une surface en eau libre d'environ 12 hectares à des prairies humides et mésophiles, de la tourbière haute à sphaignes et des boisements hygrophiles à saules et bouleaux. Ces milieux naturels sont très peu perturbés, mais néanmoins pas exempt d'impacts issus de l'agriculture, de la chasse et de la fréquentation : mise en eau partielle en 1973, création d'une digue servant de chemin d'accès dans les années 1995, prairies de fauche fertilisées dans les abords immédiats du plan d'eau, fréquentation touristique en augmentation (randonneurs, chasseurs et pêcheurs), lâcher de canards colverts (jusqu'à plus de 200 individus !)...

Depuis quelques années, l'eau libre est extrêmement colonisée par une végétation hydrophile (potamots, renouée aquatique...) et les rives sont de plus en plus boueuses. Cela s'apparente à des signes d'eutrophisation.

Durant l'hiver 2012/2013, le plan d'eau a été mis en assec.

### Conclusion

---

Cette première reproduction du Fuligule morillon dans le département du Cantal a eu lieu sur la tourbière du Jolan, commune de Ségur-les-Villas, dans un contexte de moyenne montagne. Après la présence printanière de 2 mâles et d'une femelle, une femelle avec 8 poussins est observée durant l'été 2013. L'envol des jeunes, et donc le succès de la reproduction, n'est cependant pas confirmé. Cette reproduction s'inscrit dans un contexte d'extension de ce canard septentrional, tant au niveau des effectifs que de l'aire de répartition. Cette nidification marque-t-elle une extension durable vers le sud de l'aire de répartition actuelle de cette espèce ou est-ce un cas ponctuel de nidification dans le sud de la France, comme il s'en réalise parfois ? Seul le suivi ornithologique de ce secteur nous permettra de répondre à cette question.

*Remerciements à Arnaud TROMPAT pour sa lecture, ses corrections et ses apports d'informations sur l'Allier.*

### Bibliographie

---

- BOITIER E. (Dir.), 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.
- BRUGIERE D., 1988.** Evolution de l'avifaune reproductrice des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère au cours des quinze dernières années. Mise au point sur cette avifaune. *Le Grand Duc* 33 : 40-66.
- DUBOIS P., 1978.** Nidification possible du Canard pilelet (*Anas acuta* L.) et du Canard siffleur (*Anas penelope* L.) dans le Cantal ? *L'oiseau et RFO*, 48 : 282-283.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G & YESOU P., 2008.** *Nouvel inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 560 p.
- FOURNIER J.Y., 1994.** Fuligule morillon *Aythya fuligula*, in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G.. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris : pp. 148-151 p.
- FRENOUX J.M., 2004.** Etat des populations d'anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993-2003. *Le Grand Duc*, 65 : 1-142.
- GIGAULT J.C., 1977.** Nidification du Fuligule morillon (*Aythya fuligula* (L.)) dans la région de Besse (Puy-de-Dôme). *Le Grand Duc*, 11 : 29-30.
- HOULGATTE J.M., 1978.** *Etude de la reproduction des oiseaux aquatiques sur les tourbières du Cantal*. Rapport d'étude, non paginé.

**LEROY T., 2003.** Les oiseaux d'eau reproducteurs des principaux plans d'eau du Cézallier méridional (Lac du Pêcher, Lac Sauvage, Tourbière de Chandroux et Tourbière du Jolan, Cantal). *Le Grand Duc*, 62 : 6-15.

**LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé, Paris, 575 p.

**ROCHE P. 1991.** Annales de la Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Auvergne. Période du 15/7/1988 au 14/7/1989. *Le Grand Duc*, 38 : 42-72.

**SUEUR F. & ROCAMORA G., 1999.** Fuligule morillon *Aythya fuligula*, in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D.. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris : pp. 214-215.

**TOURRET P., 2008.** *Les espèces menacées en Auvergne. Mise à jour de la liste rouge des oiseaux d'Auvergne*. DIREN et LPO Auvergne.



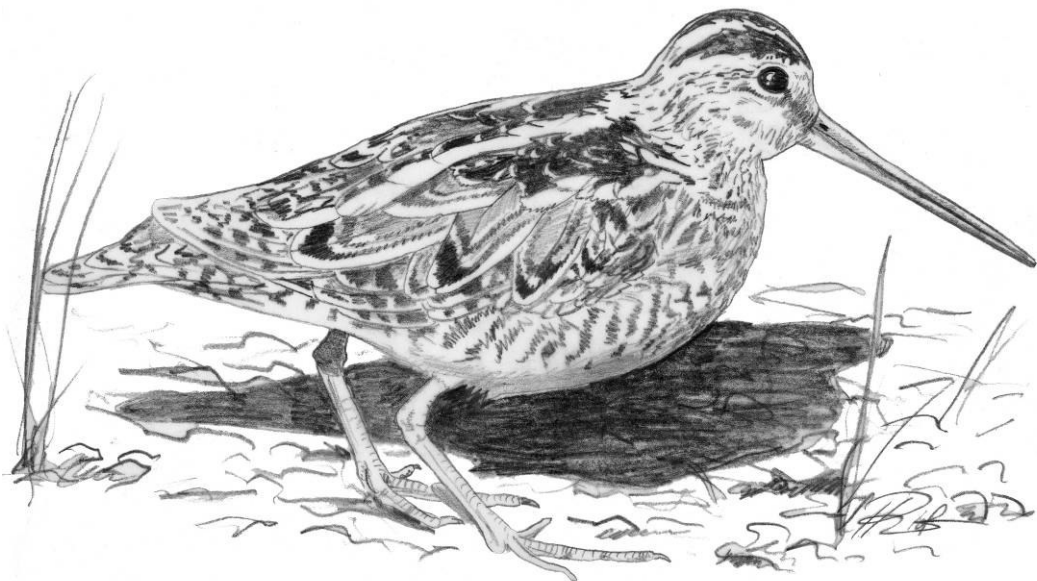


ISSN 0154 - 2109



## Nouvelle reproduction certaine de la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* en Auvergne.

Thierry Leroy



*Bécassine des marais (R. Riols)*

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)

*Manuscrit reçu le 12 janvier 2014*

✉ Thierry LEROY, [thierry.leroy047@orange.fr](mailto:thierry.leroy047@orange.fr)



## Introduction

---

La découverte d'un nid garni de la bécassine des marais en mai 2012 dans le marais de Lascols est l'occasion de faire le point des observations de reproduction certaine citées dans la littérature ornithologique auvergnate. Ces observations apparaissent très rares. D'ailleurs, les effectifs nicheurs de ce limicole sont faibles en Auvergne et en France.

## L'observation

---

Dans la matinée du 11 mai 2012, un chanteur de bécassine des marais se fait entendre régulièrement en bordure sud-est de la narse de Lascols, commune de Cussac, Cantal. Depuis la route départementale menant au hameau de Lascols, il est aisé de l'entendre. Après quelques dizaines de mètres en direction du centre de la narse, une bécassine s'envole sous nos pieds. Spontanément, et parce que nous avons connu deux cas similaires, en 1991 et en 1994, nous recherchons des indices de présence dans les touffes de végétation. Dans la seconde qui suit, nous trouvons un nid garni qui contient 4 œufs (figure 1). Après une observation attentive mais courte et la prise de quelques photographies, nous quittons rapidement ces lieux.

Les œufs sont disposés en croix (GEROUDET, 1983), la pointe vers l'intérieur du nid, sauf un, probablement déplacé lors de l'envol précipité de l'adulte (seule la femelle couve d'après TROLLIET & IBANEZ, 1994 et GEROUDET, 1983). Ces œufs prennent place dans un nid assez sommaire en forme de coupe, tapissé d'herbes sèches, probablement des feuilles de *Carex vesicaria*. Ce nid est bien caché, au sec, en bordure d'une touffe de canche cespiteuse *Deschampsia cespitosa*. La végétation aux alentours immédiats consiste en des prairies humides composées de *Carex vesicaria* et de *Deschampsia cespitosa* (figure 2).



© LPO Auvergne - T.Leroy

**Figure 1** : le nid garni trouvé le 11 mai 2012 dans la narse de Lascols (Cantal)



© LPO Auvergne - T Leroy

**Figure 2 :** la prairie humide qui accueille le nid de bécassine des marais, situé dans les touffes de molinie cespitueuse du premier plan

## Les autres observations de reproduction certaine en Auvergne

Avant cette observation de 2012, seuls 6 cas de reproduction certaine sont cités dans la littérature ornithologique auvergnate (faune-auvergne.org ; BERNARD, 2010 ; BLANCHON *et al.*, 1995 ; FRENOUX, 2005) :

- Le 5 juin 1988, « un adulte sur un nid contenant 4 œufs à Lascols ». Cette observation est mentionnée telle quelle dans faune-auvergne.org et par FRENOUX (2005), mais elle n'a pas été retrouvée dans les annales publiées de la LPO Auvergne. Elle reste donc peu circonstanciée et l'auteur n'est pas cité.
- Le 16 mai 1991, suite à l'envol d'un adulte dans les pieds de l'observateur (Thierry Leroy), un nid contenant 4 œufs est découvert à Lascols, dans une cariçaie humide. Les œufs sont disposés en croix avec la pointe vers le centre du nid. Ce nid garni est revu le 20 mai. Le 31 mai, des coquilles d'œufs éclos sont présentes sur les bords du nid et un adulte s'envole non loin. Le 9 juin, le nid est vide et les coquilles ont disparu, mais un adulte s'envole dans sa proximité.
- Le 12 mai 1994, « un nid garni contenant 3 œufs à Cussac » (Thierry Leroy).
- Le 19 avril 1998, « un individu sur un nid vide à Lascols » (Joël Bec).
- Le 19 juin 2001, 2 jeunes oiseaux s'envolent de façon hésitante et par sauts au passage de l'observateur (Thierry Leroy) sur le lac de l'Esclauze (Egliseneuve-d'Entraigues, 63) ;
- Le 20 juin 2005, des juvéniles non ou à peine volants ont été observés dans la narse de Lascols et un individu a été bagué (source ONCFS).

## Discussion

Ces 7 données de reproduction certaine constituent les seules observations documentées et référencées dans la littérature ornithologique auvergnate et sur le site faune-auvergne.org (ce dernier bénéficie aussi d'un processus d'homologation des données).

Les données auvergnates de reproduction certaine de la bécassine des marais sont donc très rares. Pourtant l'espèce est citée nicheuse dès les années 1970 dans les départements du Puy-de-Dôme (MOUILLARD & CHOUSSY, 1971) et du Cantal (COINTRE *et al.*, 1972). Ces affirmations de reproduction ne sont pas renseignées : pas de référence à des observations précises et circonstanciées.



Sur ces 7 cas de reproduction certaine, 6 se déroulent dans la narse de Lascols. Ce site est considéré « depuis longtemps comme le plus régulier et le plus important pour la reproduction de l'espèce en Auvergne » (BERNARD, 2010). Des indices probables de reproduction y sont évoqués depuis le printemps 1980 : des chants entendus à plusieurs reprises par Jean-Paul Salasse (ROCHE & ROCHE, 1981). Il s'agit de la deuxième mention historique auvergnate de reproduction probable, qui intervient juste après celle obtenue en 1978 dans le marais de Limagne, commune de Siaugues-Sainte-Marie en Haute-Loire (BRUGIERE, 1981). La narse de Lascols accueille donc une petite population reproductrice, estimée entre 1 et 5 couples (*obs. pers.*) depuis plus de 30 ans. Le second site de reproduction certaine est le lac de L'Esclauze, dans le Puy-de-Dôme. Les premiers indices de reproduction probable y datent de 1995 : 2 individus chevrotent dans la soirée du 26 mai (*obs. pers.* non publiée) et observation de Monsieur Malterre (LALLEMANT *et al.*, 1996). Une petite population, estimée entre 1 et 3 couples, s'y reproduit toujours (*obs. pers.*). Il s'agit donc, dans les 2 cas, de sites de reproduction occupés d'assez longue date.

Ces 2 localités se situent dans un contexte de moyenne montagne aux alentours des 1000 m d'altitude. Elles se caractérisent par une surface importante en zone humide favorable à la bécassine : 45 ha pour Lascols et 30 ha pour l'Esclauze (BERNARD, 2010). Ces milieux humides sont diversifiés, riches, et peu perturbés. Ils possèdent une grande naturalité, ainsi qu'une grande tranquillité au printemps (lorsque la chasse est fermée). Ils sont surtout entourés de prairies naturelles pâturées ou fauchées, relativement extensives.

La population de Bécassine des marais auvergnate est estimée entre 10 et 20 couples (TOURRET, 1995 ; BOITIER, 2000 ; FRENOUX, 2005 ; BERNARD, 2010). Parmi les régions hébergeant des populations supérieures à 10 individus, seule l'Auvergne maintient ses effectifs avec 8-18 couples en 2010, répartis sur 5 sites du Cantal et 4 du Puy-de-Dôme (MICHELAT *in* DE SEYNES et LES COORDINATEURS-ESPECE, 2011). La population française est jugée en déclin, puisque la dernière estimation propose une fourchette entre 56 et 93 couples, en indiquant que pour la première fois la population nicheuse française tombe en dessous de la barre des 100 couples (MICHELAT *in* DE SEYNES et LES COORDINATEURS-ESPECE, 2011). Effectivement, les effectifs étaient auparavant évalués entre 100 et 300 couples selon les auteurs (100 à 150 pour DUBOIS *et al.*, 2008 ; 200 pour GRISSER & ROCAMORA, 1999 ; entre 200 et 300 couples pour TROLLIET & IBANEZ, 1994 ; entre 100 et 185 pour DUBOIS & MAHEO, 1986). Cette espèce est donc inscrite « en danger » dans les listes rouges auvergnate et française (LPO AUVERGNE, 2000 ; UICN France, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS, 2011). La population européenne, estimée entre 1,8 et 11 millions de couples, est aussi considérée en déclin (GRISSER & ROCAMORA, 1999).

Ces 7 cas de reproduction permettent d'esquisser un calendrier de reproduction :

- construction probable du nid en avril (observation d'un individu fréquentant un nid vide le 19 avril 1998) ;
- couvaison en mai et début juin (observations de nid garni d'œufs les 11 mai 2012, 12 mai 1994, 16 et 20 mai 1991 et 5 juin 1988). Ces données s'intègrent entre le 3 mai et 28 juin, dates extrêmes de ponte trouvées en France (DUBOIS & MAHEO, 1986) ;
- éclosion vers fin mai / début juin (un cas d'éclosion entre le 20 et 31 mai 1991) ;
- l'envol des jeunes vers mi juin (observation de juvéniles non volants ou voletant le 19 juin 2001 et le 20 juin 2005).

## Bibliographie

---

**BERNARD M., 2010.** Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, *in* LPO AUVERGNE, 2010. *Atlas des oiseaux nicheurs d'auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé, Paris, pp. 174-176.

**BLANCHON R., TOURRET P., DULPHY J.P., LALLEMANT J.J.L. & DUBOC P., 1995.** Annales ornithologiques de la LPO Auvergne : période du 15.07. 1993 au 14.07.94. *Le Grand Duc* 46 : 25-46.

**BOITIER E. (Dir.), 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.

**BRUGIERE D., 1981.** Nidifications remarquables du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et probablement de la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) en Haute-Auvergne. *Le Grand Duc* 19 : 17-18.

**COINTRE J. P., DAMERON, FRESQUET D. & SALASSE J.P., 1972.** Complément à la liste des oiseaux nicheurs du Cantal. *Le Grand-Duc* 4 : 39.

**DE SEYNES A. et LES COORDINATEURS-ESPECE, 2011.** Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2010. *Ornithos* 18 (3) : 145-181.

**DUBOIS P.J. & MAHEO R., 1986.** *Limicoles nicheurs de France*. Ministère de l'Environnement, Ligue française de protection des oiseaux, BIROE, 291 p.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G & YESOU P., 2008.** *Nouvel inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 560 p.

**FRENOUX J.M., 2005.** Etat des populations des limicoles en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Bilan de 35 années d'observation (1970-2004). *Le Grand Duc*, 67 : 1-101.

**GEROUDET P., 1983.** *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Tome 2. Delachaux et Niestlé, Paris, 259 p.

**GRISSER P. & ROCAMORA G. 1999.** Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris : pp. 76-77.

**HOULGATTE J.M., 1978.** Etude de la reproduction des oiseaux aquatiques sur les tourbières du Cantal. Rapport d'étude, non paginé.

**LALLEMANT J.J., TROMPAT A., DULPHY J.P., BONNET A., GILARD B., VIGIER, D. & PIALOUX J.P., 1996.** Annales ornithologiques de la LPO Auvergne : période du 15.07. 1994 au 14.07.95. *Le Grand Duc* 49 : 21-44.

**LPO AUVERGNE, 2000.** *Oiseaux menacés d'Auvergne*. 75 p.

**MOUILLARD & CHOussy D., 1971.** Liste des oiseaux nicheurs du Puy-de-Dôme. *Le Grand Duc* 2 : 28-35.

**ROCHE D. & ROCHE P., 1981.** Annales du Centre ornithologique Auvergne. Période du 15.07.79 au 14.07.80. *Le Grand Duc* 18 : 33-68.

**TOURRET P., 1995.** *Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Rapport LPO Auvergne & DIREN Auvergne, 22 pages et annexes.

**TROLLIER B. & IBANEZ F. 1994.** Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris : pp. 296-297.

**UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS, 2011.** *La liste rouge des espèces menacées en France*. Paris, France, 28 p.

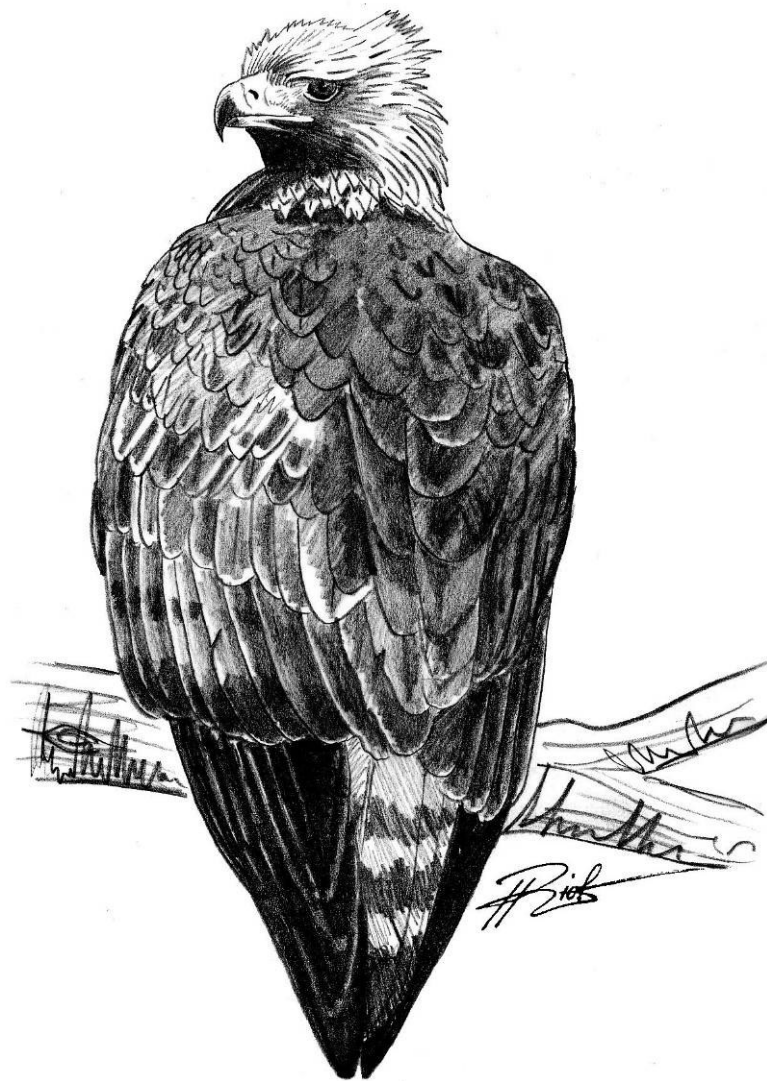


ISSN 0154 - 2109



# Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2013.

Thibault Brugerolle, Jean-Pierre Dulphy et le CHR Auvergne



LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



## Introduction

---

Ce rapport prend en compte les données de l'année 2013 ainsi qu'un reliquat des années antérieures. Ainsi, le Comité d'Homologation Régional (CHR) Auvergne a traité cette année 233 données. 204 ont été acceptées et 29 refusées. La procédure d'homologation est restée inchangée : depuis 2010, l'ensemble des opérations d'homologation s'effectue via la base de données en ligne [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org). Les observateurs peuvent ainsi facilement documenter leur données en joignant des photos et/ou en rédigeant une description de l'oiseau observé qui serviront aux membres du CHR pour se prononcer. Des précisions sont demandées aux observateurs en l'absence de documentation ou si elle est insuffisante. Au bout de 3 années de traitement informatique des données via Faune-Auvergne, le résultat est sans conteste très positif : beaucoup moins contraignant pour les observateurs car la fiche d'homologation papier ou au format informatique a été abandonnée, une gestion des données facilitée pour le CHR. Pour preuve, 97% des données soumises à homologation régionale en 2013 ont été documentées par leur auteur ! Il reste tout de même 8 données non documentées pour cette année, nombre qu'il semble toutefois difficile de faire diminuer dans le futur : ce sont soit des données de seconde main où il est toujours difficile de récupérer une description auprès du véritable observateur, soit elles proviennent de personnes n'ayant jamais voulu faire homologuer leurs observations. Quant aux données non validées par le comité, elles correspondent en général à des données sans photographie et avec une description de l'oiseau trop succincte. Ce sont surtout les données de migrateurs communs observés à des dates exceptionnellement précoces ou tardives qui posent le plus de problèmes aux membres du CHR pour se prononcer car les descriptions ne mentionnent pas toujours les critères permettant d'exclure d'autres espèces communes. Il est donc demandé aux observateurs de faire un réel effort de rédaction lorsqu'ils n'ont pas de photographie ou d'enregistrement sonore à fournir.

Depuis février 2013, le comité, composé cette année de Thibault Brugerolle (président), Jean-Pierre Dulphy (secrétaire), Sébastien Heinerich, Romain Riols, Gilles Saulas, Pierre Tourret et Arnaud Trompat, a amélioré la célérité de traitement des données dans un souci de pédagogie. En effet, il pouvait paraître curieux de voir des données avec de belles photos et ne posant aucun problème affublées d'un point d'interrogation pendant plusieurs semaines sur Faune-Auvergne. L'homologation des données se fait donc désormais à un rythme hebdomadaire. Le travail des membres du CHR en devient donc beaucoup plus conséquent et nous incitons encore plus les observateurs à rédiger rapidement une description de leur observation dans la case « ma remarque » de leur donnée dans Faune-Auvergne afin que le travail de relance pour récupérer les descriptions soit minime.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 3 nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des espèces et des sous-espèces à homologuer en Auvergne. Il s'agit du Busard pâle, de la Buse pattue et de l'Étourneau roselin, désormais trop fréquents au niveau national pour être maintenus sur la liste des espèces à homologuer par le Comité d'Homologation National (CHN). A la fin de l'année, la Mésange à longue queue nordique a elle aussi été ajoutée à la liste suite à la décision du CHN de ne plus homologuer cette sous-espèce à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

D'autre part, l'homologation des données d'anatidé hybride a été discutée et clarifiée au sein du comité. Dorénavant, le CHR ne traite plus que les données d'hybrides dont les 2 parents sont présumés d'origine sauvage (espèces inscrites en catégorie A de la liste des oiseaux d'Auvergne). Par conséquent, les données d'hybrides tels la Bernache du Canada x Oie cygnoïde ou le Canard colvert x domestique ne sont pas soumises à homologation (mais ces données peuvent tout de même être vérifiées par le comité de validation des données de Faune-Auvergne). De plus, seules les données d'hybrides identifiés de manière certaine sont publiées dans le rapport annuel du CHR.

Cette année apporte les secondes mentions régionales de la Sterne caugek et de l'Hypolaïs icterine en Auvergne. De nombreuses « premières » départementales ont également été réalisées. La Haute-Loire est à l'honneur en 2013 avec les mentions de 5 nouvelles espèces : le Gypaète barbu (inscrit en catégorie C), le Busard pâle, le Bécasseau tacheté, l'Alouette calandrelle ainsi que l'Hirondelle rousseline. Plus modestement, le département de l'Allier voit pour la première fois une donnée de Vautour moine et d'Aigle de Bonelli validées par le comité. Le Puy-de-Dôme enrichit sa liste départementale du Cygne chanteur et le Cantal de la Sterne hansel. Notons aussi que les amateurs d'oiseaux d'eau ont été gâtés durant 3 semaines entre mi-novembre et début décembre. Se sont ainsi succédés en quelques jours 7 Harles huppés, un Plongeon arctique, un Plongeon imbrin, 6 Macreuses brunes, un Fuligule milouinan, un Eider à duvet, 6 Cygnes chanteurs et une Oie rieuse. Par contre, très peu de données d'oiseaux rares lors du passage d'automne entre septembre et début novembre ont été transmises mais cette période de l'année n'a jamais été aussi sous-prospectée depuis 4 ans. Dommage. L'année 2013 fournit aussi le nombre record de données de Busard pâle pour sa première année d'inscription sur la liste du CHR. Soulignons enfin quelques observations qui pourraient concerner des nicheurs potentiels : 2 données de Tichodrome échelette en période de nidification au Puy de Sancy (63), à nouveau une observation estivale de Monticole bleu au Mont-Dore (63), la présence deux hivers consécutifs d'une Fauvette mélanocéphale sur les communes voisines de Veyre-Monton et de Coirent (63).

## Liste systématique des données acceptées pour l'année 2013 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit:

- 1- Nom français [\* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.
- 2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43 (1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.
- 3- Année (si antérieure à 2013).
- 4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).
- 5- effectif, âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.
- 7- Date d'observation.
- 8- Observateur(s), limité à trois ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.
- 9- Commentaires éventuels.
- 10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celles de 2013 (Crochet et al., 2013).
- 11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
- 12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : *Cygne de Bewick*: 3 ad. le 4 janvier 2013 à Gannay-sur-Loire (le Grand Gannay) (S. Merle in Brugerolle & Dulphy – CHR Auvergne, 2014).

### Abréviations utilisées :

ind. : individus - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

### **CYGNÉ DE BEWICK\*** – *Cygnus columbianus* (6/4 - 1/3)

**Allier** : Gannay-sur-Loire (le Grand Gannay), 3 ad. le 4 janvier (S. MERLE).

Le val de Loire bourbonnais accueille l'espèce pour la première fois alors qu'il existe 31 données pour le val d'Allier bourbonnais. Depuis 2000, le Cygne de Bewick a été observé en moyenne tous les 3 ans. Les observations se répartissent entre le 14 décembre avec un adulte à Parentignat (63) en 2009 et le 15 février avec un adulte à Bessay-sur-Allier (03) en 2004. C'est au cœur de l'hiver que l'espèce apparaît le plus souvent, après des vagues de froid qui font fuir les oiseaux de leur aire d'hivernage située normalement plus au nord. Cependant, la donnée obtenue cette année ne confirme pas cette règle, la température moyenne sur l'ensemble de la France en décembre 2012 étant supérieure de 1,2° C à la normale et le début du mois de janvier ayant été très doux (source : Météo France).

### **CYGNÉ CHANTEUR\*** – *Cygnus cygnus* (8/2 - 2/6)

**Puy-de-Dôme** : Beaulieu (bourg), 6 ad. le 1<sup>er</sup> décembre (R. RIOLS, D. PAGES).

Groupe observé en migration active. Il s'agit de la première mention pour le Puy-de-Dôme et aussi de la première donnée en dehors du département de l'Allier. La dernière observation régionale remontait à presque deux ans avec 2 adultes stationnant à Beaulon et Montbeugny (03) du 3 février au 13 mars 2012 (R. RIOLS, F. LANDRE, G. LE ROUX).

### **OIE RIEUSE** – *Anser albifrons* (30/24 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Maringues (le Gravier de l'Île), 1 ad. le 2 décembre (J.-P. DULPHY).

Le val d'Allier entre Maringues et les Martres-d'Artière accueille régulièrement cette espèce ces dernières années. Mais, pour une fois, elle n'est pas restée passer l'hiver au milieu des Bernaches du Canada !

### **NETTE ROUSSE x FULIGULE MILOUIN** – *Netta rufina* x *Aythya ferina* (0/0 - 1/1)

**Allier** : Ainay-le-Château (étang des Barres), 1 le 22 août (A. TROMPAT).

Il s'agit de la première donnée documentée de cet hybride dans la région.

### **FULIGULE NYROCA\*** – *Aythya nyroca* (48/13 - 2/1)

**Puy-de-Dôme** : Maringues (le Gravier de l'Île), 1 m. ad. le 31 janvier et le 3 février (B. ROCHE, G. LE COZ).

Cet hivernant habitué des lieux était déjà présent à la fin de l'année 2012 depuis le 7 décembre et aura donc stationné 64 jours. Il est probable que cet oiseau gravitait sur d'autres plans d'eau à proximité puisqu'il n'a pas été noté début janvier malgré un suivi régulier du site.

**FULIGULE MILOUINAN** – *Aythya marila* (7/7 - 9/1)

**Haute-Loire** : Fontannes (le Pont de Lamothe), 1 f. de première année du 26 novembre au 8 décembre (B. GILARD et al.).

Seulement deux mentions antérieures étaient connues en Haute-Loire. La première provenait déjà de cette ancienne gravière avec une femelle le 29 novembre 1996 (Olivier et Françoise TEYSSIER). De une jusqu'à 3 femelles avaient ensuite été observées aux gravières de Bas-en-Basset au début de l'année 2000 (J.L. BREYSSE et al. in GIRAUD et le CHD 43, 2003). Le Fuligule milouinan se montre de plus en plus rare en Auvergne : d'apparition presque annuelle dans les années 80 et 90, il n'a été observé qu'une année sur 3 dans les années 2000 et cette observation est la première pour la décennie en cours.



Fuligule milouinan, 1<sup>ère</sup> année, Fontannes (43), décembre 2013 (R. RIOLS)

**EIDER A DUVET** – *Somateria mollissima* (3/2 - 1/1)

**Allier** : Vichy (lac d'Allier), 1 imm. de première année le 25 novembre (C. RIVOAL).

La retenue du pont-barrage de Vichy a accueilli une belle diversité d'oiseaux d'eau en quelques jours à la fin du mois de novembre : un Harle huppé, une Erismature rousse, plusieurs groupes de Tadornes de Belon, des Goélands bruns et cendrés ainsi que cet Eider à duvet. Cette observation d'Eider n'est cependant pas une première pour ce plan d'eau : un individu avait en effet été noté à plusieurs reprises entre le 4 novembre 1999 et le 16 janvier 2000 (R. ANDRIEU, D. HOUSTON).

**MACREUSE BRUNE** – *Melanitta fusca* (12/4 - 2/6)

**Puy-de-Dôme** : Aydat (lac d'Aydat), 6 le 26 novembre (B. GILBERT, S. HEINERICH).

Bel effectif puisque la Macreuse brune est généralement notée à l'unité dans notre région et les groupes supérieurs à 3 individus restent exceptionnels. Les 9 individus (accompagnés d'une Macreuse noire) observés à Cournon-d'Auvergne (63) du 24 au 27 novembre 1995 constituent toujours le groupe le plus important rencontré dans la région.

**HARLE HUPPE** – *Mergus merganser* (28/8 - 24/8)

**Allier** : Vichy (lac d'Allier), 1 f. ou imm. de première année du 18 au 24 novembre (D. HOUSTON et al.) ; Prémilhat (étang de Sault), 2 f. ou imm. de première année le 24 novembre (F. BIEGNON) ; Vernusse (étang de Rivalais), 1 f. ou imm. de première année le 24 novembre (N. DESCHAUME).

**Haute-Loire** : le Bouchet-Saint-Nicolas (lac du Bouchet), 1 f. ad. et 2 imm. de première année du 14 au 16 novembre, puis 1 imm. de première année du 17 au 22 novembre (D. PERROCHEAU et al.).

**Puy-de-Dôme** : Joze (les Bressons) 1 femelle du 2 au 10 avril (J.-C. LABLANQUIE et al.).

Avec 24 données pour 8 individus, l'année 2013 fournit un nouveau record, tant pour le nombre d'observations que pour le nombre d'oiseaux. Hormis la femelle notée à Joze début avril, les 7 autres individus ont été vus dans un intervalle de 10 jours en novembre. Il s'agit d'un passage vraiment exceptionnel car l'espèce n'est pas annuelle dans la région. A noter aussi que, malgré l'ampleur de ce passage, aucun mâle adulte n'a été observé.



Harles huppés, le Bouchet-Saint-Nicolas (43), novembre 2013 (D. PERROCHEAU)

**PLONGEON ARCTIQUE** – *Gavia arctica* (16/2 - 3/1)

**Puy-de-Dôme** : Parentignat (les Mayères), 1 imm. de première année le 24 novembre (G. ET J. PICOTIN, D. PAGES).

Parmi les 3 espèces de plongeurs déjà observées en Auvergne, l'arctique se montre le plus rare depuis 2000 avec seulement 4 individus observés, contre 7 individus pour le Plongeon imbrin et 8 pour le catmarin. A noter que cet oiseau a été trouvé sur un petit plan d'eau également fréquenté par un Plongeon imbrin.

**PLONGEON IMBRIN** – *Gavia immer* (4/3 - 9/2)

**Cantal** : Lanobre (château de Val), 1 le 12 janvier, le 16 février et le 10 mars (T. LEROY).

**Puy-de-Dôme** : Parentignat (les Mayères), 1 imm. de première année les 23 et 24 novembre (G. ET J. PICOTIN, D. PAGES).

L'oiseau du Cantal, que T. Leroy a noté à 3 reprises en 4 passages sur ce site au début de l'année, aura donc stationné au moins 2 mois et était probablement un immature de deuxième année. Les dernières observations de Plongeon imbrin en Auvergne avaient déjà été réalisées sur cette retenue les 7 et 24 février 2010 (anonyme, S. HEINERICH). L'oiseau d'Issoire fournit quant à lui la première donnée puy-dômoise depuis 10 ans (1 individu au lac Chambon le 18 mars 2003 observé par T. BERNARD).



Plongeon imbrin, 1<sup>ère</sup> année, Parentignat (63), novembre 2013 (D. PAGES).

**BUTOR ETOILE** – *Botaurus stellaris* (84/19 - 12/4)

**Allier** : Trévol (les Brays), 1 le 21 juillet (F. LEGENDRE).

**Cantal** : Madic (lac de Madic), 1 du 19 janvier au 21 mars (A. CHAILLOU, A. BADUEL et al.).

**Haute-Loire** : Bas-en-Basset (gravière), 1 le 10 avril (J.-P. BOULHOL).

**Puy-de-Dôme** : Pulvérières (étang Grand), 1 du 27 octobre au 11 novembre (C. AMBLARD, F. JOURNEAUX et al.).

Le lac de Madic (15) accueille cette espèce pour le deuxième hiver consécutif. Un suivi régulier du site aura permis de noter sa présence durant 2 mois. Le Butor est également noté pour la deuxième année consécutive à Bas-en-Basset (43) lors du passage pré-nuptial, à des dates très similaires : le 5 avril en 2012 et le 9 avril en 2013. L'espèce est presque devenue annuelle depuis 2003 et semble être en augmentation ces 4 dernières années avec 4,75 individus observés par an. Depuis 1975, le Butor est noté en Auvergne principalement en hiver (39% des individus, n=14) et au printemps lors du passage pré-nuptial (33% des individus, n=13). Les données automnales sont par contre rares (14% des individus, n=7), sans oublier qu'il n'y a que 2 données en décembre. Ceci est-il un reflet du défaut de prospection par les naturalistes en automne, comme souligné par GUELIN (2013) ? Les 3 données estivales depuis 2003 ne présagent en rien d'une future reproduction, les grandes roselières nécessaires à la nidification du Butor ayant toujours été très rares dans notre région ou disparues depuis longtemps.



Butor étoilé, Pulvérières (63), novembre 2013 (F. JOURNEAUX)

**BLONGIOS NAIN** – *Ixobrychus minutus* (15/8 - 2/2)

**Cantal** : Madic (lac de Madic), 1 ad. le 27 avril (T. LEROY).

**Puy-de-Dôme** : la Roche-Noire (Belle-Rive), 1 le 24 août (A. CITRON).

*Le Blongios est observé presque chaque année depuis 2005 (il manque en 2010), principalement entre fin avril et fin mai. Toutefois, bien peu d'observations concernent des nicheurs potentiels et son statut actuel en période nidification est inconnu dans la région mais son état de conservation doit être très défavorable, au bord de l'extinction. Deux mentions de nicheurs possibles entre 2000 et 2007, à Saint-Bonnet-Tronçay (03) et à Parentignat (63), sont citées dans l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (2010). Depuis, on peut ajouter une observation d'un adulte à Saint-Rémy-en-Rollat (03) en juin 2008 où il a niché entre 1973 et 1975, la mention sans suite d'un chanteur cantonné 4 jours en 2009 à Olby (63), à nouveau une observation en juin 2012 à Parentignat. L'observation d'avril 2013 au lac de Madic (15) rappelle aussi que cet ardéidé a niché sur ce plan d'eau entre 1977 et 1979. Seule une prospection ciblée avec des écoutes au crépuscule permettrait de mieux connaître le statut de ce héron.*

**CRABIER CHEVELU** – *Ardeola ralloides* (29/23 - 2/3)

**Cantal** : Ytrac, 2 le 27 mai (anonyme) ; Chavagnac (Fons-Nostre), 1 le 7 juin (L. COSTA, D. SIEGEL).

**2012 Allier** : Varennes-sur-Allier (la Grande Garenne), 1 le 28 avril (V. PONNELLE).

*A noter que les mentions de plus d'un individu en halte migratoire sont très rares. La commune d'Ytrac a donc accueilli pas moins de 7 individus différents en moins de 20 ans ! La donnée en retard de 2012 porte quant à elle le nombre de données de Crabier chevelu à 4 pour cette année.*

**SPATULE BLANCHE** – *Platalea alba* (21/12 - 4/3)

**Allier** : Isle-et-Bardais (étang de Pirot), 1 imm. de deuxième année le 11 janvier (A. TROMPAT).

**Haute-Loire** : Saint-Georges-d'Aurac (Sarlièves), 1 ad. les 5 et 6 mai (D. PERROCHEAU, F. ORIOL).

**Puy-de-Dôme** : Egliseneuve-d'Entraigues (lac de l'Esclauze), 1 imm. de deuxième année le 20 mai (T. LEROY).

*La Spatule hivernante dans le département de l'Allier a été notée pour la première fois le 11 novembre 2012 et aura donc stationné 130 jours. Pour rappel, il s'agit du premier cas d'hivernage en Auvergne.*

**PYGARGUE A QUEUE BLANCHE\*** – *Haliaeetus albicilla* (2/2 - 1/1)

**Allier** : la Ferté-Hauterive (Boudemange), 1 imm. le 15 février (anonyme).

*Un immature avait été signalé les 30 et 31 janvier dans la Réserve Naturelle du Val d'Allier mais aucune description n'a été transmise au comité. Suite à ces deux observations, de nombreux observateurs ont essayé de voir cet oiseau les semaines suivantes mais seules deux personnes ont eu cette chance au final. Le Pygargue n'avait plus été noté dans la réserve depuis le 4 décembre 1994 (R. BLANCHON).*

**GYPAETE BARBU** – *Gypaetus barbatus* (0/0 - 1/1)

**Haute-Loire** : les Estables (Chaulet), 1 imm. de deuxième année le 3 juin (B. DELHOMME).

*Des 4 individus différents ayant traversé notre région cette année, un seul individu non marqué et ne portant pas de balise GPS, a été accepté en catégorie A par le comité. Les 3 autres Gypaètes, porteur d'une balise GPS, étaient issus de programmes de réintroduction et ont été inscrits en catégorie E. Pour rappel, les observations sont les suivantes : 1 immature de 2<sup>ème</sup> année originaire des Grands Causses, nommé Basalte, est observé une première fois par A. BONNET et G. COUZIL le 3 mars à Saint-Front (43), à la limite avec l'Ardèche, puis fait une incursion plus longue du 14 au 16 avril dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-loire d'après les données obtenues grâce à sa balise GPS. Du 16 au 17 avril, c'est au tour d'Angelo, immature de 2<sup>ème</sup> année originaire du Vercors, de visiter le Cantal. Enfin, un immature de 1<sup>ère</sup> année originaire des Grands Causses, nommé Layrou, stationne du 7 au 9 août à Cassaniouze (15). Jusqu'à 2013, une seule donnée de Gypaète était connue dans notre région : un oiseau trouvé mourant à Cosne-d'Allier (03) le 13 août 1975 (R. ET S. AUCLAIR). Cet oiseau avait été lâché en Savoie pour les tentatives de réintroduction.*

**VAUTOUR MOINE** – *Aegypius monachus* (21/19 - 12/7)

**Allier** : Audes (le Peu), 2 imm. le 8 juin (E. DUPONT, T. et T. BATTUT).

**Cantal** : Andelat (le Lac), 1 le 17 avril (S. HEINERICH) ; le Falgoux (Suc de la Blatte), 1 le 6 juillet (J.-Y. DELAGREE, F. EMBERGER, S. ALCOUFFE et al.).

**Haute-Loire** : Moudeyres (la Rose), 2 le 26 juillet (V. MAURIN) ; les Estables (Mont Mézenc), 1 le 29 août (J.-P. BOULHOL) ; les Estables (Jacassy), 1 le 5 septembre (J.-P. BOULHOL, F. ROME).

*La donnée de l'Allier est la première mention documentée de ce département. La date est quant à elle classique, cette espèce apparaissant dans notre région principalement entre mi-avril et fin septembre. Par ailleurs, le Vautour moine étant observé chaque année dans le massif du Mezenc, le comité a décidé de ne plus le soumettre à homologation dans le périmètre de la Communauté de Communes du Mezenc à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.*



**BUSARD PALE\*** – *Circus macrorus* (4/4)

**Cantal** : Trémouille (le Cousteix), 1 mâle adulte le 6 avril (T. LEROY) ; Cussac (narse de Lascols), 1 imm. de deuxième année le 22 avril (R. RIOLS).

**Haute-Loire** : Saint-Bonnet-le-Froid (col de la Baraque), 1 imm. de première année le 22 septembre (V. PALOMARES).

**Puy-de-Dôme** : Plauzat (Marcenat), 1 mâle adulte le 8 avril (T. BRUGEROLLE).

**2012 Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 mâle adulte le 17 octobre (G. BRUGEROLLE). (CHN)

*Record de données en 2013 (3 au printemps, 1 en automne) pour la première année d'inscription du Busard pâle sur la liste du CHR. Les observations du printemps sont à placer dans le cadre d'un afflux exceptionnel en France avec au moins 70 individus observés sur tout le territoire. L'oiseau en migration active en septembre à Saint-Bonnet-le-Froid, à la limite de la Haute-Loire et de l'Ardèche, soulève un autre point : la migration postnuptiale est bien peu suivie en Haute-Loire et les quelques journées de suivi réalisées par V. PALOMARES cet automne montre que le passage ne doit pourtant pas y être négligeable. Des observations ponctuelles, comme par exemple ces groupes de Cigognes blanches en migration active à Monistrol-sur-Loire en août 2011 et 2012 ou ces 465 Milans royaux en migration active le 17 octobre 2013 à Saint-Front, montrent qu'il y a certainement des pistes à creuser pour des suivis, même partiels, de la migration postnuptiale dans ce département.*



Busard pâle, 2<sup>ème</sup> année, Cussac (15), avril 2013 (R. RIOLS).

**BUSE PATTUE\*** – *Buteo lagopus* (9/1)

**Cantal** : Ussel (le Puech de Luc), Coltine (la Montagne, la Cham de Coltine) et Roffiac (les Sagnes), 1 mâle de quatrième année du 6 janvier au 5 mars (R. RIOLS, S. HEINERICH et al.).

*Ce mâle est fidèle au site depuis 3 hivers, permettant ainsi de lui donner un âge. Il a été noté dès le 9 décembre 2012 (sous réserve d'homologation par le CHN) et aurait donc stationné trois mois et demi. Après 3 hivers de présence de cette espèce dans notre région, une petite synthèse des observations serait la bienvenue.*

**AIGLE DE BONELLI** – *Aquila fasciata* (0/0 - 1/1)

**Allier** : la Ferté-Hauterive (Boudemange), 1 mâle de deuxième année le 2 février (R. RIOLS).

*Première mention pour le département de l'Allier. Espèce méditerranéenne, l'Aigle de Bonelli est l'un des rapaces les plus menacés de France avec seulement 30 couples cantonnés en Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes en 2012 (SCHER in QUAINTEENNE et al., 2013). Les adultes sont sédentaires mais les jeunes ont une forte tendance à se disperser, comme le prouve cette observation au nord de son aire de distribution. En France, les aires sont systématiquement suivies et les poussins bagués, dans le cadre d'un Plan national de conservation initié en 1999. Cet oiseau né en 2012 et non bagué n'était donc probablement pas d'origine française. La liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, 2000) mentionne 6 données antérieures à 2000 : un immature en septembre 1995 à Albepierre-Bredons dans le Cantal et 5 données d'oiseau seul entre 1984 et 1998 dans le Puy-de-Dôme. Les observations sont les suivantes : un immature à Marsat le 31 mai 1984 (PARRA E. & D'AMICO F., 1985), un immature le 23 août 1990 puis un jeune le 11 septembre 1992 sur le site de suivi de la migration de la montagne de la Serre à Saint-Saturnin (observateurs Serre) ; une autre observation aurait été faite à Ennezat en juin 1992 (G. BLANC) et, enfin, 1 adulte est noté le 13 juin 1998 à Montaigut-le-blanc (Groupe jeunes Montaigut, E. BOITIER). On notera donc que l'observation de 2013 est la première mention hivernale dans la région.*



Aigle de Bonelli, mâle 2ème année, et Pigeons ramiers, la Ferté-Hauterive (03), février 2013 (R. RIOLS)

**FAUCON D'ELEONORE** – *Falco eleonora* (2/3 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 imm. de deuxième année le 25 août (T. BRUGEROLLE).

A noter qu'un individu (aussi de forme claire) avait été observé à quelques centaines de mètres de là à Cournon-d'Auvergne et par la même personne en août 2007. Cette observation entre dans le pattern d'apparition classique de l'espèce : tous les Faucons d'Éléonore en Auvergne (n = 7) ont été notés en juillet et en août.

**RALE DES GENETS** – *Crex crex* (10/4 - 1/1)

**Allier** : Thiel-sur-Acolin, 1 cht le 22 mai (M.-A. LARBOT).

**2007 Haute-Loire** : Saint-Haon (le Thor), 2 chts le 23 juillet (C. TOMATI).

Deux données qui illustrent bien la méconnaissance du statut actuel du Râle des genêts dans notre région. Celle de l'Allier concerne un chanteur entendu au crépuscule sur un site et à une date favorable pour la nidification. Celle de Haute-Loire rappelle les données plus ou moins régulières de chanteurs en altitude à des dates tardives et qui concernent probablement des oiseaux qui se sont déplacés suite à une fauche précoce ou un niveau d'eau trop élevé sur leurs sites de nidification habituels. Ces oiseaux se reproduisent-ils en fait ? Rappelons que cette espèce peut apparaître ponctuellement sur des sites où elle n'est pas connue ou désertés depuis plusieurs années. Par exemple, il y a eu en 2012 3 chanteurs en Saône-et-Loire et 7-11 chanteurs en Lozère, départements frontaliers avec l'Auvergne (BESLOT & DECEUNINCK in QUAINTENNE et al., 2013).

**PLUVIER ARGENTE** – *Pluvialis quatarola* (9/10 - 2/2)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 11 mai (R. RIOLS) ; Chavagnac (Fons Nostre), 1 le 13 juin (A. SIMON, L. COSTA, D. SIEGEL).

Ces 2 nouvelles observations rentrent parfaitement dans la phénologie d'apparition bien que d'une manière générale la migration postnuptiale soit mieux représentée que celle de printemps. Notons aussi que l'oiseau du 13 juin a été photographié sous des averses de neige, preuve d'un printemps 2013 bien « pourri ».

**BECASSEAU TACHETE\*** – *Calidris melanotos* (12/5 - 3/2)

**Cantal** : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 imm. de deuxième année le 4 mai (R. RIOLS).

**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 1 imm. de première année les 4 et 5 septembre (D. PERROCHEAU).

Noté pour la première fois en Auvergne le 22 septembre 1984 à Varennes-sur-Allier (03) par D. BRUGIERE, le Bécasseau tacheté compte désormais 15 données pour 10 individus différents dans la base de données de la LPO Auvergne. L'oiseau vu à Borne fournit la 1<sup>ère</sup> mention de cette espèce en Haute-Loire. A souligner aussi qu'il était accompagné d'un Bécasseau cocorli et d'un Bécasseau sanderling, 2 autres espèces de limicole très rares dans ce département. L'oiseau observé à Roffiac fournit la 3<sup>ème</sup> mention du Cantal. Désormais, chacun des quatre départements auvergnats compte au moins une observation de Bécasseau tacheté.



Bécasseau tacheté, 2ème année, Roffiac (15), mai 2013 (R. RIOLS).

**CHEVALIER STAGNATILE\*** – *Tringa stagnatilis* (1/1 - 1/1)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 22 avril (G. TOREILLES).

Depuis 2000, toutes les observations de Chevalier stagnatile en Auvergne, au nombre de 4, ont été réalisées dans les zones humides de la planèze de Saint-Flour (15). Elles concernent toutes la migration pré-nuptiale, entre le 22 avril et le 6 mai. Si un jour vous souhaitez voir un Chevalier stagnatile dans la région, vous savez où et quand chercher maintenant...

**STERNE HANSEL** – *Gelochelidon nilotica* (1/2 - 1/1)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 8 juin (T. LEROY).

Première mention de la Sterne hansel dans le Cantal. Il n'existe que 2 autres mentions connues de cette espèce en Auvergne : 2 adultes le 27 mai 2004 au lac des Bordes (Compains-63) observés par T. LEROY et 1 individu le 29 avril

1995 à Pérignat-sur-Allier (63) noté par F. DIOUDONNAT. En résumé, la Sterne hansel n'est vue qu'une seule fois par décennie ! A noter aussi que ces 3 observations ne concernent que le passage prénuptial.

**STERNE CAUGEK** – *Sterna sandvicensis* (0/0 - 1/1)

**Cantal** : Naucelles (Lardenne), 1 les 4 et 5 avril (M. MONPEYSSIN, anonyme).

Il s'agit seulement de la seconde mention régionale. La première concerne 2 individus observés le 15 mai 1987 à Cussac (15). Bien que la Sterne caugek niche et hiverne exclusivement sur les côtes maritimes, son observation à l'intérieur des terres n'est pas non plus exceptionnelle lors des passages migratoires. Elle est par exemple d'apparition annuelle sur les grands lacs de Suisse. Le lieu de l'observation est par contre très étonnant puisqu'il s'agit d'un étang de superficie très réduite entouré par des maisons et qui pourrait être qualifié de « mare à canards ».



Sterne caugek, Naucelles (15), avril 2013 (M. MONPEYSSIN)

**GUIFETTE LEUCOPTERE\*** – *Chlidonias leucopterus* (14/12 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Thiers (base de loisirs), 1 le 30 avril (R. GUILLARD).

Une seule donnée bien que l'ampleur du passage prénuptial en France ait été exceptionnel cette année. Les Guifettes leucoptères ont apparemment « boudé » notre région car le suivi des zones humides est intensif à cette période de l'année. Elle reste encore une espèce d'apparition rare en Auvergne, même si elle a été notée chaque année depuis 2011.

**CHEVECHETTE D'EUROPE** – *Glaucidium passerinum* (x/x - 1/1)

**Haute-Loire** : massif du Meygal, 1 le 7 avril (C. TOMATI).

Pratiquement aucune donnée cette année malgré de nombreuses recherches (60 données négatives !). L'oiseau du massif du Meygal avait déjà été contacté à plusieurs reprises en octobre 2012 par la même personne. Par contre, la Chevêchette n'a toujours pas été retrouvée en Chaîne des Puys (63) depuis 2 ans et aucune nouvelle des oiseaux des Monts du Livradois (63) et du massif du Pilat (43) cette année. Avec une année 2013 fraîche et pluvieuse entraînant un déficit de proies, des données de Chouette de Tengmalm peu nombreuses malgré une pression d'observation toujours plus importante, il ne fallait sans doute pas s'attendre à de nouvelles découvertes cette année...

**ENGOULEVENT D'EUROPE** – *Caprimulgus europaeus* (date tardive)

**Cantal** : Aurillac (parc Héлитas), 1, mort, le 9 octobre (anonyme).

Les données d'Engoulevent sont très rares au-delà du 15 septembre. Elles concernent généralement des oiseaux vus posés sur une route ou trouvés morts. La donnée de 2013 est seulement la seconde mention en octobre. L'autre donnée, par ailleurs la plus tardive dans la base de données de la LPO Auvergne, date du 11 octobre 1998 avec un cadavre trouvé à Clermont-Ferrand (63) par A. CLAMENS.

**GUEPIER D'EUROPE** – *Merops apiaster* (date précoce)

**Haute-Loire** : Saint-Vincent (Larcenac), 1 du 28 mars au 3 avril (J.-P. BOULHOL et al.).

Cette donnée devient la plus précoce enregistrée en Auvergne. Elle surpasse de 13 jours le précédent record de précocité : le 11 avril 2004 à Saint-Flour (J.-C. LABLANQUIE). Ces 6 dernières années, les premiers guêpiers ont été notés aux dates suivantes : le 24 avril 2008, le 24 avril 2009, le 22 avril 2010, le 17 avril 2011, le 21 avril 2012 et donc le 28 mars 2013.



Guêpier d'Europe, Saint-Vincent (43), mars 2013 (J.-P. BOULHOL)

**ROLLIER D'EUROPE** – *Coracias garrulus* (8/9 - 7/5)

**Cantal** : Vebret (Montplaisir), 1 du 14 au 17 mai (I. FAUX, T. LEROY).

**Haute-Loire** : Espaly-Saint-Marcel (les Grands Brus), 1 le 19 mai (Mr BOYER *fade* N. VAILLE-CULLIERE) ; les Vastres (Champagne), 1 le 18 août (P. DUFOUR).

**Puy-de-Dôme** : Romagnat (Redon), 1 ad. le 27 juillet (J.P. DULPHY).

Depuis 2000, 79% des observations de Rollier ont été réalisées en été. Les mouvements de dispersion postnuptiale au nord de l'aire de distribution, avant de partir passer l'hiver essentiellement dans la moitié est de l'Afrique, sont bien connus chez cette espèce. Ils concernent surtout les jeunes de l'année, mais également les adultes dans des proportions plus faibles. Il en va de même en Auvergne : sur les 6 individus pour lesquels l'âge a été déterminé par leur observateur, on compte 5 individus de 1<sup>ère</sup> année et un seul adulte. Les observations postnuptiales se concentrent principalement sur le mois d'août et la première décennie de septembre. Les données printanières sont par contre plus rares (n=3) et ont toujours été réalisées courant mai jusqu'à présent.

**HUPPE FASCIEE** - *Upupa epops* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Lamontgie (bourg), 1 le 29 novembre (J. PICOTIN).

La Huppe fasciée, un estivant qui quitte notre région vers le 15 septembre, est absente en hiver sauf cas exceptionnels. Ainsi, un individu est noté les 14 et 15 décembre 1981 à Teilhède dans le Puy-de-Dôme à 600 m d'altitude (BLANC, 1982). Un cas d'hivernage complet est signalé par R. BLANCHON en 1987-88 à Rongères (03) à 300 m d'altitude, sans doute favorisé par un hiver très doux. L'oiseau est alors vu à 5 reprises entre le 11 novembre et le 26 février (ROCHE, 1989). En 1996, un individu est noté le 12 décembre à Montoldre (03) mais cette tentative d'hivernage est sans suite. La même année, 2 oiseaux sont notés très tardivement : 1 le 6 novembre à Tronget, 1 le 9 novembre à Toulon-sur-Allier, toujours dans le département de l'Allier (BONNETA. et al., 1997). La donnée de 2 individus le 29 décembre 2006 à Olby (63) à 800 m d'altitude citée dans le *Nouvel Inventaire des oiseaux de France* (DUBOIS et al., 2008) est reprise de la liste de discussion *obs\_auvergne* et mériterait d'être plus étayée. Quant à l'observation de 2013, elle a été réalisée à 481 m d'altitude. La huppe se nourrissait sur une pelouse enneigée. Elle aurait peut-être déjà été vue les jours précédents par une autre personne, mais n'a ensuite jamais été revue après l'observation du 29 novembre.

**ALOUETTE CALANDRELLE** – *Calandrella brachydactyla* (7/9 - 2/2)

**Cantal** : Montchamp (Mauvers), 1 le 4 mai (T. BRUGEROLLE).

**Haute-Loire** : Saint-Arcons-d'Allier (la Plaine de Laroue), 1 le 19 avril (S. HEINERICH).

Notée pour la première fois en Auvergne en 1984 à Varennes-sur-Allier (03) par D. BRUGIERE, il aura fallu attendre plus de 2 décennies pour enfin revoir l'Alouette calandrelle dans notre région en 2005. L'année suivante, 2 individus sont notés en migration active à Brezons (15), fournissant ainsi la première mention en dehors du département de l'Allier. A partir de 2010, c'est une explosion du nombre de données : 1 en 2010 (première mention dans le Puy-de-Dôme), 4 en 2012 et enfin 2 en 2013 (dont la première mention en Haute-Loire). Même si le nombre de données est très réduit, un pattern d'apparition semble se dégager : au printemps (n=6) entre le 19 avril et le 25 mai, et en été (n=4) entre le 25 août et le 7 septembre.



Alouette calandrelle, Saint-Arcons-d'Allier (43), avril 2013 (S. HEINERICH)

**HIRONDELLE DE ROCHERS** – *Ptyonoprogne rupestris* (date précoce)

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (Courlande), 1 le 1er février (B. ROCHE).

Précoce en effet et difficile de parler d'un hivernage. Le lieu de l'observation est également éloigné des sites de nidification connus. Que faisait-elle là ?

**HIRONDELLE ROUSSELINE** – *Cecropis daurica* (2/2 - 2/2)

**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 1 le 31 mars (D. PERROCHEAU).

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 le 20 avril (T. BRUGEROLLE).

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mentions régionales depuis 2000 et première mention pour la Haute-Loire. Jusqu'à présent, l'Hirondelle rousseline a toujours été notée au printemps en Auvergne. L'observation du 31 mars en Haute-Loire est de loin la plus précoce puis les 3 autres mentions ont été obtenues fin avril – début mai.



Hirondelle rousseline, Borne (43), mars 2013 (D. PERROCHEAU)

**PIPIT A GORGE ROUSSE\*** – *Anthus cervinus* (10/14 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 11 septembre (G. BRUGEROLLE).

Oiseau observé en migration active. En France, les mentions automnales de cette espèce concernent généralement le mois d'octobre. Les observations en septembre et à la fin du mois d'août sont plus rares, sans être exceptionnelles toutefois. La donnée la plus précoce dans notre région lors du passage d'automne reste le 7 septembre 2009 avec 1 individu en migration active à Saint-Just-Malmont en Haute-Loire (L. GOUJON).

**BERGERONNETTE GRISE** – *Motacilla alba*

Oiseaux présentant les caractéristiques de la sous-espèce *yarrellii* dite **Bergeronnette de Yarrell** (15/18 - 5/5)

**Allier** : Couzon (les Bruyères), 1 le 31 mars (J.-C. SAUTOUR).

**Puy-de-Dôme** : le Cendre (Gondole), 1 mâle le 7 mars (T. BRUGEROLLE) ; Saint-Avit (étang de Tyx), 1 imm. de deuxième année le 17 mars (R. RIOLS) ; Mirefleurs (Pomeix), 1 mâle le 17 mars (T. BRUGEROLLE) ; Saint-Flour, 1 m. ad. le 29 octobre (T. BRUGEROLLE).

Année assez classique avec une majorité de données en mars lors du passage pré-nuptial. Sur les 5 dernières années, la Bergeronnette de Yarrell est observée en moyenne 3 ou 4 fois par an. Les mentions automnales sont par contre plus rares, avec seulement 2 données depuis 2000, uniquement en octobre.

**JASEUR BOREAL\*** – *Bombicilla garrulus* (x/x - 1/15)

**Puy-de-Dôme** : Saint-Martin-des-Olmes (Freidefont), 15 le 3 janvier (C. GOURBEYRE).

Une donnée par an, classique désormais. Par contre, un tel effectif n'avait plus été vu depuis l'invasion de février - mars 2005.

**MONTICOLE BLEU** – *Monticola solitarius* (7/3 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Mont-Dore (Puy de Cacadoigne), 1 mâle le 1er août (P. LOUDUN).

Un mâle chanteur avait été observé à 500 mètres de là le 4 juin 2011 au col de Cuzeau par J.P. DULPHY. Est-ce une simple coïncidence ou un mâle se cantonne chaque été dans cette zone à plus de 1700 mètres d'altitude ? Le Monticole bleu n'est cependant pas un oiseau qui fréquente les sommets des plus hautes montagnes. Pourtant, cette altitude n'est pas rédhibitoire pour cette espèce en période de nidification : on peut le rencontrer entre 1100 m et 1800 m dans les Alpes, jusqu'à 1600 m dans les Pyrénées mais au dessous de 800 m dans le sud du Massif Central (Lozère, Aveyron, Hérault). Le Puy de Cacadoigne et ses alentours ne semblent pas beaucoup visités par les ornithos d'après les données saisies sur Faune-Auvergne (ou alors il n'y a pas grand chose à saisir...), les zones rocheuses y sont nombreuses, qui sait si des prospections plus fréquentes dans le secteur ne réserveraient pas une bonne surprise ?

**MERLE A PLASTRON** – *Turdus torquatus* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Orcines (le Traversin), 1 le 18 novembre (S. ERARD).

Depuis 2010, les données de Merle à plastron, quelle que soit la sous-espèce, sont soumises à homologation entre le 10 novembre et le 1<sup>er</sup> mars. Or, durant ces 4 dernières années, il s'est avéré régulier jusqu'à la fin du mois de novembre

(6 données), avec de 1 à 2 observations par an entre le 10 et le 30, en effectifs très réduits cependant (plus grand groupe comprenant 3 individus). Deux données concernent des Merles à plastron de la sous-espèce nordique, une seule le Merle à plastron de la sous-espèce alpestre. Ces données semblent concerner à la fois des migrateurs tardifs et aussi des oiseaux des populations montagnardes locales restant sur place tant que les conditions hivernales ne sont pas trop rudes. L'objectif du CHR étant toujours de documenter les données d'éventuels hivernants, mentionnés comme occasionnels par BOITIER (2000), la période d'homologation a donc été modifiée et les données de Merle à plastron seront désormais à soumettre entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> mars à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **LOCUSTELLE LUCINOÏDE** – *Locustella luscinioides* (4/4 - 1/1)

**Cantal** : Madic (lac de Madic), 1 le 27 avril (T. LEROY).

5<sup>ème</sup> mention régionale depuis 2000. 3 données concernent le passage pré-nuptial et 2 le passage d'automne. Si d'autres fauvettes paludicoles comme le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvate peuvent être vues en halte migratoire dans des milieux très secs ou dans les vastes étendues céréalières, la Locustelle luscinoïde se montre plus exigeante et les observations ont systématiquement été réalisées dans la végétation de zones humides.

#### **HYPOLAÏS ICTERINE** – *Hippolais icterina* (1/1 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Plauzat (le Pradeix), 1 mâle le 28 avril (T. BRUGEROLLE).

Il s'agit de la seconde mention régionale. La première avait été réalisée sur la même commune et pratiquement à la même date (le 27 avril 2003) ! Curieusement, les 2 seules données auvergnates fournissent des dates précoces au niveau national pour cette espèce, sans être non plus extraordinaires. Par exemple, la majorité des observations en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur lors de la migration de printemps sont réalisées dans les 2 premières décades du mois de mai.

#### **PHRAGMITE DES JONCS** – *Acrocephalus schoenobaenus* (date précoce)

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (marais de Lambre), 2 le 16 mars (P. LALLEMAND).

Cette donnée devient la plus précoce enregistrée en Auvergne. Elle surpasse de 15 jours le précédent record de précocité : un chanteur le 31 mars 1977 à Lusigny-03 (F. GUELIN).

#### **ROUSSEROLLE VERDEROLLE** – *Acrocephalus palustris* (8/2 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Aubière (Grande Rase de Sarliève), 1 mâle le 9 juin (F. GUELIN).

Une fois de plus, cet oiseau a été identifié grâce à son chant : la Verderolle a le don de l'imitation et combine à merveille les expressions vocales d'une quantité d'autres espèces, tout en mêlant des sons flûtés ou de haute tonalité qui lui sont propres. L'identification visuelle reste plus hasardeuse, tant sa ressemblance avec la Rousserolle effarvate est forte. A noter aussi que cette espèce est l'un des passereaux migrateurs les plus tardifs lors du passage pré-nuptial et qu'un chanteur entendu ici ou là en juin ne prouve en rien qu'il ait des velléités de s'installer pour nicher.

#### **ROUSSEROLLE TURDOÏDE** – *Acrocephalus arundinaceus* (x/x - 3/3)

**Allier** : Lurcy-Lévis (étang des Bruyères), 1 cht le 29 juin (A. TROMPAT).

**Cantal** : Ytrac, 1 cht le 3 mai (anonyme).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Priest-Bramefant (les Gravières), 1 le 9 juin (I. STEVENSON).

Encore une fois peu de données pour cette espèce au bord de l'extinction dans la région. L'étang des Bruyères est un site habituel en période de nidification. Les dernières observations sur cet étang remontent à mai – juin 2011. Le chanteur noté à Ytrac est clairement un oiseau en halte migratoire. Quant à l'individu de Saint-Priest-Bramefant, il n'a été contacté qu'une seule fois malgré 5 prospections du site en mai et en juin.

#### **FAUVETTE PITCHOU** – *Sylvia undata* (3/3 - 0/0)

**2003 Haute-Loire** : Goudet (la Doumaze), 1 le 5 juin (C. TOMATI).

Donnée en retard mais déjà citée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (TOMATI et GIRAUD in LPO Auvergne, 2010) qui mentionne 3 observations avec indice possible de nidification en Haute-Loire entre 2000 et 2006. Depuis, la Fauvette pitchou n'a plus jamais été contactée dans la région et personne ne sait si cette fauvette fait vraiment partie de l'avifaune nicheuse d'Auvergne.

#### **FAUVETTE MELANOCEPHALE** – *Sylvia melanocephala* (0/0 - 6/2)

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Soulassse), 1 mâle du 1er janvier au 3 février (P. BUXTON, T. BRUGEROLLE, R. RIOLS) ; Corent (bourg), 1 le 15 décembre (T. BRUGEROLLE).

Découvert dans son jardin par P. BUXTON, l'oiseau de Veyre-Monton est resté ensuite cantonné dans un quartier résidentiel pendant plus d'un mois. En France, la mélanocéphale est considérée comme la plus strictement méditerranéenne de nos fauvettes car sa distribution correspond exactement à l'aire climacique du Chêne vert. Pourtant, au cours de ces 30 dernières années, elle a progressé vers le nord, en remontant sur la côte basque et en vallée du Rhône, et cette progression est aussi marquée dans la région Midi-Pyrénées. Cette modification de sa limite nord de distribution est souvent expliquée par le réchauffement climatique. IBORRA (2010) évoque aussi un changement d'occupation du sol suite à la déprise agricole qui lui serait favorable. Cette découverte au cœur de l'hiver pouvait laisser penser à une arrivée l'année précédente, voire un cantonnement dans les environs, puisque ce coteau viticole du

*Pays des Buttes, région à faible pluviométrie et parmi les plus ensoleillées d'Auvergne, n'est pas sans rappeler les milieux colonisés par cette espèce le long de la vallée du Rhône jusqu'aux alentours de Villefranche-sur-Saône. Malheureusement, des recherches au printemps n'ont jamais permis de la retrouver... jusqu'à ce qu'un oiseau (le même ? un autre ? sa descendance ?) apparaisse en décembre sur la commune voisine de Corent ! Il existe 2 autres mentions de Fauvette mélanocéphale dans la région : un individu vu et entendu le 4 avril 1998 en bord d'Allier à Crevant-Laveine-63 (P. FELTZ) et un oiseau observé près de Garabit dans les gorges de la Truyère (15) le 16 mai 1987 (C. AMBLARD). Notons aussi que, d'après la carte de l'Atlas national des oiseaux hivernants 2009-2012 (<http://www.atlas-ornitho.fr>), la mention de Veyre-Monton est la donnée hivernale la plus septentrionale en France entre décembre 2009 et janvier 2013.*

#### **POUILLOT IBERIQUE** – *Phylloscopus ibericus* (5/5 - 1/1)

**Cantal** : Lastic (Marlèche), 1 le 4 mai (T. BRUGEROLLE).

*La première mention régionale du Pouillot ibérique, considéré désormais comme une espèce différente du Pouillot véloce grâce aux études de Salomon et al., 2003, ne date que de 2005 avec un chanteur entendu le 18 juin à Saint-Urcize dans le Cantal (H. VERNE in TROMPAT et le CHR Auvergne, 2008). Depuis, il a été rencontré à 5 reprises, toujours au printemps et en été, entre le 13 mars et le 12 juillet. Ces données printanières paraissent logiques car l'identification de cette espèce n'est véritablement fiable que grâce à son chant. Cependant, aucun pattern d'apparition précis ne se dégage jusqu'à présent car les 6 données connues à ce jour sont réparties de manière homogène tout au long du printemps (1 donnée en mars, 2 en avril, 1 en mai, 1 en juin et 1 en juillet). Toutefois, les mentions en juin et juillet laissent suggérer que certains chanteurs puissent se cantonner. La donnée de 2013 fournit la troisième mention du Cantal, contre une seule pour chacun des 3 autres départements auvergnats.*

#### **MESANGE A LONGUE QUEUE** – *Aegithalos caudatus*

Oiseaux présentant les caractéristiques de la sous-espèce nominale dite **Mésange à longue queue nordique (CHN)**

**2012 Puy-de-Dôme** : Cunlhat (Ruinoux), 1 le 15 décembre (T. BRUGEROLLE).

2<sup>ème</sup> mention pour le Puy-de-Dôme.

#### **TICHODROME ECHELETTE** – *Tichodroma muraria* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Chastreix (Puy de Sancy), 1 le 7 juin (T. LEROY) ; Mont-Dore (gare de téléphérique du Val d'Enfer), 1 (femelle ?) le 17 juillet (T. LEROY).

*Cette espèce n'avait plus été observée en période de nidification depuis 1998. Elle n'est d'ailleurs pas citée dans le récent Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (2010). Dans notre région, seuls 2 cas de nidification certaine sont connus dans le massif du Sancy (63), en 1986 et 1988. Sept autres observations en période de nidification sont citées par BOITIER (2000) à nouveau dans le massif du Sancy mais aussi dans le massif du Cantal (15) et en montagne bourbonnaise (03). On peut ajouter à cette liste une donnée inédite de Bernard ROCHE : 2 oiseaux s'échangeant de la nourriture au Moine (Chambon-sur-lac-63) le 2 juin 1974. Le froid de ce printemps, la succession des épisodes pluvio-neigeux en altitude jusqu'au milieu du mois de juin et la présence de nombreux névés jusqu'à début juillet dans le Sancy ont-ils favorisé l'estivage du Tichodrome ?*

#### **CORNEILLE MANTELEE\*** – *Corvus cornix* (24/9 - 1/1)

**Cantal** : Roannes-Saint-Mary, 1 le 5 mai (anonyme).

2<sup>ème</sup> mention pour le Cantal. *La première concernait l'hivernage d'un individu à la décharge des Cramades à Saint-Flour lors de l'hiver 2008-2009. Dans notre région, la Corneille mantelée est surtout notée en hiver, entre fin novembre et début mars. Il existe quelques données au printemps, en avril et en mai, et aucune observation en été et en automne n'est connue. Par contre, la seule donnée d'hybride Corneille noire x mantelée provient du mois d'août.*

#### **NIVEROLLE ALPINE** – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Chambon-sur-Lac (col de la Cabanne), 8 le 1<sup>er</sup> avril (A. ET P. RIGAUX).

*Les données estivales de Niverolle alpine sont soumises à homologation entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre. Dans la base de données de la LPO Auvergne, les Niverolles hivernantes se montrent encore fréquentes jusque dans la dernière décade du mois de mars. Au-delà, on ne compte que 6 données, réparties de la 1<sup>ère</sup> décade du mois d'avril à la dernière décade de mai.*

#### **PINSON DU NORD** – *Fringilla Montifringilla* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Riom (Virlogeux), 1 mâle le 4 mai (J.-J. LALLEMANT).

*Les données de cette espèce sont soumises à homologation entre le 1<sup>er</sup> mai et le 20 septembre. Les dates des dernières observations printanières sont assez variables ces 6 dernières années: le 27 avril 2008, le 20 avril 2009, le 3 avril 2010, le 5 avril 2011, le 30 mars 2012 et donc le 4 mai 2013.*

#### **BOUVREUIL PIVOINE** – *Pyrrula pyrrula*

Oiseaux présentant les caractéristiques de la sous-espèce nominale dite **Bouvreuil trompetant (x/x - 3/3)**

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Soulassse), 1 le 1<sup>er</sup> janvier (T. BRUGEROLLE) ; Veyre-Monton (Veyre), 1 mâle le 3 février (T. BRUGEROLLE) ; Besse-et-Sainte-Anastaise (Olpilière), 1 mâle le 2 mars (A. ROYER).

Suite et fin du nouvel afflux de Bouvreuils trompetants initié en novembre 2012. Au final, 27 données correspondant à un total de 32 individus ont été retenues par le comité. Ce troisième afflux en moins de 10 ans a donc été plus faible que celui de l'hiver 2010-2011 (42 données) et a fortiori beaucoup moins important que la première invasion de cette sous-espèce en Auvergne lors de l'hiver 2005-2006 (plus de 100 données). Les premiers individus ont été notés aux mêmes endroits que lors de l'afflux de 2010-2011 : les bois de la Comté (63) le 12 novembre et Château-sur-Allier (03) le 14 novembre. Ensuite, des oiseaux ont été contactés dans les 4 départements de la région : le Puy-de-Dôme arrive en tête avec 18 données, suivi de l'Allier (7 données), de la Haute-Loire (2 données) et enfin du Cantal (1 donnée). Le dernier est noté le 5 mars à Besse-et-Sainte-Anastaise (63). Cependant, cet afflux diffère assez nettement du précédent : d'une part, 81 % des données ont été obtenues en moins d'un mois, du 12 novembre au 7 décembre, alors qu'elles étaient réparties de manière homogène sur 12 semaines lors de l'hiver 2010-2011 ; d'autre part, l'ouest de la Chaîne des Puys (63) ne recueille que 3 données en 2012-2013 alors que ce secteur avait concentré 16 données lors de l'hiver 2010-2011. Quelles explications avancer ? Si quelques individus de novembre étaient peut-être des migrants et ne sont pas restés dans notre région (un seul individu noté clairement en migration active à Saint-Bonnet-le-froid (43) le 19/11), l'explication la plus vraisemblable est un défaut de prospection des zones d'hivernage favorables aux bouvreuils, notamment le bassin amont de la Sioule à l'ouest de la Chaîne des Puys. La période s'étalant de la seconde moitié de décembre jusqu'au mois de mars ayant été fraîche et enneigée au-dessus de 900 m, surtout les week-ends, peu d'observateurs ont prospecté ces contrées, préférant les zones humides de plaine, ou sont restés au chaud à la maison...

#### **BRUANT DES NEIGES – *Plectrophenax nivalis* (6/9 - 1/1)**

**Haute-Loire** : Chaudeyrolles (les Narcès), 1 f. ad. le 21 octobre (A. BONNET).

Il s'agit de la seconde donnée dans le Massif du Mézenc. La première concernait un individu observé le 25 décembre 2010 à Moudeyres (V. MAURIN). Sur l'ensemble de la région, le Bruant des neiges est devenu d'apparition annuelle depuis 2009, avec 1 à 2 observations par an, uniquement à plus de 1000 m d'altitude. Les mentions en décembre et janvier sont majoritaires, laissant suggérer un hivernage très réduit de l'espèce en Auvergne.

### **Errata des précédents rapports**

#### **Rapport 2010 (le Grand-Duc 78, 34-43)**

p35, Bernache à cou roux, CHN, la donnée suivante « 2006 Allier : Saint-Rémy-en-Rollat (boire des Carrés), 1 le 7 janvier (R. ANDRIEU) » est à placer en catégorie E et non en catégorie A-C.

P41, Pouillot véloce sibérien, lire : « *Phylloscopus collybita tristis/fulvescens* » et non « *Phylloscopus collybita tristis/yakutensis* ».

#### **Rapport 2012 (le Grand-Duc 81, 34-48)**

p46, Pouillot véloce sibérien, lire : « *Phylloscopus collybita tristis/fulvescens* » et non « *Phylloscopus collybita tristis/yakutensis* ».

Nos remerciements à Louis Sallé pour nous avoir signalé l'erreur de nom scientifique du Pouillot véloce sibérien.

### **Bibliographie**

**BONNET A., GILARD B., PIALOUX J.-C., VIGIER D., BOITIER E., DULPHY J.-P. & LALLEMANT J.-J., 1997.** Annales ornithologiques de la LPO Auvergne. Période du 15/07/95 au 31/12/96. *Le Grand-Duc*, 51 :31-58.

**BOITIER E., 2000.** Sur le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) en Auvergne : aspects historiques et phénologiques. *Le Grand-Duc*, 56 :14-19.

**BOITIER E. (Dir), 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-Duc*, Hors-série 1, 132 p.

**BLANC G., 1982.** Tentative d'hivernage d'une Huppe fasciée (*Upupa epops*) dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 21 : 52.

**CROCHET P.-A., DUBOIS P.J., JIGUET F., LE MARECHAL P., PONS J.-M. & YESOU P., 2013.** Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2010-2012). 13ème rapport de la CAF. *Ornithos*, 20 : 164-173.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2008.** *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Ed. Delachaux & Niestlé, Paris, 550 p.

**GIRAUD A. et le CHD 43, 2004.** Rapport du Comité d'Homologation Départemental 43. Les espèces homologuées en Haute-Loire de fin 1997 à 2003. *Le Grand-Duc*, 64 : 16-22.

**GUELIN F., 2013.** Méthodologie d'exploitation phénologique des données VisioNature. *Le Grand-Duc*, 81 : 83-93.



- IBORRA O., 2010.** Réflexion sur le statut régional de quatre espèces du genre *Sylvia* en Rhône-Alpes. *Le Bièvre*, 24 : 7-18.
- L.P.O. Auvergne, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Ed. Delachaux & Niestlé, Paris, 575 p.
- PARRA E. & D'AMICO F., 1985.** Observation d'un Aigle de Bonelli immature (*Hieraaetus fasciatus*) dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 26 : 62-63.
- QUAINTENNE et les coordinateurs espèces, 2013.** Les oiseaux nicheurs rares et menacés de France en 2012. *Ornithos*, 20 : 297-332.
- ROCHE P., 1989.** Annales du Centre Ornithologique Auvergne. Période du 15/7/87 au 25/7/88. *Le Grand-duc*, 34 : 49-64.
- SALOMON M., VOISIN J.-F. & BRIED J., 2003.** On the taxonomic status and denomination of the Iberian Chiffchaffs. *Ibis*, 145 : 87-97.
- TROMPAT A. et le CHR Auvergne, 2008.** Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2007. *Le Grand-duc*, 72 : 37-45.



ISSN 0154 - 2109



# Avifaune hivernante en Auvergne : période 2009-2014.

Jean-Pierre Dulphy & LPO Auvergne.

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



© LPO Auvergne - F. Guélin



Avant que ne sorte le nouvel Atlas des oiseaux hivernants nous avons repris les données stockées sur Faune-Auvergne pour avoir une image de l'hivernage dans notre région. L'Auvergne dispose d'un Atlas datant de 1987 (CENTRE ORNITHOLOGIQUE AUVERGNE, 1987) et correspondant à la période 1976-1984. Depuis nous avons publié quelques notes (DULPHY, 2010 ; DULPHY, 2011 ; DULPHY, 2012).

La période prise en compte est décembre-janvier, pour chaque hiver. Nous rappellerons les résultats des 4 hivers pris en compte pour l'Atlas national (pas encore sorti donc) et nous avons ajouté l'hiver 2013-2014, qui est apparu à beaucoup d'ornithologues comme un hiver avec peu d'oiseaux.

Les espèces ont été regroupées pour faciliter le suivi de l'exposé. Le découpage en tableaux est donc un peu arbitraire, mais permet de n'avoir à consulter que des tableaux de taille moyenne.

Par ailleurs, pour quantifier un peu le phénomène observé cet hiver, nous avons refait quelques transects au long de l'Allier (DULPHY, 1999 ET DULPHY, 2008).

Notre objectif est avant tout de dresser un bilan. Volontairement la discussion sera donc succincte.

*Dans les tableaux c'est le nombre de données qui a été reporté. Compte tenu de nombreux doublons le nombre d'individus concernés a été parfois mis entre parenthèses. Par ailleurs pour éviter de mettre de nombreux 0 des tirets ont été mis lorsqu'il n'y avait pas de données.*

*N = espèce nicheuse.*

### ➤ **Espèces allochtones (12)**

Nous traiterons à part les allochtones. Elles ont été au nombre de 12, avec finalement peu de données, sauf pour la Bernache du Canada, qui se reproduit librement et pourrait être mise dans le tableau suivant. Quelques données de Bernache nonnette correspondent à des oiseaux captifs. Elles ont été mises dans le tableau des allochtones. Quelques espèces sont captives, d'autres volent, mais ce statut n'est pas toujours clair dans la banque de données. Quant aux Oies cendrées domestiques, les observateurs ne les saisissent pas, sauf exception. Finalement, à part les Bernaches du Canada, les espèces allochtones sont anecdotiques, la plupart étant d'ailleurs captives.

<b>Hiver :</b>	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Dendrocygne fauve			1			Un oiseau volant
Cygne noir					1	Captif
Oie cygnoïde	6 (16)	2 (3)	6 (7)	8 (3)	6 (1)	Captives ; un volant
Oie à tête barrée	5 (2)	20	4 (8)	5 (3)	11 (13)	Captives
Bernache du Canada	131	174	130	148	126	Volantes
Bernache nonnette			3 (1)	5 (2)	2 (1)	Captives
Ouette d'Egypte				7 (1)		Un oiseau volant
Tadorne casarca	2				2	Volants
Canard Carolin	6 (1)	2 (1)	1 (1)			Volant
Mandarin	3	1	2	3	10	Volants
Sarcelle bariolée	3	1				Un oiseau volant
Faisan vénéré			2	2	2	Lâchers
<b>Total données</b>	156	200	149	178	169	



➤ **Cygnes, oies, canards, et grands échassiers (37)**

La liste des oiseaux d'eau présents en hiver dans notre région est conséquente. Mais, à part quelques espèces, la plupart sont rares. Cette première liste concerne 37 espèces (dont la Bernache nonnette comptée déjà plus haut). Seules 14 espèces ont des effectifs nicheurs.

Hiver	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Cygne tuberculé	71	75	124	143	122	N
Cygne de Bewick	1	-	1	1	-	Rare
Cygne chanteur					2 (6)	Rare
Oie rieuse	-	3(1)	8(2)	-	1	Rare
Oie cendrée	10	32	14	29	16	Rare
Bernache nonnette	25 (29)	20 (10)		1	-	Rare
Tadorne de Belon	65	60	31	14	63	Rare
Canard siffleur	127	131	58	117	138	
Sarcelle d'hiver	235	284	225	232	272	N
Canard colvert	623	853	870	1065	1216	N
Canard pilet	22	25	5	5(11)	6(10)	Rare
Canard souchet	79	38	23	40	54	N
Canard chiépeau	136	139	66	132	157	N
Nette rousse	6(12)	14	16	15	9(9)	Rare, N
Fuligule milouin	115	98	73	82	55	N
Fuligule nyroca	6(1)	2(1)	12(1)	9(1)	4(1)	Rare
Fuligule morillon	83	104	37	57	12	N
Fuligule milouinan					7 (1)	Rare
Macreuse noire	-	3(1)	-	-	-	Rare
Garrot à œil d'or	-	3(3)	-	2(1)	23 (1)	Rare
Harle piette	1	1	-	-	-	Rare
Harle bièvre	34	20	5(2)	1	7(5)	Rare
Plongeon catmarin		1			-	Rare
Plongeon arctique				15(1)	-	Rare
Plongeon imbrin				2(1)	4 (1)	Rare
Grèbe castagneux	68	101	117	90	74	N
Grèbe huppé	293	329	400	430	438	N
Grèbe jougris	-	2(1)	-	-	-	Rare
Grèbe à cou noir	-	3(1)	-	-	2(3)	Rare
Grand cormoran	590	829	866	1061	1090	
Butor étoilé	1	1	11(2)	3(1)	-	Rare
Bihoreau gris	-	-	2(3)	-	-	Excep., N
Garde-bœufs	13	17	64	9	12	Rare N
Aigrette garzette	17	6	3	8	8	Rare N
Grand aigrette	343	574	925	798	1006	
Héron cendré	570	866	1092	1103	1293	N
Spatule	-	-	-	7(1)	-	Rare

Seules 13 espèces ont un nombre de données et d'individus notables. Une bonne idée des effectifs est donnée par les rapports Wetlands (cf le site de faune-auvergne pour les rapports 2009-2013, J.J. Lallemand coord.). Pour les espèces rares nous avons mis le nombre d'individus. C'est d'ailleurs souvent un individu qui est présent et de nombreux observateurs !

Pas de variation notable au cours de la période, sauf une diminution du nombre annuel de données de Fuligules milouin et morillon. A noter que les données de grands Cormorans n'indiquent pas bien leur diminution, mais elle est nette suite à leur tir systématique. Simplement il y a maintenant peu d'individus par donnée ! Grande Aigrette et Héron cendré voient leur nombre de données augmenter.

➤ **Phasianidés, Cigognes et Grue cendrée (20)**

La Cigogne noire ne passe normalement pas l'hiver dans la région, mais la Cigogne blanche reste en petit nombre dans le val d'Allier bourbonnais. Il y a 8 espèces nicheuses dans ce groupe. La Grue cendrée est maintenant bien présente, grâce à son hivernage également en val d'Allier bourbonnais.

Hiver	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Perdrix rouge	21	46	31	30	34	N
Perdrix grise	2	5	9	23	11	N
Faisan de Colchide	42	75	86	60	93	N
Cigogne noire	-	-	-	1	-	Except., N
Cigogne blanche	11	24	26	32	13	Rare, N
Grue cendrée	232	180	114	229	162	Hivernante
<b>Rapaces</b>						
Milan royal	317	505	1396	840	661	N
Milan noir	-	3	11(3)	17	9	Rare, N
Pygargue				2	10(1)	Très rare
Vautour fauve					2	Rare
Busard des roseaux	2	-	-	-	-	Exceptionnel
Busard St Martin	85	197	188	199	107	N
Autour	14	28	26	25	24	N
Epervier	105	258	244	314	272	N
Buse variable	720	2471	2098	2668	2252	N
Buse pattue*		30	20	6	-	Rare
Aigle royal	-	2	5	3	3	Rare
Faucon crécerelle	253	839	950	998	810	N
Faucon émerillon	12	27	21	20	15	Rare
Faucon pèlerin	35	61	95	101	80	N

14 espèces de rapaces sont donc visibles en hiver, des plus rares (Pygargue) aux communs (Buse variable, Faucon crécerelle). 8 sont nicheuses. La Buse pattue (données homologuées) est venue durant 3 hivers et sa présence mériterait une petite synthèse. Le Milan noir hiverne à l'unité (HEINERICH, 2012). Le Milan royal est bien présent en hiver dans le sud de la région (entre 1300 et 1500 individus, synthèses de R. Riols).



➤ **Limicoles et Laridés (23)**

Nous avons regroupé dans ce tableau limicoles et laridés, soit 23 espèces. Seules 10 espèces de ce tableau ont des effectifs nicheurs. 9 ont des effectifs notables en hiver, soit faibles (Râle d'eau, Chevalier guignette) soit « incomptables » (Gallinule, Bécassine des marais, Bécasse)

Hiver	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Râle d'eau	11	15	43	17	29	Rare, N
Gallinule	118	186	239	175	318	N
Foulque	388	463	458	494	594	N
Vanneau huppé	124	225	151	150	110	N
Avocette	-	1	1	1	1	Rare
Pluvier doré	-	4	2	10	-	Rare
Bécasseau variable	1	4	2	-	-	Rare
Combattant varié	7	2	-	-	-	Rare
Bécassine sourde	1	-	-	-	2	Rare
Bécassine des marais	65	62	65	66	103	N
Bécasse des bois	30	23	22	54	45	N
Courlis cendré	15	27	25	29	12	N
Chevalier gambette	-	-	-	1	-	Rare
Chevalier aboyeur	2	15	8	3	-	Rare
Chevalier culblanc	49	88	104	143	118	
Chevalier guignette	35	19	20	13	35	Rare, N
Mouette mélanocéphale	1		3	-	2	Rare
Mouette pygmée	2	1	8	-	2 (1)	Rare
Mouette rieuse	154	127	112	134	129	N
Goéland cendré	31	23	9	4	8	Rare
Goéland brun	2	2	2	4	-	Rare
Goéland argenté					1	Rare
Goéland leucopnée	95	141	172	148	207	N

➤ **Colombidés, rapaces nocturnes, pics (18)**

Ces espèces (18) sont pratiquement toutes sédentaires. Leur « abondance » hivernale est donc liée avant tout à leur statut de reproducteur. A noter un effet très important de la pression d'observation pour l'Effraie, maintenant rare, la Chevêchette, à peine découverte, la Chouette de Tengmalm, plus ou moins recherché selon les hivers. Un seul visiteur : le Hibou des marais, qui est rare et très localisé.

Hiver	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Pigeon colombin	8	34	22	20	39	
Pigeon ramier	353	708	759	738	903	
Tourterelle turque	220	487	459	620	734	
Effraie des clochers	16	42	27	74	58	
Grand-duc	139	240	251	309	262	
Chevêchette	-	-	4	5	4	Rare
Chevêche	15	25	34	38	40	
Chouette hulotte	104	162	220	120	162	
Hibou moyen-duc	29	35	22	28	29	
Hibou des marais	1	2	7	11	5	Rare
Chouette de Tengmalm	1	4	61	26	62	
Martin-pêcheur	76	113	188	146	196	
Pic cendré	5	6	1	2	7	Rare
Pic vert	325	636	703	699	769	
Pic noir	97	172	192	194	174	
Pic épeiche	397	767	769	774	681	
Pic mar	20	22	27	39	26	
Pic épeichette	27	51	43	35	44	

➤ **Passereaux (75)**

Cette liste comporte 72 espèces, et 3 sous-espèces nordiques (Pouillot véloce sibérien, Mésange à longue queue nordique, Bouvreuil trompetant). Beaucoup d'espèces de cette liste nichent. Nous avons donc plutôt indiqué les visiteurs (V). Ainsi 14 espèces sont des visiteurs dont les effectifs sont faibles, sauf la Grive mauvis, le Pinson du nord, avec des effectifs d'ailleurs très fluctuants selon les hivers. La Grive litorne et le Tarin en hiver sont surtout des visiteurs à effectifs notables.

L'hivernage de l'Hirondelle des rochers a été constaté (RIOLS, 2012), ainsi que celui du Merle à plastron, de la Bergeronnette de Yarrell, du Jaseur boréal, de la Fauvette mélanocéphale (une grande surprise), de la Rémiz, de la Corneille mantelée, du Roselin. Cependant pour ces espèces à la fois effectifs et durées de présence sont faibles. A noter quelques baisses pour le dernier hiver par rapport aux hivers précédents : Alouette des champs, Grive litorne, Grive musicienne, Grive mauvis, Roitelet huppé, Pinson du nord, Bouvreuil et Gros-bec. Et aussi quelques augmentations : Bergeronnette des ruisseaux, Rouge-queue noir, Tarier pâtre, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Choucas (peut-être plus noté avec l'enquête en cours).

Hivers	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Alouette lulu	38	44	43	39	34	
Alouette des champs	92	163	147	152	119	
Hirondelle de rochers	-	-	6	-	-	Exceptionnel
Pipit farlouse	80	74	153	113	117	
Pipit spioncelle	14	28	46	45	28	
Berg. des ruisseaux	124	153	186	121	225	
Berg. grise	75	92	114	96	124	
Berg. de Yarrell	3	-	-	-	-	Rare, V
Cincla	68	85	132	140	141	
Troglodyte	394	529	728	653	794	
Accenteur mouchet	295	463	435	557	518	
Jaseur boréal	-	3	-	1	-	Rare, V
Accenteur alpin	11	13	16	21	23	Rare
Rouge-gorge	511	992	1045	1103	1092	
Rouge-queue noir	72	84	67	59	130	
Tarier pâtre	26	12	43	27	130	
Merle à plastron	2	-	-	-	-	Rare
Merle noir	757	1757	1499	1928	1932	
Grive litorne	126	568	190	329	127	Surtout V
Grive musicienne	140	193	165	181	149	
Grive mauvis	114	92	114	109	67	V
Grive draine	234	484	603	581	574	
Fauvette à tête noire	45	42	24	32	52	
Fauvette mélan.	-	-	-	4	1	Exceptionnel, V
Pouillot véloce	48	46	115	95	175	
Pouillot v. sibérien	-	-	1	-	-	Exceptionnel, V
Roitelet huppé	47	185	178	279	113	
Roitelet à t bandeau	28	57	42	62	120	
Mésange à longue q.	287	430	482	524	513	
Més. à l. q. nordique*	-	1	-	1	-	Rare, V
Mésange nonnette	223	443	453	662	518	
Mésange boréale	37	56	69	52	31	
Mésange huppée	97	184	277	239	201	
Mésange noire	108	241	265	329	329	
Mésange bleue	630	1365	1154	1591	1472	
Mésange charbonnière	816	1514	1413	1921	1990	
Sittelle	245	516	521	745	564	
Tichodrome	16	29	23	41	50	V
Grimpereau des bois	13	16	24	14	11	
Grimpereau des jardins	151	258	240	337	267	
Rémiz penduline	-	-	-	1	-	Exceptionnel, V
Pie-grièche grise	68	194	435	319	306	
Geai des chênes	475	1002	954	1363	1202	
Pie bavarde	417	1109	935	1290	1316	

Hivers	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Cassenoix	1	3	13	29	12	Rare
Choucas	205	373	352	376	724	
Corbeau freux	87	263	182	180	208	
Corneille noire	590	1212	1156	1459	1672	
Corneille mantelée	2	-	-	-	-	Exceptionnel, V
Grand corbeau	98	225	283	267	264	
Etourneau	295	734	778	777	823	
Moineau domestique	273	743	543	790	702	
Moineau friquet	49	103	84	138	91	
Moineau soulcie	16	27	14	8	26	
Niverolle	1	4	1	5	5	Rare, V
Pinson des arbres	639	1418	1262	1876	1660	
Pinson du nord	48	468	106	481	163	V
Serin	31	29	41	48	47	
Venturon	-	2	1	-	4	Rare
Verdier	244	498	369	542	451	
Chardonneret	341	607	472	713	671	
Tarin des aulnes	286	356	221	433	308	Surtout V
Linotte	27	108	66	106	76	
Sizerin	3	23	-	20	7	Rare, V
Bec croisé	26	117	74	23	97	
Roselin	-	2	-	-	-	Exceptionnel, V
Bouvreuil	119	367	376	532	318	
B. trompetant	-	25	-	15	-	Rare, V
Gros bec	107	576	226	569	191	
Bruant des neiges	2	1	2	-	4	Rare, V
Bruant jaune	76	154	167	166	145	
Bruant zizi	44	84	99	101	98	
Bruant fou	20	35	30	33	24	
Bruant des roseaux	133	228	200	174	182	
Bruant proyer	4	23	18	15	13	
<b>Cumul toutes listes</b>						
Total données	19000	38000	37800	45300	44000	
Total espèces sauvages	142 - 142	151 - 158	144- 162	149- 170	147-173	

A part durant le premier hiver les pressions d'observation ont été comparables d'une année à l'autre. Pour le premier hiver (démarrage de faune-auvergne) il faudrait probablement multiplier le nombre de données par 2, pour obtenir des chiffres comparables entre tous les hivers.

Dans le tableau suivant nous avons récapitulé les nombres d'espèces observées par hiver.

Hiver	Espèces nicheuses hivernantes	Espèces visiteuses					Total
		2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Allochtones	1	6	5	7	6	7	12
Cygnés, oies, canards, et grands échassiers	14	11	16	11	14	13	37
Phasianidés, Cigognes et Grue cendrée	13	3	4	4	5	6	20
Limicoles et Laridés	10	9	9	9	7	9	23
Colombidés, rapaces nocturnes, pics	17	1	1	1	1	1	18
Passereaux	61	6	9	5	9	6	75
<b>Total</b>	<b>116</b>	36	44	37	42	42	<b>185</b>



➤ **Comptages à proximité de la rivière Allier**

Au cours de 65 transects de 20 minutes (25 décembre 2013, 8 février 2014) un total de 55 espèces a été noté. En moyenne on a compté 19,2 individus d'espèces diverses et 16,9 individus passereaux par transect. Pour les espèces diverses cet indice avait varié, dans les comptages passés, de 8,3 à 35,1. Pour les passereaux cet indice avait varié entre 16,6 et 26,6 entre 1995 et 2008 donc. En moyenne on se retrouve dans les fourchettes déjà constatées.

*Indice = individus par 20 minutes x 100 (pour ne pas mettre de virgule)*

Espèce	Indice moyen 1995-1999	Indice moyen 2000-2008	Indice hiver 2013-2014
<b>Espèces diverses</b>			
Grèbe huppé	27	51	38
Grand cormoran	562	453	363
Héron cendré	65	67	46
Bernache du Canada	65	67	11
Sarcelle d'hiver	5	31	83
Canard colvert	518	1126	622
Buse	39	40	31
Foulque	121	275	274
Vanneau huppé	370	2	108
Mouette rieuse	60	14	51
Pigeon ramier	91	116	138
Pic vert	20	26	42
Pic épeiche	26	40	68
Autres espèces diverses	61	149	148
<b>Total</b>	<b>2030</b>	<b>2390</b>	<b>1923</b>
<b>Passereaux</b>			
Alouette des champs	68	125	0
Troglodyte	102	93	57
Accenteur	35	30	5
Rouge-gorge	61	58	14
Merle noir	202	213	175
Litorne	111		
Mésange à l. queue	92	117	86
Mésange bleue	67	69	51
Mésange charbonnière	158	138	252
Sittelle	23	23	31
Geai	49	82	88
Pie	52	28	40
Choucas	50	50	65
Corneille noire	200	229	200
Etourneau	170	103	245
Pinson des arbres	179	253	140
Pinson du nord	47	19	0
Chardonneret	161	104	86
Tarin des aulnes	73	73	0
Bruant des roseaux	36	42	10
Autres			
<b>Total</b>	<b>2240</b>	<b>2110</b>	<b>1690</b>

Pour les espèces diverses, 13 ont des indices significatifs. On note une baisse du grand Cormoran (tirs systématiques), de la Bernache du Canada (tirs également) et du Vanneau (effondrement des populations européennes). A noter tout de même l'imprécision des indices, obtenus en longeant des plans d'eau, même si chaque année les transects ont été effectués pratiquement aux mêmes endroits.

Pour les passereaux l'indice global est en effet faible. Pour les 20 espèces ayant eu des indices significatifs au cours des différentes années, la moitié ont vu leurs effectifs chuter. Mésanges et Corvidés ont résisté, mais il y a eu, ce dernier hiver, peu de grives, peu de fringilles, en particulier ceux venant du nord de l'Europe.

## Discussion et conclusion

---

Il est difficile de comparer et d'interpréter tous ces chiffres dont les significations sont très variables, puisqu'ils sont influencés à la fois par l'« abondance » des oiseaux, leur « détectabilité » et le nombre d'observateurs. Ainsi certains oiseaux de grande taille sont beaucoup notés eu égard à leur effectif réel. A noter une pression d'observation faible en 2009-2010, première année de la mise en place de Faune-Auvergne.

Finalement on trouve un total cumulé de 175 espèces sauvages vues au moins une fois pendant les 4 hivers.

Ces espèces peuvent être séparées en 2 groupes, celui qui connaît des effectifs nicheurs, celui qui n'en connaît pas. Evidemment le statut des oiseaux du premier groupe est très variable : sédentaires, migrateurs partiels... Nous renvoyons au futur Atlas pour plus de précisions.

### ➤ Espèces rares

Il est difficile de fixer un seuil pour définir la rareté. Nous avons donc pris le seuil d'une centaine de données en 4 ans (soit moins de 1 pour 1000), sauf exception (quelques espèces « surnotées » par les observateurs). Certes cette valeur n'a pas le même sens selon la détectabilité. Ainsi 100 données de Plongeurs correspondent à bien moins d'individus que 100 données de Bouvreuil trompetant. Cependant dans cette présentation nous en resterons au nombre de données brutes, sauf exception aussi (quand le nombre d'individus concernés était facile à donner).

Sous ce seuil il y a 69 espèces, ce qui est beaucoup sur un total de 170 (total sans allochtones, sans les sous-espèces).

### ➤ Espèces communes

Nous proposons le seuil de 1000 données et plus. Au-dessus de ce seuil il y a 36 espèces : Canard colvert, Grèbe huppé, grand Cormoran, grande Aigrette, Héron cendré, Milan royal, Buse variable, Faucon crécerelle, Foulque, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Pic vert, Pic épeiche, Troglodyte, Accenteur mouchet, Rouge-gorge, Merle noir, Grive draine.

A noter que les effectifs hivernants d'oiseaux d'eau et du Milan royal sont bien connus grâce aux enquêtes faites chaque année (bilans dans Faune-Auvergne).

Il reste donc 70 espèces dont le nombre de données est intermédiaire.

### ➤ Espèces non nicheuses

Le nombre d'espèces n'ayant pas d'effectifs nicheurs en Auvergne est notable, près de 70. Mais la caractéristique principale de ce groupe est qu'il correspond la plupart du temps à des espèces exceptionnelles ou rares.

### ➤ Effet annuel

C'est surtout l'hiver 2013-2014 qui a intrigué les observateurs. Effectivement, même si d'une année à l'autre les effectifs d'oiseaux hivernants en Auvergne sont très variables, il a été noté une baisse notable pour certaines espèces. Cette baisse a plusieurs causes possibles : une reproduction perturbée le printemps précédent, un hivernage plus faible lié à un hiver doux, une plus grande dispersion de certaines espèces faute de neige à basse altitude. Par ailleurs un mois de novembre 2013 froid a pu aussi compliquer les choses. Mais il est probable que les causes de variation soient différentes d'une espèce à l'autre. Là aussi nous renvoyons à l'Atlas à venir pour une discussion plus approfondie.

## Bibliographie

---

**CENTRE ORNITHOLOGIQUE AUVERGNE, 1987.** *Atlas des oiseaux hivernants de l'Allier, de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme.* P. Duboc et J. J. Lallemand coordinateurs. 181 pages.

**DULPHY J.P., 1999.** Note sur l'hivernage des oiseaux dans le lit majeur de l'Allier entre 1995 et 1999 dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 55 : 23-26.

**DULPHY J.P., 2008.** Note sur l'hivernage des oiseaux à proximité de la rivière Allier dans le Puy-de-Dôme : période 2000-2008. *Le Grand-Duc*, 73 : 9-13.

**DULPHY J.P., 2010.** Caractérisation succincte de l'hivernage des oiseaux en Auvergne pour 2009-2010. *Le Grand-Duc*, 77 : 17-19.

**DULPHY J.P., 2011.** Caractérisation succincte de l'avifaune en Auvergne pour l'hiver 2010-2011. *Le Grand-Duc*, 78 : 31-33.

**DULPHY J.P., 2012.** Caractérisation succincte de l'avifaune en Auvergne pour l'hiver 2011-2012. *Le Grand-Duc*, 80 : 24-29.

**HEINERICH S., 2012.** Nouveaux cas d'hivernages complets pour le Milan noir en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80 : 68-70.

**RIOLS R., 2012.** Premier hivernage de l'Hirondelle de rochers en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80 : 21-23.



ISSN 0154 - 2109



# Évaluation de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la «Méthode des Moyennes».

François Guélin

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



## Résumé

---

*En 2013, une méthode d'estimation des populations d'oiseaux nicheurs communs a été mise en place au niveau national dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (ROCHE, MULLER et SIBLET, 2013). Cette méthode (Méthode des « moyennes ») est déclinée ici au niveau de l'Auvergne, à partir des 85 carrés Atlas de 100 km<sup>2</sup> sur lesquels une estimation des espèces nicheuses en 4 classes d'abondance avait été effectuée par 29 ornithologues. Cela débouche sur une estimation des populations des oiseaux les plus communs de la région, estimation qui n'avait jamais été tentée globalement, par une technique reproductible. Une première discussion compare les résultats à ceux obtenus avec de rares autres études cherchant à obtenir des valeurs de populations régionales d'oiseaux nicheurs*

## Introduction & problématique

---

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, de nombreuses enquêtes sur les densités d'oiseaux nicheurs avaient été effectuées (des « quadrats »), permettant ainsi de mieux appréhender la densité dans certains milieux des espèces d'oiseaux nicheurs de la région.

Le lancement en 1989 du programme STOC a changé l'optique de l'ornithologie en proposant des suivis par points d'écoute, évidemment plus légers, interannuels mais surtout relatifs (c'est à dire qui ne donnent plus d'indications de quantité, mais simplement de variations de quantités), qui permettent de situer les tendances (augmentation, diminution, stabilité), avec toutefois plus ou moins de fiabilité selon les espèces et surtout le niveau géographique où on se situe, et sans suivi de la végétation et de son évolution !

La première tâche pour les ornithologues de terrain reste cependant d'obtenir une évaluation du niveau de population des espèces, même les plus communes. En effet, il est impensable de promouvoir des mesures de conservation basées seulement sur les tendances, sans savoir au moins l'ordre de grandeur des effectifs concernés.

Ces évaluations de populations existent pour des espèces déjà (malheureusement) rares comme par exemple certains rapaces diurnes, les pies-grièches, les hérons etc..., souvent en dessous du millier de couples pour notre région.

Cela signifie que bien souvent nous ne pouvons alerter les pouvoirs publics d'un problème de conservation d'espèce que lorsque l'espèce est descendue en dessous d'un seuil critique où elle devient plus facile à compter ! (cas de la Pie-grièche grise, du Bruant ortolan, etc... les exemples sont nombreux).

On peut regretter par ailleurs que des évaluations de TOUTES les populations d'oiseaux nicheurs n'aient pas été effectuées dans les années soixante, afin d'en comparer les variations 50 ans plus tard... il aurait été extrêmement intéressant d'avoir des données sur les effectifs de Huppe, Torcol, Bruant ortolan, bien avant que ces populations ne s'effondrent (avec apparemment un tournant dans les années quatre-vingts pour les oiseaux des milieux agricoles).

Il est donc de notre mission vis à vis des générations futures d'ornithologues de laisser des éléments les plus rigoureux possible, pour leur permettre de mieux cerner les variations de la biodiversité, et ceci pour toutes les populations d'oiseaux, pas seulement celles qui sont déjà en liste rouge.

La réalisation de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (« AONFM ») a été l'occasion de travailler sur une méthode - jusqu'ici jamais utilisée - d'évaluation des populations nicheuses.

Cette « Méthode des Moyennes », définie plus loin, testée au niveau national (ROCHE, MULLER et SIBLET, 2013) est utilisable au niveau régional. Elle propose un calcul simple aboutissant à un intervalle de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs, qui, même entaché d'imprécisions, a le mérite d'exister.

Ce type d'évaluation n'a pas la prétention de proposer des suivis annuels, mais plutôt des comparaisons sur des pas de temps de l'ordre de la décennie (qui est, par ailleurs, le pas de temps habituel de réalisation des Atlas). Nous travaillons donc pour 2025, au minimum.

Cette méthode a aussi une qualité primordiale: les calculs effectués pour aboutir aux ordres de grandeur des populations sont transparents, assez simples, sans aucun traitement logiciel statistique, donc compréhensibles, contrôlables, et reproductibles par n'importe quel naturaliste sachant manier un tableur informatique.

## Données de base

---

En 2013, les coordinateurs de l'Atlas National « AONFM » ont demandé aux naturalistes de travailler sur des estimations des populations d'oiseaux nicheurs sur le maximum de carrés Atlas 10x10 km.

Le « matériel » de base est donc constitué de listes donnant, pour le plus grand nombre possible de carrés, une évaluation des populations en quatre grandes classes d'abondance sur 100 km<sup>2</sup>:

CLASSE	I	II	III	IV
Couples sur 100 km <sup>2</sup>	1 à 9	10 à 99	100 à 999	1000 à 9999

### Couverture obtenue :

En Auvergne, 95 carrés (sur 306) ont été évalués par 29 ornithologues de terrain (liste complète de ces observateurs en fin d'article) qui connaissaient bien ces carrés.

Cette estimation de départ reste bien sûr un « avis d'expert », mais elle a été effectuée sur des surfaces plus restreintes que dans d'autres exercices du même style (souvenirs de tentatives d'évaluation directe sur un département ENTIER dans certaines enquêtes...). La diversité des ornithologues, les échanges d'avis, ont certainement permis d'obtenir des informations beaucoup plus fiables que d'habitude.

Ces 95 carrés représentent environ un tiers de la surface totale auvergnate (26 000 km<sup>2</sup>), ce qui est suffisant en théorie pour appliquer la Méthode des Moyennes.

Néanmoins, leur répartition départementale aurait pu être plus équilibrée, certains secteurs étant peut-être sous-représentés : bocage de Sologne bourbonnaise, bocage de l'Aumance dans l'Allier, Basses Combrailles, Couzes et Livradois dans le Puy de Dôme, plateaux du Devès, Livradois sud en Haute-Loire. Le Cantal est le département le mieux couvert.

Cette répartition peut-elle fausser les résultats ? Il est clair que la proportion de bocages est un peu sous-estimée, ainsi que celle des boisements de montagne (cas du Livradois).

### Corrections de données :

7851 évaluations d'espèces par classe ont été effectuées pour 95 carrés, soit une moyenne de 83 espèces par carré.

A la relecture de l'ensemble de ces 95 fichiers, une quarantaine d'anomalies flagrantes ont été repérées : probablement des erreurs dues à la rapidité de la démarche, qui était au départ demandée à l'échelle nationale pour un délai assez court... Ces données concernant seulement 15 espèces ont été corrigées avec l'aide de Pierre Tourret et Romain Riols. Elles représentent environ 0,5 % de l'ensemble des données archivées.

Voici le principe des corrections réalisées (**notées en rouge** dans les tableaux des données brutes en annexe):

- Pour les espèces suivantes : Bécasse des bois, Bondrée apivore, Buse variable, Chouette hulotte, Épervier, Faucon crécerelle, Grive litorne, Huppe fasciée, Pigeon colombin, nous avons considéré que la classe III (100 à 999 couples pour un carré de 100 km<sup>2</sup>) était impossible à envisager (**jusqu'à démonstration du contraire**) au vu des connaissances actuelles. **Pour ces espèces les classes III ont été rétrogradées en classes II.** Cela revient donc à neutraliser la classe III pour ces oiseaux, ce qui est déjà appliqué par les concepteurs de la méthode au niveau national pour certaines espèces.
- Pour les espèces suivantes : Alouette lulu, Geai des chênes, Grive draine, Pic épeiche, Pipit farlouse, Tarier des prés, nous avons considéré que la classe IV (1000 à 9 999 couples par carré) était non démontrée en Auvergne : ainsi **les carrés évalués en classe IV ont-ils été rétrogradés en classe III**, la classe IV étant donc neutralisée.

## Application de la méthode des moyennes

Pour le principe très détaillée de la méthode, nous renverrons le lecteur à l'article fondateur de la technique : ROCHE, MULLER et SIBLET, 2013.

Voici un résumé simplifié de la démarche de calcul pour une espèce donnée:

### ➤ Première étape

Elle consiste à considérer que la distribution des espèces nicheuses de chaque carré dans les 4 classes, réalisée au niveau des 95 carrés, est généralisable (par proportions équivalentes) à l'ensemble des carrés Atlas Auvergne où l'espèce a été notée nicheuse pendant l'Atlas AONFM 2009-2012 (carrés Certains + Probables seulement, les indices Possible étant exclus comme le propose la démarche nationale).

Ces valeurs (somme des carrés Certain + Probable) sont disponibles sur les sites Visionature (dont Faune-Auvergne), mais attention, des données pour 2012 continuaient d'être encore saisies en 2014 ! Il a fallu « figer » l'Atlas

à une date précise, et ne plus tenir compte des ajouts (mineurs il est vrai). La date choisie a été le 30 mars 2014. Les cartes utilisées pour obtenir le nombre de carrés où les espèces ont été notées nicheuses sont celles de [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org), onglet « Atlas AONFM 2009-2012 », soient quatre années de recensement.

A l'issue de la première étape, on obtient donc quatre valeurs pour chaque espèce, sur l'ensemble de l'Auvergne : le nombre de carrés en classe I, II, III, ou IV.

### ➤ Étapes de calcul

Le calcul consiste à considérer qu'une espèce dont les effectifs sont attribués à une classe donnée a une population correspondant à la MOYENNE entre les deux bornes de la classe (par exemple, une espèce classée en II «10 à 99 couples», voit son effectif sur le carré calculé à 54,5 couples).

ROCHE, MULLER et SIBLET (2013) proposent le calcul d'une seconde moyenne : la moyenne géométrique, qui est la racine carrée du produit des bornes (pour reprendre l'exemple ci-dessus, cela donne la valeur de 31,5 couples).

Ce calcul supplémentaire est justifié par la construction des classes qui n'est pas arithmétique mais à progression géométrique.

Nous disposons donc de deux moyennes.

CLASSE	Couples sur 100 km <sup>2</sup>	Moy arithmétique	Moy géométrique
I	1 à 9	5	3,0
II	10 à 99	54,5	31,5
III	100 à 999	549,5	316,1
IV	1000 à 9999	5499,5	3162,1

### *Exemple de calcul pour la Fauvette à tête noire*

Présente dans 255 carrés « Probable + Certain » (sur 306 carrés Atlas Auvergne)

Évaluée dans 95 carrés

- classe I: 0 soit 0%
- classe II : 2 soit 2%
- classe III : 28 soit 29%
- classe IV : 65 soit 68%

Ces pourcentages sont appliqués aux 255 carrés « Probable + Certain »: On ne tient pas compte des carrés à indice « possible » :

- classe I: 0 carré
- classe II : 5,5 carrés
- classe III : 75 carrés
- classe IV : 174,5 carrés

Calcul avec la moyenne géométrique :

$$\text{Min} = (0 \times 3) + (5,5 \times 31,5) + (75 \times 316,1) + (174,5 \times 1732,1) = 326\ 000 \text{ couples (arrondi)}$$

Calcul avec la moyenne arithmétique :

$$\text{Min} = (0 \times 5) + (5,5 \times 54,5) + (75 \times 549,5) + (174,5 \times 2000) = 390\ 000 \text{ couples (arrondi)}$$

Le calcul a pris en compte des carrés limitrophes à l'Auvergne pour certaines espèces (indice de nidification P+C), pouvant entraîner une légère surévaluation de leurs effectifs par rapport à la référence stricte de la région administrative Auvergne. Mais ce biais est systématique. De plus, une tentative de correction de ce problème paraît trop complexe et nous avons choisi de conserver la méthode avec les carrés limitrophes.

### ➤ Modification des bornes supérieures des classes

ROCHE, MULLER et SIBLET, (2013) proposent des modifications des bornes maximales d'intervalle :

- la classe IV est bornée systématiquement à 3000 couples/100 km<sup>2</sup> au lieu de 9999. Cela modifie donc les valeurs de moyenne arithmétique et géométrique (voir tableau ci-dessous)
- Pour un certain nombre d'espèces (dont 22 sont présentes en Auvergne), la classe IV est neutralisée -considérée comme impossible - et la borne de la classe III est ramenée à 300

CLASSE	Couples sur 100 km <sup>2</sup>	Moy arithmétique	Moy géométrique
I	1 à 9	5	3,0
II	10 à 99	54,5	31,5
III	100 à 999	549,5	316,1
IV	1000 à 3000	2000	1732,1

ou 3  
ou 30  
ou 300

couples, ce qui modifie aussi les moyennes. D'autres espèces encore moins denses voient leurs classes limitées à I et II, avec les mêmes conséquences de calcul.

➤ **Les critères d'éligibilité**

168 espèces sont cartographiées nicheuses entre 2009 et 2012 en Auvergne. Nous laisserons de côté les sous-espèces dont les données sont quasi-inexploitables par le logiciel Visionature, étant placées au même niveau de tri que les espèces !

Pour l'évaluation des populations nicheuses d'oiseaux auvergnates, nous avons appliqué 2 critères cumulés :

- L'espèce doit être **présente** dans au moins 10 carrés Atlas Auvergne sur 306 (quel que soit l'indice)
- L'espèce doit être **évaluée** sur au moins 10 % des carrés de nidification (quel que soit l'indice).

En fait, si le premier critère est validé, le second l'est aussi, pour tous les cas de figure.





## RESULTATS

Le tableau suivant donne, pour chaque espèce, le résultat du calcul des deux moyennes – géométrique d'abord, toujours plus faible, puis arithmétique – moyennes arrondies à deux chiffres significatifs, et classées par ordre décroissant de la moyenne géométrique.

Réf : FA.org - DATE : 30 mars 2014.AONFM 2009-2012. **Ci-dessous**, **SURLIGNE** en gris, 22 espèces avec modification de la valeur supérieure de la classe maximale (=Alauda). **ECRIT** en GRIS, nb insuffisant de carrés Atlas en Auvergne. **En ROUGE**, 15 espèces corrigées au niveau des données de base.

	<b>MG</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	<b>MA</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.		<b>MG</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	<b>MA</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.
Pinson des arbres	400 000	470 000	Bruant zizi	11 000	18 000
Merle noir	350 000	410 000	<b>Alouette lulu</b>	<b>10 000</b>	<b>14 000</b>
Fauvette à tête noire	330 000	390 000	Roitelet à triple bandeau	9 600	15 000
Mésange charbonnière	300 000	370 000	Rougequeue à front blanc	9 400	16 000
Pouillot véloce	280 000	340 000	<b>Buse variable</b>	<b>8 000</b>	<b>14 000</b>
Moineau domestique	210 000	260 000	Pic vert	8 000	12 000
Mésange bleue	200 000	260 000	Choucas des tours	7 700	13 000
Rougegorge familier	140 000	190 000	Pigeon biset domestique	7 700	12 000
Troglodyte mignon	110 000	150 000	Corbeau freux	7 300	13 000
Mésange noire	92 000	120 000	<b>Coucou gris</b>	<b>6 900</b>	<b>9 900</b>
Étourneau sansonnet	73 000	100 000	<b>Pipit farlouse</b>	<b>6 800</b>	<b>12 000</b>
Sittelle torchepot	65 000	97 000	Tourterelle des bois	6 700	12 000
Corneille noire	62 000	97 000	Bruant proyer	6 000	10 000
Grive musicienne	62 000	88 000	Bouvreuil pivoine	5 600	9 700
Rougequeue noir	61 000	98 000	<b>Tarier des prés</b>	<b>5 400</b>	<b>9 300</b>
Alouette des champs	58 000	77 000	Hirondelle de rivage	4 800	8 300
Chardonneret élégant	55 000	85 000	<b>Faucon crécerelle</b>	<b>4 700</b>	<b>8 200</b>
Fauvette grisette	45 000	74 000	Moineau friquet	3 900	6 700
Hirondelle rustique	45 000	78 000	Bergeronnette des ruisseaux	3 800	6 500
Bergeronnette grise	44 000	70 000	Canard colvert	3 800	6 500
Pie bavarde	44 000	70 000	Milan noir	2 900	5 000
Grimpereau des jardins	41 000	65 000	Bergeronnette printanière	2 800	4 800
Pigeon ramier	41 000	71 000	<b>Loriot d'Europe</b>	<b>2 700</b>	<b>4 700</b>
Tourterelle turque	41 000	63 000	Héron cendré	2 400	4 200
Bruant jaune	39 000	65 000	<b>Huppe fasciée</b>	<b>2 200</b>	<b>3 700</b>
<b>Geai des chênes</b>	<b>39 000</b>	<b>68 000</b>	Caille des blés	2 100	3 700
Mésange nonnette	38 000	54 000	<b>Épervier d'Europe</b>	<b>2 000</b>	<b>3 400</b>
Hirondelle de fenêtre	35 000	60 000	<b>Chouette hulotte</b>	<b>1 800</b>	<b>2 100</b>
Pie-grièche écorcheur	30 000	52 000	Grimpereau des bois	1 800	3 100
Roitelet huppé	29 000	39 000	<b>Pigeon colombin</b>	<b>1 800</b>	<b>3 200</b>
Pipit des arbres	28 000	46 000	<b>Bondrée apivore</b>	<b>1 700</b>	<b>2 900</b>
Tarier pâtre	28 000	48 000	Pouillot siffleur	1 700	3 000
<b>Grive draine</b>	<b>26 000</b>	<b>45 000</b>	<b>Traquet motteux</b>	<b>1 700</b>	<b>2 400</b>
Rosignol philomèle	26 000	43 000	Grosbec casse-noyaux	1 600	2 700
Martinet noir	24 000	39 000	Bec-croisé des sapins	1 400	2 300
Accenteur mouchet	22 000	37 000	Cincle plongeur	1 400	2 400
Mésange à longue queue	22 000	39 000	<b>Gobemouche gris</b>	<b>1 300</b>	<b>2 000</b>
Verdier d'Europe	22 000	35 000	Pipit spioncelle	1 300	2 300
Mésange huppée	20 000	29 000	Pouillot de Bonelli	1 300	2 200
Fauvette des jardins	19 000	27 000	Milan royal	1 200	2 000
<b>Pic épeiche</b>	<b>19 000</b>	<b>24 000</b>	Grand Corbeau	1 000	1 700
Serin cini	18 000	29 000	Hirondelle de rochers	960	1 600
Linotte mélodieuse	16 000	28 000	<b>Pic épeichette</b>	<b>910</b>	<b>1 600</b>
Hypolaïs polyglotte	15 000	26 000	Gallinule poule-d'eau	840	1 400

	<b>MG</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	<b>MA</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.		<b>MG</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	<b>MA</b> arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.
Pic noir	830	1 000	Cygne tuberculé	57	95
Perdrix rouge	770	1 300	Venturon montagnard	52	89
Bihoreau gris	760	1 300	Fuligule milouin	42	70
Guêpier d'Europe	730	1 300	Pic cendré	37	63
Foulque macroule	720	1 200	Merle à plastron	36	60
Chevêche d'Athéna	710	1 200	Cassenoix moucheté	34	60
Pic mar	670	970	Fauvette babillarde	29	40
Torcol fourmilier	670	1 200	Martinet à ventre blanc	27	45
Oedicnème criard	640	1 100	Gobemouche noir	25	43
Grèbe huppé	630	1 100	Nette rousse	18	30
Bruant fou	600	1 000	Petit-duc scops	18	30
Pie-grièche grise	570	980	Sarcelle d'hiver	15	25
Vanneau huppé	540	930	Chevêchette d'Europe	12	20
Hibou moyen-duc	460	590	Tarin des aulnes	12	20
Mésange boréale	460	800	Bécassine des marais	9	15
Bernache du Canada	430	730	Cigogne noire	9	15
Grive litorne	410	710	Rousserolle turdoïde	9	15
Sterne pierregarin	400	690	Sarcelle d'été	9	15
Autour des palombes	360	620	Fauvette orphée	6	10
Busard cendré	350	600	Fuligule morillon	6	10
Petit Gravelot	340	580	Marouette ponctuée	6	10
Grand-duc d'Europe	330	550	Aigle royal	3	5
Engoulevent d'Europe	320	560	Canard souchet	3	5
Rousserolle effarvatte	320	550	Cisticole des joncs	3	5
Faucon hobereau	310	530	Râle des genêts	3	5
Grèbe castagneux	310	530	Accenteur alpin	0	0
Faisan de Colchide	290	500	Fauvette à lunettes	0	0
Pie-grièche à tête rousse	290	500	Hibou des marais	0	0
Sterne naine	260	460			
Circaète Jean-le-Blanc	230	380			
Pouillot fitis	230	390			
Mouette rieuse	220	380			
Faucon pèlerin	200	340			
Aigle botté	170	280			
Bruant des roseaux	160	270			
Moineau soulcie	160	270			
Bécasse des bois	150	260			
Héron garde-boeufs	140	240			
Martin-pêcheur d'Europe	140	240			
Aigrette garzette	130	220			
Effraie des clochers	130	190			
Cigogne blanche	120	210			
Locustelle tachetée	120	210			
Monticole de roche	120	220			
Busard Saint-Martin	110	180			
Courlis cendré	97	160			
Râle d'eau	92	160			
Chevalier guignette	90	150			
Bruant ortolan	70	120			
Goéland leucopnée	68	120			
Perdrix grise	63	110			
Chouette de Tengmalm	60	100			

## Discussion

---

Cette liste donnant des évaluations de populations pour tous les oiseaux nicheurs, et surtout les plus communs, est donc une grande première pour la région Auvergne.

### ➤ Comparaison avec d'autres données

Pour les 85 espèces dont le seuil de population minimal est au-dessus de 1000 couples, la plupart n'avaient jamais été évaluées numériquement.

Des évaluations existent pour les rapaces communs (Buse, crécerelle, Milan noir...), les ardéidés, mais pratiquement pas pour les passereaux et apparentés. Souvent, les évaluations proposées sont simplement des évaluations «d'experts», réalisées par des calculs qui ne sont pas fournis dans la littérature

Pour certaines espèces, nous pouvons comparer les résultats de la MdM avec d'autres valeurs d'estimation de population (le tableau page suivante reprend les données publiées disponibles avec indication de leur source).

- Tourterelle turque : évaluée entre 12 et 35 000 couples (BOITIER, 2000), la MdM donne 41 à 63 000 couples, soit pratiquement le double. Difficile de trancher en l'absence du mode de calcul, probablement basé sur le nombre de communes d'Auvergne (1300) et l'altitude (?). De plus, l'espèce a pu continuer son expansion (notamment en altitude) depuis 14 ans.
- Pie-grièche écorcheur : l'enquête de 2008 (DULPHY J.P., VRIGNAUD S., EMBERGER F., LALLEMANT J.J. et GILBERT B., 2008) a permis de déboucher (grâce à des calculs basés sur des zones échantillons, calculs malheureusement perdus dans les archives papiers) sur une estimation de 60 à 85 000 couples, et la MdM de 30 à 52 000 couples, soit des valeurs nettement inférieures. L'estimation haute de la MdM et basse de l'enquête sont cohérentes (50-60 000 couples) ?
- Pipit des arbres : Une tentative d'estimation pour l'Atlas, probablement trop simple et méthodologiquement très optimiste, donnait 130 000 couples, et la MdM seulement 28 à 46 000 couples, certainement plus proche de la réalité.
- Pic épeiche : Un calcul effectué par J.P. Meuret pour l'Atlas régional (LPO AUVERGNE, 2010) donne une fourchette de 13 900 à 58 300 couples, dans laquelle se situent les valeurs de la MdM : 19 à 24 000 couples.
- Alouette lulu : une estimation non argumentée donne 23 400 à 92 100 (!) couples (BOITIER, 2000) pour 10 à 14 000 par la MdM, soit nettement moins. Là encore, l'utilisation d'un autre mode de calcul sans détailler le procédé rend caduque toute comparaison.
- Pipit farlouse : « Plusieurs milliers » dans l'Atlas, et 6 800 à 12 000 par la MdM. Cohérent.
- Tourterelle des bois : 11 700 à 23 400 couples en 2000 (BOITIER, 2000), et 6 700 à 12 000 par la MdM, donc une certaine cohérence.
- Huppe fasciée : 850 à 2 250 (Atlas régional – LPO AUVERGNE, 2010) et MdM 2 200 à 3 700. Assez divergent, comme pour les pie-grièches.
- Pigeon colombin : 1 450 à 7 000 (Atlas régional – LPO AUVERGNE, 2010) et MdM 1 800 à 3 200. Cohérent.
- Beccroisé des sapins : 1 100 à 2 500 (BOITIER, 2000) et MdM 1 400 à 2 300. Cohérent.
- Pipit spioncelle : 2 000 à 2 500 (Atlas régional – LPO AUVERGNE, 2010) et MdM 1 300 à 2 300. Cohérent.

	MG arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	MA arrondie 2 CHIFFRES SIGNIF.	Autres estimations proposées. Min / Max		Références
Pinson des arbres	400 000	470 000			
Merle noir	350 000	410 000			
Fauvette à tête noire	330 000	390 000			
Mésange charbonnière	300 000	370 000			
Pouillot véloce	280 000	340 000			
Moineau domestique	210 000	260 000			
Mésange bleue	200 000	260 000			
Rougegorge familier	140 000	190 000			
Troglodyte mignon	110 000	150 000			
Mésange noire	92 000	120 000			
Étourneau sansonnet	73 000	100 000			
Sittelle torchepot	65 000	97 000			
Cornelle noire	62 000	97 000			
Grive musicienne	62 000	88 000			
Rougequeue noir	61 000	98 000			
Alouette des champs	58 000	77 000			
Chardonneret élégant	55 000	85 000			
Fauvette grisette	45 000	74 000			
Hirondelle rustique	45 000	78 000			
Bergeronnette grise	44 000	70 000			
Pie bavarde	44 000	70 000			
Grimpereau des jardins	41 000	65 000			
Pigeon ramier	41 000	71 000			
Tourterelle turque	41 000	63 000	12 000	35000	Boitier (2000)
Bruant jaune	39 000	65 000			
Geai des chênes	39 000	68 000			
Mésange nonnette	38 000	54 000			
Hirondelle de fenêtre	35 000	60 000			
Pie-grièche écorcheur	30 000	52 000	60 000	85000	(Enquête 2008)
Roitelet huppé	29 000	39 000			
Pipit des arbres	28 000	46 000	?	130000	Atlas (F.Guélin)
Tarier pâtre	28 000	48 000			
Grive draine	26 000	45 000			
Rosignol philomèle	26 000	43 000			
Martinet noir	24 000	39 000			
Accenteur mouchet	22 000	37 000			
Mésange à longue queue	22 000	39 000			
Verdier d'Europe	22 000	35 000			
Mésange huppée	20 000	29 000			
Fauvette des jardins	19 000	27 000			
Pic épeiche	19 000	24 000	13 900	58300	Atlas (J.P. Meuret)
Serin cini	18 000	29 000			
Linotte mélodieuse	16 000	28 000			
Hypolaïs polyglotte	15 000	26 000			
Bruant zizi	11 000	18 000			
Alouette lulu	10 000	14 000	23 400	92100	Boitier fin des années 90 ; +51% depuis (STOC)
Roitelet à triple bandeau	9 600	15 000			
Rougequeue à front blanc	9 400	16 000			
Buse variable	8 000	14 000	7 000	11000	Enquête Rapaces
Pic vert	8 000	12 000			
Choucas des tours	7 700	13 000	500	1500	Boitier (2000)
Pigeon biset domestique	7 700	12 000			
Corbeau freux	7 300	13 000		15000	Atlas (J.L)
Coucou gris	6 900	9 900			
Pipit farlouse	6 800	12 000	500	n1000	Atlas (F.Guélin)
Tourterelle des bois	6 700	12 000	11 700	23400	13à 26000 Boitier (2000)-10 % STOC
Bruant proyer	6 000	10 000			
Bouvreuil pivoine	5 600	9 700			
Tarier des prés	5 400	9 300			
<b>Hirondelle de rivage</b>	<b>4 800</b>	<b>8 300</b>	<b>5 300</b>	<b>5400</b>	<b>Atlas (J.L)</b>
Faucon crécerelle	4 700	8 200	3 700	5000	Enquête Rapaces
Moineau friquet	3 900	6 700			
Bergeronnette des ruissea	3 800	6 500			
Canard colvert	3 800	6 500	1 100	2500	Boitier (2000)
Milan noir	2 900	5 000	1 500	2200	Atlas R. Riols)
Bergeronnette printanière	2 800	4 800			
Loriot d'Europe	2 700	4 700			
<b>Héron cendré</b>	<b>2 400</b>	<b>4 200</b>	<b>1 100</b>	<b>1300</b>	<b>Atlas Tbernard</b>
Huppe fasciée	2 200	3 700	850	2250	Atlas JPD
Caille des blés	2 100	3 700			
Épervier d'Europe	2 000	3 400	2 000	3250	
Chouette hulotte	1 800	2 100	10 000	10000	
Grimpereau des bois	1 800	3 100			
Pigeon colombin	1 800	3 200	1 450	7000	Atlas B.Mauvy A.Trompat)
Bondrée apivore	1 700	2 900	825	1500	
Pouillot siffleur	1 700	3 000			
Traquet motteux	1 700	2 400			
Grosbec casse-noyaux	1 600	2 700	3 600	17000	Atlas (JP Meuret)
Bec-croisé des sapins	1 400	2 300	1 100	2500	Boitier (2000)
Cinacle plongeur	1 400	2 400	6 500	7500	
Gobemouche gris	1 300	2 000			
Pipit spioncelle	1 300	2 300	2 000	2500	Atlas (F.Guélin)
Pouillot de Bonelli	1 300	2 200			
Milan royal	1 200	2 000	630	1030	Atlas (R.Riols)
Grand Corbeau	1 000	1 700	440	670	Atlas (P.Philippe)

### ➤ pour la suite ?

Le paragraphe précédent montre la nécessité de « calibrer » régionalement cette MdM grâce à des enquêtes complémentaires ou des calculs basés sur des méthodologies différentes. Une autre approche consisterait en effet à évaluer les populations d'espèces communes par extrapolation selon les milieux. Le problème vient du fait qu'à un moment, il faut disposer de valeurs de densités fiables.

Or, les valeurs de densité publiées dans nos Atlas sont souvent des valeurs optimales : on va rarement recenser des oiseaux dans un secteur où il y en a peu, autrement dit, ce sont souvent les milieux riches qui sont connus. Et même si ce ne sont pas les milieux les plus riches pour telle ou telle espèce, l'extrapolation néglige toujours l'hétérogénéité des milieux.

De plus, ces chiffres de densité commencent à dater un peu : les estimations de densité d'oiseaux forestiers ou de bocage datent des années soixante-dix ou quatre-vingt, et trente ans après, il est possible que les populations aient par exemple « fondu » dans de fortes proportions (ce que démontre en partie le programme STOC).

Nous sommes passés du stade d'absence complète d'estimation à un premier niveau de précision. Comme dans d'autres sciences, le travail des ornithologues est tout tracé : il va consister à affiner ces chiffres progressivement, à observer leurs variations. Nous devons insister cependant sur deux nécessités : d'abord publier les résultats avec la méthodologie détaillée, et ensuite s'assurer que cette publication sera toujours disponible (cette seconde condition évoque les aléas des archives des publications numériques sur des sites web à l'échelle des décennies).

A côté de ce nécessaire calibrage local de la MdM, nous attend dans dix ans (?) le second volet :

- en priorité, reprendre l'évaluation des 95 carrés déjà évalués en 2012, avec exactement la même méthodologie, et autant que possible les mêmes ornithologues (?) sur les mêmes carrés.
- compléter avec d'autres carrés statistiquement mieux répartis, et pourquoi pas en évaluant TOUS les carrés Atlas.
- Tester des évaluations avec des mailles plus petites (5x5 ou 2x2 km), plus facile à évaluer à « dire d'expert », et même évaluables par comptage cartographique direct pour certaines espèces.

## Remerciements

---

- à **Alex Clamens et Gilles Saulas pour leur aide à la rédaction** (Gilles, merci pour la vérification méticuleuse du tableau de calculs, sûrement un merveilleux moment naturaliste...), **Pierre Tourret et Romain Riols pour l'analyse des données brutes et la proposition de corrections homogènes.**
- **aux 29 ornithologues qui ont participé, sans trop savoir bien pourquoi au départ, à l'évaluation initiale des populations par carré... (en espérant n'en avoir pas oubliés...)** : Robert Andrieu, Patrick Balluet, Julien Barataud, Jean-Pierre Boulhol, Thibault Brugerolle, Alex Clamens, Clément Cherie, Pierre-André Dejailve, Jean-Yves Delagrée, Jean-Pierre Dulphy, Pascal Giosa, Christian Gourbeyre, François Guélin, Sébastien Heinerich, David Houston, Thierry Leroy, Nicolas Lolive, Paul Nicolas, Hervé Oubrier, Pierre Tourret, Romain Riols, Christian Rivoal, Hugo Samain, Gilles Saulas, Jean-Christophe Sautour, Georges Sauvestre, Roger Tavard, Arnaud Trompat, Christophe Tomati.

## Bibliographie

---

- BOITIER E., 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. Le Grand-Duc, hors série n°1, 132p.
- DULPHY J.P., 2003.** Résultats synthétiques régionaux pour l'Auvergne de l'enquête LPO sur les rapaces diurnes nicheurs en France. Années 2000-2001. *Le Grand-Duc*, 73 : 30-35
- DULPHY J.P., VRIGNAUD S., EMBERGER F., LALLEMANT J.J., GILBERT B., 2008.** Statut des Pies-grièches en Auvergne : résultats de l'enquête 2007-2008. *Le Grand-Duc*, 62 : 75-81
- LPO AUVERGNE, 2010.** Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. A. Clamens coord., Delachaux et Niestlé Eds., Paris, 575 p.
- ROCHE J.E., MULLER Y., SIBLET J.-PH., 2013.** Une méthode simple pour estimer les populations d'oiseaux communs nicheurs en France. *Alda*, 81 (4) : 241-268



## 03

	03_E065N658	03_E065N659	03_E066N658	03_E066N659	03_E067N658	03_E067N659	03_E067N660	03_E067N661	03_E068N660	03_E068N661	03_E069N661	03_E069N662	03_E070N662	03_E071N656	03_E071N661	03_E072N655	03_E072N656	03_E072N659	03_E073N655	03_E073N656	03_E073N657	03_E074N656	03_E075N654
Cisticole des joncs																							
Corbeau freux		1	3			1	3		2	2		3	1		2			3	3	2	2	2	
Corneille noire	3	3	2	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	2	2	3	3	2
Coucou gris	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	1	2	2	2
Courlis cendré													1					1					
Cygne tuberculé				1			1					1	1					1		1	1		
Effraie des clochers			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	2			
Engoulevant d'Europe				1	1		1	2		2					1	2							
Épervier d'Europe	2	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2	1	2	1		1	2	2	1		1
Étourneau sansonnet	3	3	4	3	3	3	4	3	3	3	4	4	4	2	4	3	3	3	3	3	3	3	
Faisan de Colchide	1	1	1	1	1		2	1	1	1		1	1	1	1	1		2	1	2	1	1	
Faucon crécerelle	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1
Faucon hobereau		1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	
Faucon pèlerin																							
Fauvette à lunettes																							
Fauvette à tête noire	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3
Fauvette babillarde												1			1			2		1	1		
Fauvette des jardins			3	3	2	3	3	3	2	2	3	3	2		2	2	2	3	2	2	3	2	2
Fauvette grisettes	3	3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3		2
Fauvette orphée																							
Foulque macroule	1		1	1	1	1	1	1		1	1	2	2		1		1	1	1	2	1		
Fuligule milouin													1	1									
Fuligule morillon													1										
Gallinule poule-d'eau	1		1	2			2	1	1	1	1	1	2		2		2	1	2	2	2		
Geai des chênes	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	3	2	2	2	2	3
Gobemouche gris		2		2		2	2	3	2	2	2				2			2	2	2			1
Gobemouche noir							1	2															
Goéland leucopnée																		1					
Grand Corbeau																							1
Grand-duc d'Europe		1			1	1	1							1					1				
Grèbe castagneux				1	1			1				2	1		1		1	1		1	1		
Grèbe huppé	1		1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1		1			1			1		
Grimpereau des bois																							1
Grimpereau des jardins	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	2	3	3	3	3	2		3
Grive draine	2	2		2	2	2	2	3	2	2	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Grive litorne																							
Grive musicienne	2	2	2	2	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grosbec casse-noyaux	2			1	1		2	2	2	2	2	1	1		2			2	1	2			2
Guêpier d'Europe				2		1	2						1	2		2			2	2		2	
Héron cendré			2	2							1		2		2					2	2		
Héron garde-boeufs			2	2																	1		
Hibou des marais																							
Hibou moyen-duc			1		1			1	1	1			1			1	1		1				
Hirondelle de fenêtre	3	3	3	2	3	3	3	3	2	3	2	2	3	2	3		2	3	3	2	2		2
Hirondelle de rivage				2	3	2	2						2	3		2			3	3		2	
Hirondelle de rochers																							1
Hirondelle rustique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	2	3	2	3	3	3	2
Huppe fasciée	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2		2			1			1	1	
Hypolaïs polyglotte	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	3	3	2
Linotte mélodieuse		3	2	2	2	3	3	2	3	2	3		2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Locustelle tachetée				1			2	2					1	1	1	1	1		1	1	1		

## 03

	03_E065N658	03_E065N659	03_E066N658	03_E066N659	03_E067N658	03_E067N659	03_E067N660	03_E067N661	03_E068N660	03_E068N661	03_E069N661	03_E069N662	03_E070N662	03_E071N656	03_E071N661	03_E072N655	03_E072N656	03_E072N659	03_E073N655	03_E073N656	03_E073N657	03_E074N656	03_E075N654
Loriot d'Europe	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	
Marouette ponctuée																							
Martin-pêcheur d'Europe	1		1	1		1	2	1		1		1	1		1			1		1	1		
Martinet à ventre blanc																							
Martinet noir	2	2	3	1	2	2	2	3	1	2	2	2	2	2				3	3	2	2		2
Merle à plastron																							
Merle noir	4	4	4	4	4	4	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3
Mésange à longue queue	3	3	2	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3	2	2	3	3	3	2		2
Mésange bleue	3	4	3	3	3	3	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	4	3	4	3	3	3
Mésange boréale															1			2		1	1		
Mésange charbonnière	3	4	4	3	3	3	4	4	3	4	4	3	3	4	3	3	3	4	3	4	3	3	3
Mésange huppée	2			1	2		2	2		2		1				1							
Mésange noire							1	2	1							2							3
Mésange nonnette	3			2	2		3	3	2	2	3	2	2		3	2	2	2	2	2	3		
Milan noir	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1		1	2	2	1	1	1	2	2	2	2	1	
Milan royal																							
Moineau domestique	4	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	3	3	3
Moineau friquet			2	1			1	1	1				1					2			1		
Moineau soulcie																							
Monticole de roche																							
Mouette rieuse																							
Nette rousse																							
Oedicnème criard		2	1	2	1	2	2	1	2	1			2		2			2		1	1		
Perdrix grise							1									1		1	1				
Perdrix rouge			2	1	1	2	2	1	2	1		1	1	2	1	1		2			2		
Petit Gravelot			1	1		1	1	1					2		2			2	1	1	1		
Petit-duc scops																							
Pic cendré						1	1	2	1	1	1	1			1								
<b>Pic épeiche</b>	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	2	2	2	3	2	3
Pic épeichette				2	1		2	2	2	2	2	2	2	2	2			2	2	1	2		
Pic mar						2	2	3	2	2	2				2	1	1	1					
Pic noir			1	1	1	1	2	2	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1				1
Pic vert	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1
Pie bavarde	2	2	3	2	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	3	2	3		2
Pie-grièche à tête rousse		1		1	1	1	1	1	1	1	2	1	1										
Pie-grièche écorcheur	3	3	2	2	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2		2	2	3	2	2	2
Pie-grièche grise																							
Pigeon biset domestique		2										2						2			3		
<b>Pigeon colombin</b>							2	2	2	2					2			2					
Pigeon ramier	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Pinson des arbres	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	3	4	4
Pipit des arbres	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	2		2	2	2	2	3	2
<b>Pipit farlouse</b>																							
Pipit spioncelle																							
Pouillot de Bonelli							2	2		1				2	1			1					
Pouillot fitis				1			1	1	1				1		2			2		1			
Pouillot siffleur							3	3	2	2	3	2			2	1			1				2
Pouillot véloce	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	4	3	4	3
Râle d'eau								1															
Râle des genêts																							
Roitelet à triple bandeau	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2		2		2	2	2	2			



## 03

	03_E065N658	03_E065N659	03_E066N658	03_E066N659	03_E067N658	03_E067N659	03_E067N660	03_E067N661	03_E068N660	03_E068N661	03_E069N661	03_E069N662	03_E070N662	03_E071N656	03_E071N661	03_E072N655	03_E072N656	03_E072N659	03_E073N655	03_E073N656	03_E073N657	03_E074N656	03_E075N654	
Roitelet huppé	2		2	2	2		2	2	2	2	2	2	1	2					2				3	
Rossignol philomèle	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3	3	3	3	3	
Rougegorge familier	3	3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Rougequeue à front blanc	2	1	3	2	3	2	3	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2		2
Rougequeue noir	3	3	4	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2	2	2	3	3	2	3	3	3		2	
Rousserolle effarvate								2			2	2	1						2	1				
Rousserolle turdoïde												1												
Sarcelle d'été																								
Sarcelle d'hiver																								
Serin cini	3	2	3	2	2	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2		
Sittelle torchepot	3		3	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2		3	
Sterne naine													1					2			2			
Sterne pierregarin													2					2	1		2			
Tarier des prés																							1	
Tarier pâtre	3	3	2	3	2	3	3	2	3	2	3	3	3	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	
Tarin des aulnes																								
Torcol fourmilier	1		1	1	1		1	1		1			1							1				
Tourterelle des bois	3	3	2	2	2	3	2	2	3	2	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2		
Tourterelle turque	3	3	4	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	2	3	3	3	3	3	2	3	2	2	
Traquet motteux																								
Troglodyte mignon	3	3	3	3	3	3	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Vanneau huppé			2	1	1		1	1	1		1		1	1	1	1	1	1						
Venturon montagnard																								
Verdier d'Europe	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2		2	



# 15

	15_E063N644	15_E064N644	15_E064N641	15_E064N642	15_E064N643	15_E065N642	15_E065N644	15_E065N647	15_E066N643	15_E066N644	15_E066N645	15_E067N644	15_E067N646	15_E067N647	15_E068N645	15_E068N646	15_E068N647	15_E069N642	15_E069N643	15_E069N646	15_E070N642	15_E070N643	15_E070N644	15_E071N643	15_E071N645	15_E072N643	
	Pleaux / J.Barataud	St Martin-Cantalès / J.Y.Delagrée	St Mamet La Salvetat / N.Lolive	St Paul des Landes / N.Lolive	Ayers / N.Lolive	Aurillac / N.Lolive	St Martin Valmeroux / J.Y.Delagrée	Madic / S.Heinrich	Larquevielle / J.Y.Delagrée	St Paul de Salers / J.Y.Delagrée	St Vincent de Salers / T.Leroy	Lavigerie - Mandailles / T.Leroy	Riom es M. / T.Leroy	Trémouille / T.Leroy	Dieme - Ségur les Villas / T.Leroy	St Bonnet de Condat / T.Leroy	Eglise neuve d'Entraigues / T.Leroy	Neuvéglise / R.Riols	Cussac - Valuèpols / R.Riols	Pradères - Vèze / R.Riols	Lavastrie / R.Riols	Saint-Flour / R.Riols	Talizat / R.Riols	Vabres / T.Brugerolles	St Mary le Plain / R.Riols	Clavières / R.Riols	
Accenteur alpin												1															
Accenteur mouchet	3	3		3	3	3	3	3	2	2	3	3	2	2	2	2	3	3	1	2	3	2	2	2	2	2	3
Aigle botté	1	1						1	1		1		1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1		
Aigle royal																				1							
Aigrette garzette																											
Alouette des champs		3		1	1		3		3	3	4	4	3	4	4	4	4	2	4	4	3	2	3	2	2	2	
Alouette lulu	2		1	2	3	2	3	3		2	2	3	3	3	2	2	3	3	1	2	3	2	2	3	2	2	2
Autour des palombes	1							1			1		2	1	1	1	2				1		1		1		
Bec-croisé des sapins								1						2	1				1	1			1	2		2	
Bécasse des bois														1										2			
Bécassine des marais															1		1		1				1				
Berg. des ruisseaux	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2		
Bergeronnette grise	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	3	3	3	4	3	3	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2
Berg. printanière		1																							1		
Bernache du Canada																											
Bihoreau gris																											
Bondrée apivore	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	2	2	1	2	2	1	1	1	1	1	1	2		1	
Bouvreuil pivoine				1	1		1	2	2	2	2		2	3	2	2	2	2		2	2	1	1	2	2	2	
Bruant des roseaux						1		1					1		2	1	1		2			1	1				
Bruant fou									2	2	2	2		1		1				1	2						
Bruant jaune	3	2	3	3	3	2	2	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3	3	2
Bruant ortolan																											
Bruant proyer		1		1		1	2	1	1	1	1		1	1		1	1		2	1	2	1	1		2		
Bruant zizi		2	3	3	3	3	2	2	2		1	1	2	1				2			2	2	1	2	2		
Busard cendré															1	1				1			1	1			
Busard Saint-Martin												1	1		1	1				1				1	1	1	
Buse variable	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2
Caille des blés	1		2	2		2	2		2	2		2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2			
Canard colvert	1	2	1	2		2		2			1		1	2	2	2	2	1	1		1	1	1	2	1		
Canard souchet																							1				
Cassenoix moucheté																											
Chardonneret élégant	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	
Chevalier guignette											1							1									
Chevêche d'Athéna		1	2	2		2	1	2											1		1	1	1	1			
Chevêchette d'Europe																											
Choucas des tours	2	2	3	2		3	3	2	3	3			2		2	2	2	1	1		1	2	1	1	1		
Tengmalm																								1		1	
Chouette hulotte	2	2		2		2	2	2	2	2	2	2		2		2	2			1	2	2	1	2		2	
Cigogne blanche																											
Cigogne noire																											
Cincla plongeur	2	1	1			2	2	2	2		2	2	2	2		2	2	1		1		1		1			
Circaète Jean-le-Blanc	1							1	1		1	1	1	1	1	1	1			1	1			1	1		



## 15

	15_E063N644	15_E064N644	15_E064N641	15_E064N642	15_E064N643	15_E065N642	15_E065N644	15_E065N647	15_E066N643	15_E066N644	15_E066N645	15_E067N644	15_E067N646	15_E067N647	15_E068N645	15_E068N646	15_E068N647	15_E069N642	15_E069N643	15_E069N646	15_E070N642	15_E070N643	15_E070N644	15_E071N643	15_E071N645	15_E072N643
Loriot d'Europe			2	2	1	2	1		2															1		
Marouette ponctuée																		1					1			
Martin-pêcheur blanc		1		1		1		1						1												
Martinet noir	3	1	2	2		3	3	2	3	2	2	2	2	3	2	3	3	2	1	1	2	2	2	2	2	2
Merle à plastron															1											
Merle noir	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	4	4	3	4	4	4	2	2	4	3	2	4	4	3
Més. à longue queue	3	2	1	2		2	2	3	2	2	2	3	2	3	2	3	3	2		1	2	2	2	2	2	
Mésange bleue	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4	3	4	4	3	3	4	3	3		4	3	3	4	4	3
Mésange boréale charbonnière	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4	3	4	4	3	3	4	4	3	2	4	3	3	4	4	3
Mésange huppée	3	1		2	2	2		2		1		3		4	2	3	3	2	2		3	2	2	3	2	3
Mésange noire	3	1		2		1	1	2	2	3	4	4	2	4	3	3	3	2		2	4	3	2	3	2	4
Mésange nonnette	3	3		2	2	2	3	3	3	2	4	3	4	4		3	4	2	1		2	2	2	3	2	2
Milan noir	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1		2	2	1	1	2	1	1	1	1	2	2	2	1	
Milan royal	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	2	1	1
Moineau domestique		4	4	4	3	4	4	3	3	3	2	2	3	4	2	4	3	3	3	2	2	3	3	4	3	2
Moineau friquet		2	2	2	2	2	2	2							1	1		2	2		1	2	2	2	2	
Moineau soulcie																							1			
Monticole de roche									1		2															
Mouette rieuse																							2			
Nette rousse																										
Oedicnème criard																										
Perdrix grise																			1				1	1		
Perdrix rouge														1					1					1		
Petit Gravelot						1		1																		
Petit-duc scops																										
Pic cendré																										
Pic épeiche	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	3	2	1	3	2	2	2	3	
Pic épeichette		1		1	1	2				1	1		1	1				1				2	1	2	1	
Pic mar		2				1		2	2	1	1		1	2			1	1								
Pic noir	2	2		2	1	2	2	2	2	2	2	2		2	1	1	2	2	1	1	2	1	1	2	1	2
Pic vert	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	2	3	2	2	1	2	2	1	2	2	2
Pie bavarde		3	3	4	4	4	3	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2
Pie-gr. à t. rousse				1		2	1												1				1			
Pie-grièche écorcheur	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	1	2	3	2	3	3	
Pie-grièche grise		1		1		1	2	1					2	2	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1		
Pigeon biset dom.													2	2												
Pigeon colombin								2										1	1		2	1	1	2	2	2
Pigeon ramier	3	2	1	2	1	2	2	2	2	2	3	2	3	3	2	2	3	2	2	1	2	2	1	3	3	3
Pinson des arbres	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	3	3	4	4	3	4	4	4
Pipit des arbres	2	1		2	1		2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	3	2	2	3	2	2	3	3	2
Pipit farlouse						2			3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	2	3	1	1	2	2		1
Pipit spioncelle									3	2	3										1					
Pouillot de Bonelli	2			2		1		2						1	1			2			2	2	1	2	2	
Pouillot fitis				1										2			1									
Pouillot siffleur	2	2		1		1		2				2		2				2			2				2	
Pouillot véloce	4	3	4	4	4	4	3	4	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	3	2	4	4	3	4	4	3
Râle d'eau								1			1		1	1	1	1	1		2				1			
Râle des genêts																										
Roitelet à tr. bandeau	3	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2		3	2	2	2	2	1	1	2	2	2	3	2	3

# 15

	15_E063N644	15_E064N644	15_E064N641	15_E064N642	15_E064N643	15_E065N642	15_E065N644	15_E065N647	15_E066N643	15_E066N644	15_E066N645	15_E067N644	15_E067N646	15_E067N647	15_E068N645	15_E068N646	15_E068N647	15_E069N642	15_E069N643	15_E069N646	15_E070N642	15_E070N643	15_E070N644	15_E071N643	15_E071N645	15_E072N643
Roitelet huppé				2		2	2	2	2	2		4	3	4	3	3	3	2		2	2	2	2	3	2	4
Rosignol philomèle	2	2	3	3		3	2	2										1	1		1	2	2	2	2	
Rougegorge familier	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	4	4	4	3	4	4	3	2	2	3	3	2	3	4	3
Rougeq. à front blanc		2		2		2	2	3	2			2		2	1	1	1	2	2	1	2	2	2	2	2	
Rougequeue noir	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Rousserolle effarvate								1																		
Rousserolle turdoïde																										
Sarcelle d'été															1									1		
Sarcelle d'hiver															1	1							1			
Serin cini	2	2	2	2		3	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2
Sittelle torchepot	4	4	3	3	3	3	4	3	3	3	4	3	4	4	3	3	4	3		2	3	3	2	3	3	
Sterne naine																										
Sterne pierregarin																										
Tarier des prés		2		1		2	2			2	2	3	2	2	3	3	3	1	2	2	1	1	2	1		
Tarier pâtre		2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	3	2	2	2	3	2	2	1	2	2	2	3	2	
Tarin des aulnes																										
Torcol fourmilier						1	1	1		1			1	2	1			2	2		2	2	2	2	2	2
Tourterelle des bois				1		1																				
Tourterelle turque		2	3	3	3	3	2	3	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	3	2	1
Traquet motteux									2	2	3	1	2	2	1	2	1	2	2	1	2	1			1	1
Troglodyte mignon	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	3	2	2	3	3	2	3	4	3
Vanneau huppé														1	2	1	1	1	2	1		1	1			
Venturon montagnard																										1
Verdier d'Europe		2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	



© LPO Auvergne - R Riols



## 43

	43_E073N642	43_E073N643	43_E073N644	43_E073N645	43_E074N642	43_E074N644	43_E074N645	43_E075N642	43_E077N643	43_E077N644	43_E078N644	43_E078N645	43_E078N646	43_E079N642	43_E079N643	43_E079N645
Cisticole des joncs																
Corbeau freux									2							
Corneille noire	2	2	3	3	2	3	3	2	3	3	4	4	3	3	3	2
Coucou gris		2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2
Courlis cendré																
Cygne tuberculé																
Effraie des clochers				1			1		1	1		1				
Engoulevant d'Europe				2		1		2	1	1						
Épervier d'Europe	2	2	2	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2	2		1
Étourneau sansonnet	2	2	3	3		3	3	2	4	3	3	3	3	3	2	
Faisan de Colchide			1			1	1	1	1	1						
Faucon crécerelle	1	1	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1
Faucon hobereau			1	1		1	1	1	2	1		1	1		1	1
Faucon pèlerin		1	1	1				1	1	1		1	1	1		
Fauvette à lunettes																
Fauvette à tête noire	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	2	4	3
Fauvette babillarde																
Fauvette des jardins	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2		1	
Fauvette grisette	2	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	3	3	2
Fauvette orphée																
Foulque macroule				1						2			2			
Fuligule milouin													1			
Fuligule morillon																
Gallinule poule-d'eau			1	1					2	1			2			
Geai des chênes	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	2	3	3	2
Gobemouche gris			2		1	1	1		2	1						
Gobemouche noir																
Goéland leucophée									1							
Grand Corbeau	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2		2	1	1
Grand-duc d'Europe			1	1		1			2	1	1	1		1	1	
Grèbe castagneux				1		1			1	1		1	1		2	
Grèbe huppé										1			2		1	1
Grimpereau des bois		2						2	1		1		1	2	2	
Grim. des jardins	2	3	3	4	2	3	3	3	3	3	2	2	2			2
Grive draine	3	2	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	1	3	3	3
Grive litorne	1	1			2									1		
Grive musicienne	2	3	3	4	2	3	4	3	3	3	2	2	1	1	1	3
noyaux			1	1		1	1		1		1					
Guépier d'Europe			1							1						
Héron cendré						1	2		2	2			2			
Héron garde-boeufs																
Hibou des marais																
Hibou moyen-duc	1		2	2					2	1				1		
Hirondelle de fenêtre	2	2	3	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
Hirondelle de rivage										2						
Hirondelle de rochers			1	2		1		2	2	1	1		1	2		1
Hirondelle rustique	2	2	3	3	2	3	3	2	2	3	3	3	2	2	2	2
Huppe fasciée			2	2		2	2		1	1	2	2	1			
Hypolaïs polyglotte			2	2		2		2	2	2		2	2			
Linotte mélodieuse	2	2	3	2	3	2	2	2	3		2	2		3	3	
Locustelle tachetée								1		1					1	

## 43

	43_E073N642	43_E073N643	43_E073N644	43_E073N645	43_E074N642	43_E074N644	43_E074N645	43_E075N642	43_E077N643	43_E077N644	43_E078N644	43_E078N645	43_E078N646	43_E079N642	43_E079N643	43_E079N645
Loriot d'Europe			2	2		2	2		1	1			1			
Marouette ponctuée																
Martin-pêcheur				1						1			1			
blanc									1	1	1		1			1
Martinet noir	2	1	2	2	2	2	2	1	3	3	4	3	3		3	2
Merle à plastron																
Merle noir	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4
Més. à longue queue			3	3		3	3	2	3	2	1	2	1			2
Mésange bleue	3	3	4	4	3	4	4	3	4	4	4	4	4	3	3	3
Mésange boréale								1								
charbonnière	3	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4
Mésange huppée	3	3	3	3	3	3	3	2	4	2	4	3	2	4	3	2
Mésange noire	4	4	4	3	3	3	4	3	4	2	4	4	2	4	4	3
Mésange nonnette		2	3	3		2	3	2	3	3	3	3	3		3	2
Milan noir			2	2		2	2	1	2	2	1	2	2			1
Milan royal	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	1	1			1
Moineau domestique	2	2	3	4	2	4	4	3	4	4	4	4	3	4	3	2
Moineau friquet			2	2		2	2	1	3	1	3	3	2			
Moineau soulcie	2				1					1		1			1	1
Monticole de roche														1		
Mouette rieuse																
Nette rousse													1			
Oedicnème criard			1	1												
Perdrix grise			1	1			1			1						
Perdrix rouge				2			1	1		1		1		1	1	
Petit Gravelot									1	1		1	1			
Petit-duc scops				1						1						
Pic cendré					1											
Pic épeiche	2	3	2	2	2	2	2	3	2	3	3	3	2	3	3	2
Pic épeichette			2	2		2	2	2	2	1			2			
Pic mar																
Pic noir	1	2	1	1	1	1	2	2	1	1	2	1	1	2	1	2
Pic vert		2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2		2	2
Pie bavarde	2	2	3	3	1	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	2
Pie-gr. à t. rousse				1												
Pie-grièche écorcheur	2	2	3	3	2	3	2	2	2	2	3	3	3	2	3	1
Pie-grièche grise	1	1			1	1	1	1						1	2	1
Pigeon biset dom.				2			2		4	3		3	3			
Pigeon colombin	2	2	2	2		2	2	2	2	1						
Pigeon ramier	2	3	2	2	2	2	3	2	3	3	3	3	2	2	2	2
Pinson des arbres	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Pipit des arbres	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	3	3	2	2	2	
Pipit farlouse	1				1	1			1					3	3	
Pipit spioncelle														2		
Pouillot de Bonelli			2	3		2			3	2			1			
Pouillot fitis										1						
Pouillot siffleur			2	1					1							
Pouillot véloce	3	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	4	4
Râle d'eau																
Râle des genêts																
Roitelet à tr. bandeau	3	3			3			3	4	2	3	3	2	2	2	3



## 43

	43_E073N642	43_E073N643	43_E073N644	43_E073N645	43_E074N642	43_E074N644	43_E074N645	43_E075N642	43_E077N643	43_E077N644	43_E078N644	43_E078N645	43_E078N646	43_E079N642	43_E079N643	43_E079N645
Roitelet huppé	4	4		3	3	3	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3
Rossignol philomèle			3	3		2	2	1	4	3	2	2	3			
Rougegorge familier	3	3	4	4	3	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	4
Rougeq. à front blanc	1		3	3	2	2	2	2	3	2	2	2	2		1	2
Rougequeue noir	2	2	3	3	2	3	3	2	4	3	3	3	2	3	2	2
Rousserolle effarvate				1					1				1			
Rousserolle turdoïde																
Sarcelle d'été																
Sarcelle d'hiver																
Serin cini	1	2	3	3	3	2	2	2	4	2	3	3	3	3	2	3
Sittelle torchepot		3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	2
Sterne naine																
Sterne pierregarin																
Tarier des prés	2	1			2			1		1				3	3	
Tarier pâtre	2	2	3	3	2	2	2	2	3	2	3	3	2	2	2	2
Tarin des aulnes																
Torcol fourmilier			2	2		2	2		2	1		2	1	1	2	
Tourterelle des bois			2	2		2	2			1			2			
Tourterelle turque	1	2	2	2	2	3	2	2	3	3	3	2	3	2	2	2
Traquet motteux	2	1			1					1		2		3	2	
Troglodyte mignon	3	3	4	4	3	4	4	4	4	3	4	4	3	3	3	4
Vanneau huppé				1		1	1							1	2	
Venturon montagnard														2		
Verdier d'Europe	1		3	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	2	2	2





## 63

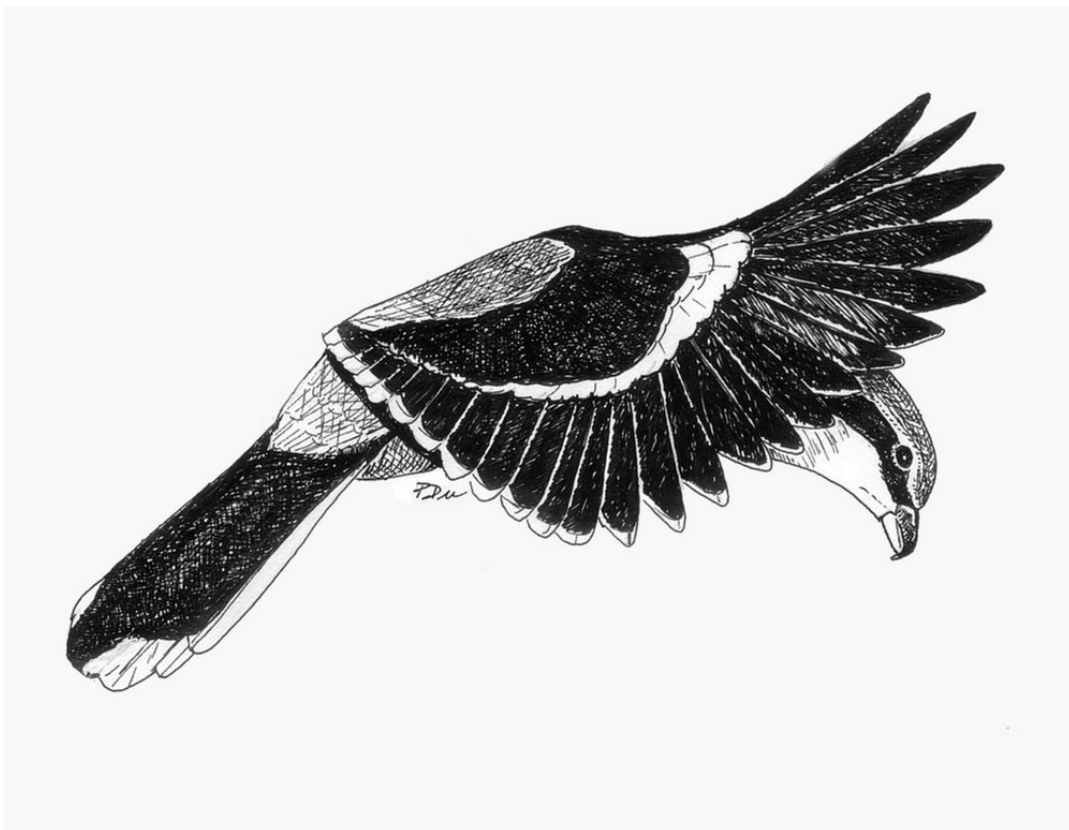
	63_E065N652	63_E066N650	63_E066N651	63_E066N652	63_E067N648	63_E067N650	63_E067N651	63_E067N652	63_E068N648	63_E068N649	63_E068N650	63_E068N651	63_E068N652	63_E069N647	63_E069N651	63_E069N652	63_E070N647	63_E070N651	63_E070N652	63_E070N655	63_E071N647	63_E072N650	63_E072N651	63_E072N652	63_E072N653	63_E072N654	63_E075N648	63_E075N649	63_E076N647	63_E076N648	
Cisticole des joncs		1											1																		
Corbeau freux																	2	3				1	3	2							
Corneille noire	2	3	3	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	2	2	3	2	2	2	4	4	2	2	
Coucou gris	2	2	2	1	3	2	2		3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	
Courlis cendré																		1					1	1	1	1					
Cygne tuberculé																															
Effraie des clochers			1										1		1				1			1	1			1	2				
Engoulevent d'Europe							2								1	1		1				1									
Épervier d'Europe		2	2	1	2	2			2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	2	1	2	2	1	1
Étourneau sansonnet	2	2	2	2	3	2	2	2	3		2	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	3	4	4	2	2	
Faisan de Colchide	1					1			1	1	1	1	1		2	1	1	1	2	1		1	1	1	1						
Faucon crécerelle	1	1	1		2	1	1	1	2	2	1	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	1
Faucon hobereau		1			1		1				1	1	1	1			1			1	1	1	1	1	1	1	1				
Faucon pèlerin									1	1																					
Fauvette à lunettes																															
Fauvette à tête noire	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	4	3	4	3	4	3	3	4	3	4	4	3	3	
Fauvette babillarde																															
Fauvette des jardins	2	2	2	2	4	2	2	2	3	3	2	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2		2	2	1	1	
Fauvette grisette			2	2	4	2		2	3	3	2	2	2	3	2	2	3	3	3	2	3	2	3	2	2	2	2		2	2	
Fauvette orphée																					1										
Foulque macroule													1	1	1									2	2						
Fuligule milouin																															
Fuligule morillon																															
Gallinule poule-d'eau	1		1	1	1	1			1			1	1					1	2			1	1	1	1	1					
Geai des chênes	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	2	2	3	3	2	2	
Gobemouche gris		2	2	1			2				1	1	1	1	1		1	1	1			2	1	1	1		2	2			
Gobemouche noir																						1									
Goéland leucopnée									1					1																	
Grand Corbeau		1		1	1	1			1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1				1				1	
Grand-duc d'Europe		1					1		1	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	1		1			1			1	
Grèbe castagneux	1			1	1	1	1		1			1	1	1				1	1			1	1	1	1			1			
Grèbe huppé	1			1	1				1				1	1								1		2	1		2				
Grimpereau des bois	1	1		1	2	1	1	1	3	3	2	2	2	1	2	3	1	1				2							1	2	
Grimp. des jardins	2	3	2	2	3	2	2	2	3	3	2	3	3	1	3	3	2	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Grive draine	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2		3	3	3	3	
Grive litorne		1			2	1	1		2			1	1	2	1																
Grive musicienne	3	2	2	3	4	2	2	2	4	4	3	3	3	2	3	4	3	3	2	2	2	3	2	2	2	2	3	3	3	3	
noyaux		1	1	1	2	1	1	1	2	2	1	2	2		2	2	1	2	1	2	1	2	1			1					
Guêpier d'Europe																						1	1	1	1						
Héron cendré	2				1															1				3			1	2			
Héron garde-boeufs																								1							
Hibou des marais					2	2	2		2			1	1		2	1		1	1	2	1	2	1		1		2	2	1		
Hirondelle de fenêtre	1	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	3	3	2	1	3	3		2	
Hirondelle de rivage																								3	2						
Hirondelle de rochers		1							1	2	1		1		1	1	1				1							1			
Hirondelle rustique	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	
Huppe fasciée	1	1	2	1		2	1		1			1	1		1	1	1	1	2	2	2	2	1	1	1		1	1			
Hypolais polyglotte	2		2	2	2	1	1					1	2		1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
Linotte mélodieuse			2		3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	3	2	2	1	2	2			1	1
Locustelle tachetée									2		1	1	1	1	1	1				1			1	1	1						

## 63

	63_E065N652	63_E066N650	63_E066N651	63_E066N652	63_E067N648	63_E067N650	63_E067N651	63_E067N652	63_E068N648	63_E068N649	63_E068N650	63_E068N651	63_E068N652	63_E069N647	63_E069N651	63_E069N652	63_E070N647	63_E070N651	63_E070N652	63_E070N655	63_E071N647	63_E072N650	63_E072N651	63_E072N652	63_E072N653	63_E072N654	63_E075N648	63_E075N649	63_E076N647	63_E076N648	
Loriot d'Europe																	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2			
Marouette ponctuée											1																				
Martin-pêcheur blanc				1	1							1									1		1		1	1					
Martinet noir	1	1	2	1	3		2	2	3	3	2	1	1	2	1	1	2	3	3	2	2	2	3	2	1		3	3	1	1	
Merle à plastron																															
Merle noir	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	1	4	4	4	4	4	4	3	4	3	3	4	3	4	4	4	4
Més. à longue queue		2	2	2	3	2	2	2	3	3	1	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	
Mésange bleue	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	3	3	4	3	3	4	3	4	4	3	3	
Mésange boréale	1		2	1	1	1	2		1	1	2	2	1		2	2		1				2		1	3		2			1	
charbonnière	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	3	4	4	2	4	4	3	4	4	4	4	3	4	3	3	2	3	4	4	3	3
Mésange huppée	2	2	2	2	3	2	2		3	3	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	1	1			2	2	3	3	
Mésange noire	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	3	2	2	2	4	4	3	3	2	2	2	3	1				4	4	3	3	
Mésange nonnette	2	2	2	2	4	2	2	2	4	3	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2		2		2	2	
Milan noir	1	2	1	1	2	1	1		2		1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1		
Milan royal	1	1	1		2	1	1	1	2	1	2	2	1	1	1	1	1					1	1	1			2	1	1	1	
Moineau domestique	2	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	2	3	4	4	3	3	
Moineau friquet		1					1					2	1		1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	3	1	1	
Moineau soulcie																						1	2	1							
Monticole de roche									1	2	1																				
Mouette rieuse																															
Nette rousse																								1	1						
Oedicnème criard																			1		1		1	1	1						
Perdrix grise										1											1	1		1	1	1	1				
Perdrix rouge			1		2					1								1	2	2	2	1	2	2	1	1					1
Petit Gravelot					1							1							1					1	1		1				
Petit-duc scops																					1		1								
Pic cendré																															
Pic épeiche	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	3	3	1	3	3	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	3	3	2	2	
Pic épeichette	1				2			1				2	2		2	1	1	2	1	2	1	2	1	1	1	1	2	2		1	
Pic mar		1										1								1		3				1					
Pic noir	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1		2	2	1	2	
Pic vert	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	
Pie bavarde	2	2	2		3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	
Pie-gr. à t. rousse																															
Pie-grièche écorcheur	1	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	3	1	1	
Pie-grièche grise	1	1	1		2	1	1	1	2		1	1	1	1	1	1	1					1					2	1	1	1	
Pigeon biset dom.					2						1							2	3			2	3	3						2	
Pigeon colom bin		2	2	1			1	2		1	2	2	2		2	2	2	1	1			2	2	1	1		2		1	1	
Pigeon ramier	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2	3	3	3	2	3		3	2	2
Pinson des arbres	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	3	4	3	3	4	3	4	4	4	3
Pipit des arbres	2		2	2	3	2	2	2	3	4	3	3	2	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2		1	1	2	2	
Pipit farlouse	1		1		3	1	1		3	3	3	1	1	3	2	2															1
Pipit spioncelle									2	3	2			2	1	1															
Pouillot de Bonelli																	2	2	1	2	2		1								
Pouillot fitis	1		1	1	2		1		1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1									
Pouillot siffleur	1		1	1	2	1	1	1	2	2			1		2	2		1		2		2	1								1
Pouillot véloce	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	4	4	3	4	3	4	3	3	3	3	4	4	3	4
Râle d'eau			1	1	1				1			1	1	1		1															
Râle des genêts									1																						
Roitelet à tr. bandeau	2	2	2	2	3	2	2		2	4	2	2	2	2	3	3	2	3	3	2		2	1	1					2	2	

# 63

	63_E065N652	63_E066N650	63_E066N651	63_E066N652	63_E067N648	63_E067N650	63_E067N651	63_E067N652	63_E068N648	63_E068N649	63_E068N650	63_E068N651	63_E068N652	63_E069N647	63_E069N651	63_E069N652	63_E070N647	63_E070N651	63_E070N652	63_E070N655	63_E071N647	63_E072N650	63_E072N651	63_E072N652	63_E072N653	63_E072N654	63_E075N648	63_E075N649	63_E076N647	63_E076N648
Roitelet huppé	2	2	2	2	4	2	3	2	4	4	3	2	2	2	4	4	3	3	3	1		3			1	2	3	3	3	3
Rossignol philomèle																	2	3	3	2	3	2	3	3	3	2	3			
Rougegorge familier	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	3	3	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3	4	4
Rougeq. à front blanc	2	2	2	2	2		2		2	1	2	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2		2
Rougequeue noir	2	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2	3	2	2	2	3	3	2	2	2	2	3	2	3	3	4	2	2
Rousserolle effarvatte				1															1				1	1	1	2				
Rousserolle turdoïde																														
Sarcelle d'été																														
Sarcelle d'hiver					1																									
Serin cini	1	2		1	2	2	2	2	2	3	1	1	1	2	2	2	2	3	3	2	3	2	2	2	2		1	1	2	2
Sittelle torchepot	3	3	3	2	4	3	3	3	4	3	2	3	3		3	3	2	3	3	3	2	3	2	2	2	2	3	3	2	2
Sterne naine																														
Sterne pierregarin																								1						
Tarier des prés	1	1	1		2	1	1		3	2	1	1	1	3	1	1	2	1			1						1	1	1	1
Tarier pâtre	2	2	2		3	2	2		3	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	3	1	1
Tarin des aulnes		1			1				1	1					1	1														
Torcol fourmilier	1				2	1								1		1	2	1	2	2	2	2	1	1		1	1			
Tourterelle des bois																		2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1		1
Tourterelle turque	1	2		1	2	2	2	2	2	3	1	2	2	1	2	1	2	3	2	2	2	2	3	2	2	3	4	4	1	2
Traquet motteux					2				2	3	2			2			1													1
Troglodyte mignon	3	2	3	3	3	2	2	2	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	4	4
Vanneau huppé			1		2	1	1		1			1	1	1	1				1		1		1	1	1	1	2			
Venturon montagnard																														
Verdier d'Europe	1	2	2	1	2	2	2	2	2	3	1	2	1		2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	4	4	2	2





ISSN 0154 - 2109



## Densité du Bruant proyer *Miliaria calandra* sur un plateau du sud du Puy-de-Dôme.

Alex Clamens.

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



## Introduction

Le Bruant proyer est un oiseau des milieux ouverts. En Auvergne, il niche dans les plaines céréalières, les prairies de fauche et les landes, principalement en plaine puisque 69 % des données recueillies lors de l'atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne l'ont été à une altitude inférieure à 500 m (GIGAULT *in* LPO AUVERGNE, 2010). Il évite les bocages dès que le maillage des haies se resserre. Dans les Couzes (sud du Puy-de-Dôme), BOITIER (2002) a montré que la densité de l'espèce diminue au fur et à mesure que le taux de boisement augmente. Cette note présente des mesures de densité obtenues pour cette espèce par une méthode peu utilisée par les ornithologues : la prospection en VTT.

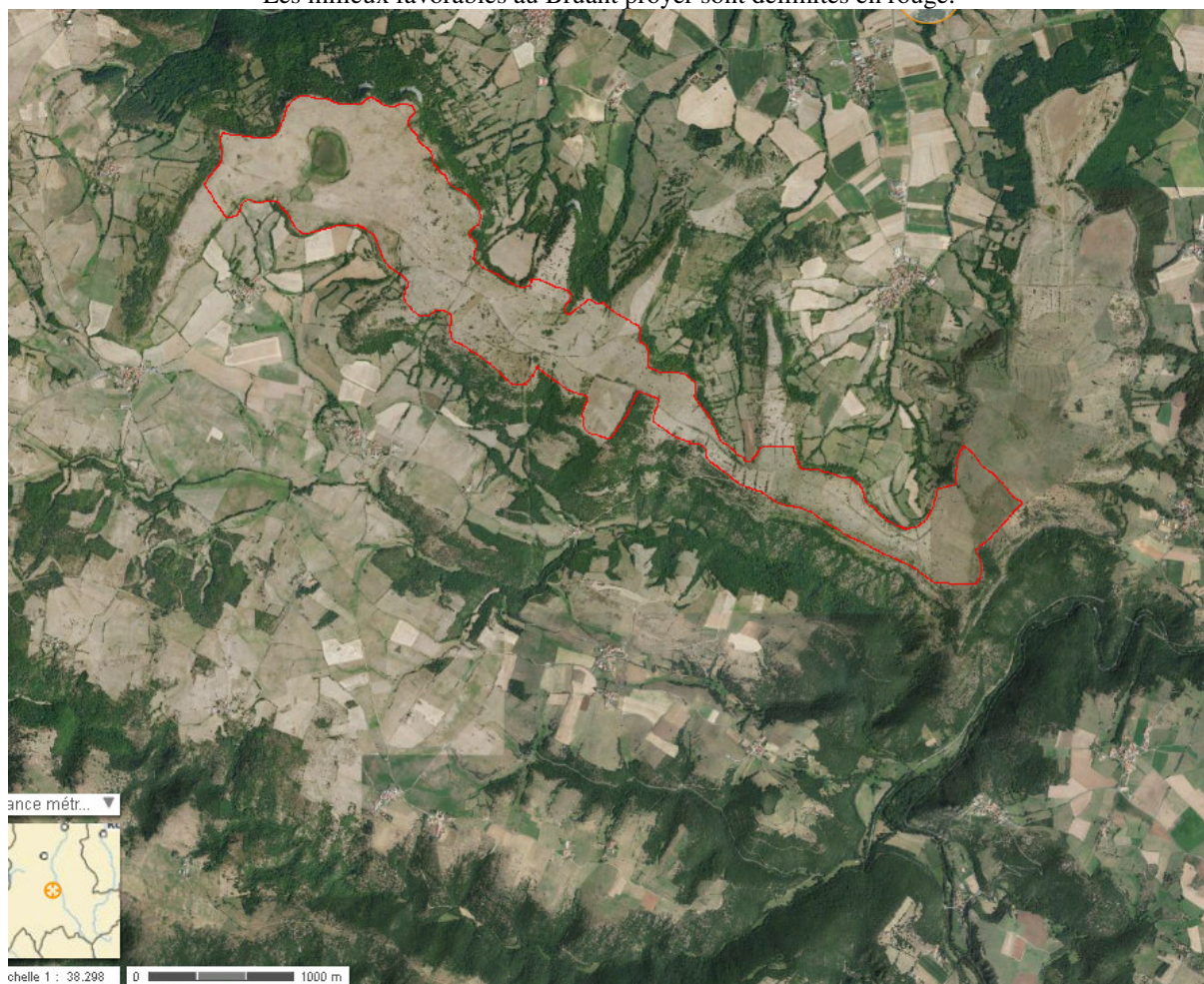
## Site d'étude

Le site d'étude est constitué par le plateau situé au sud d'Augnat et de Saint-Gervazy (Puy-de-Dôme). Si la partie orientale du plateau appartient au département de la Haute-Loire, la zone prospectée est totalement située dans le département du Puy-de-Dôme. Résultant d'une inversion de relief, une coulée de basalte ayant protégé son substratum de l'érosion, le plateau présente une forme allongée d'orientation sud-est nord-ouest, à une altitude comprise entre 700 et 813 m. Il est quasi uniquement couvert de pelouses parsemées d'arbres isolés et d'arbustes. Les pelouses sont pour partie fauchées, pour partie pâturées par des moutons et quelques vaches de race Salers.

## Méthode d'étude

Le plateau a été parcouru d'est en ouest en VTT le 14 juin 2013, entre 7h et 9h30. Le déplacement a été fait à vitesse constante, ponctué d'arrêts pour localiser les Bruants proyers chanteurs sur une carte. Les mâles chanteurs ont ensuite été reportés sur une photo aérienne du plateau. Sur cette photographie, la limite des milieux potentiellement favorables au Bruant proyer (pelouses) et assez proches de l'itinéraire pour que les chanteurs soient audibles a été déterminée visuellement (Figure 1). La surface correspondante a été calculée avec le logiciel Mesurim. Le même itinéraire a été parcouru le 14 juin 2014 en comptant les chanteurs mais sans les localiser.

**Figure 1 :** Photo aérienne du plateau (Source : Geoportail).  
Les milieux favorables au Bruant proyer sont délimités en rouge.

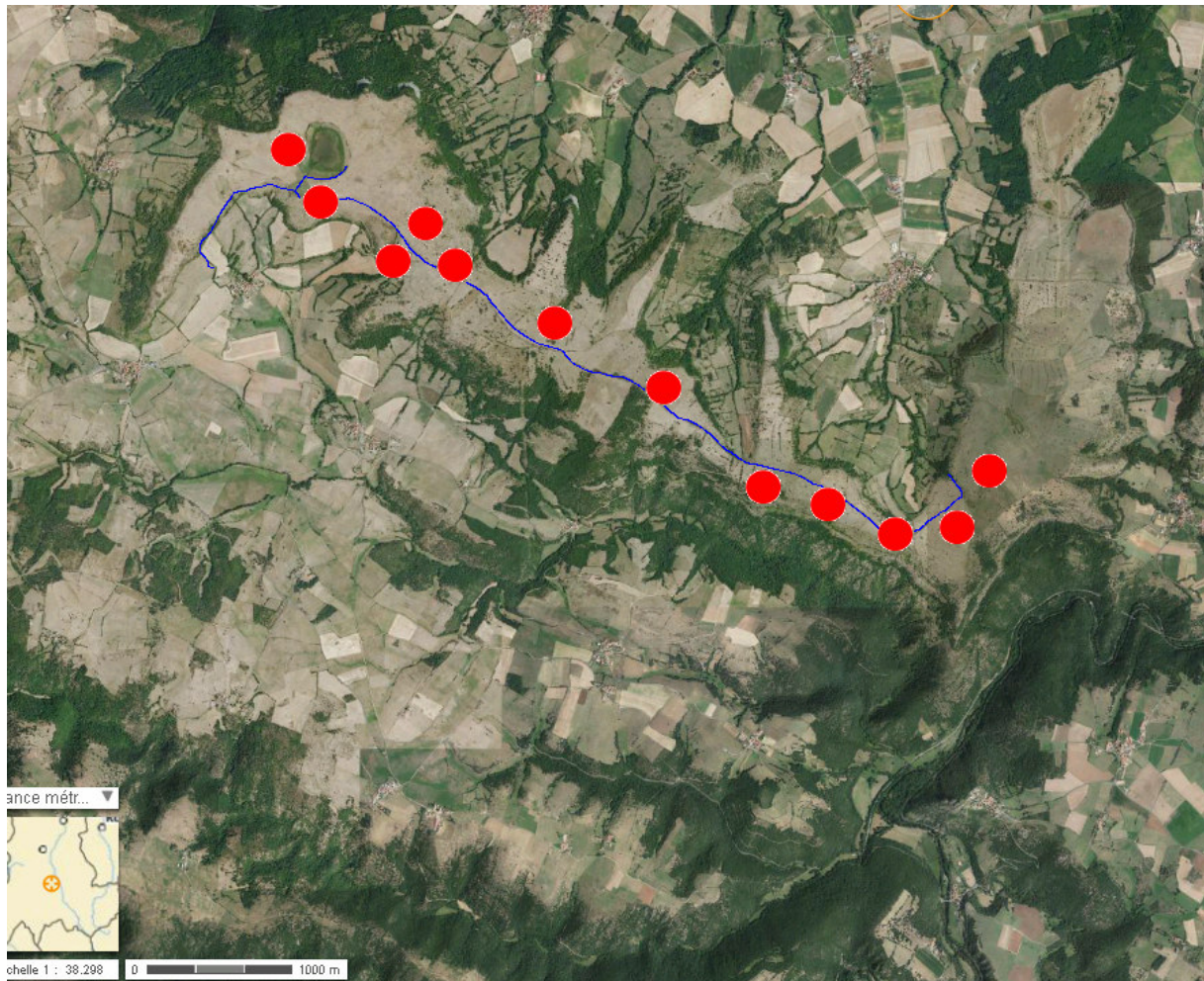


## Résultats

La carte de la figure 2 présente la localisation des Bruants proyers en 2013. La surface potentiellement favorable est de 3,179 km<sup>2</sup>. Aucun Bruant proyer n'a été contacté en dehors de cette zone. Les 12 mâles chanteurs donnent donc une densité de 3,77 mâles au km<sup>2</sup> soit 0,38 mâle aux 10 ha. Si l'on admet que l'espèce est monogame, ce qui ne semble pas la règle (BERNARD & BROYER *in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994), la densité obtenue serait d'environ 0,38 couple aux 10 ha.

Le 14 juin 2014, 9 mâles chanteurs ont été contactés sur la même zone soit une densité de 0,28 couple aux 10 ha.

**Figure 2 :** Localisation des Bruants proyers chanteurs (ronds rouge) sur le plateau le 14 juin 2013. L'itinéraire suivi est marqué en bleu. (Source : Geoportail).



## Discussion

Sur la méthode, le VTT permet de parcourir rapidement de vastes surfaces. Il se prête bien à la prospection d'espèces de milieux plutôt ouverts à condition que les densités soient faibles (il est impossible de noter tout en pédalant et tenant un guidon !). La précision des données limite également la méthode à des secteurs relativement peu accidentés afin de maintenir une vitesse la plus constante possible.

Sur le résultat obtenu, la densité en Bruants proyers sur ce plateau se situe au-dessous des valeurs les plus basses connues dans la littérature. En France, BERNARD & BROYER (*in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994) donnent des valeurs comprises entre 3,3 couples pour 10 ha en prairie de fauche et 0,7 couple pour 10 ha sur des prairies intensément pâturées. Pour l'Auvergne, nos valeurs sont inférieures aux plus faibles valeurs relevées par BOITIER (0,6 couple pour 10 ha) pour des taux de boisement de 19 % (BOITIER, 2002) et l'écart est trop fort pour relever d'une imprécision dans la délimitation de la surface favorable audible. Dans cette région, les densités les plus fortes ont été mesurées dans le sud du Puy-de-Dôme avec 5,8 couples pour 10 ha pour des taux de boisement de 1 % (BOITIER, 2002) et dans des landes boisées de l'Allier près de Moulins avec des densités de 2,5 couples pour 10 ha (GUELIN, 1979).



Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette densité faible. Il n'est pas impossible qu'elle soit liée au pâturage intense sur ces plateaux, pratique connue pour être défavorable à l'espèce. Ceci pourrait être vérifié en localisant les mâles chanteurs par rapport aux secteurs de présence du bétail. La raison est peut-être méthodologique car les mesures de densité sont souvent réalisées sur des surfaces plus faibles que celle que nous avons retenue, et les résultats sont ensuite soit extrapolés à des étendues plus grandes, soit ramenés à des surfaces plus faibles. La parcelle la plus grande étudiée par BOITIER (2001) s'étendait ainsi sur moins de 42 ha, soit 0,4 km<sup>2</sup>. Cette méthode a tendance à surévaluer les densités réelles car elle sous-estime les hétérogénéités de l'habitat et les populations ont une tendance à présenter des densités d'autant plus élevées que la surface favorable décroît. Enfin, les mesures de densité fournies par la bibliographie sont anciennes (12 ans pour la plus récente) et le programme STOC (JIGUET, 2010) a montré un déclin marqué du Bruant proyer de -38 % depuis 1989, même si une stabilité non significative se dessine depuis 2001. Cette densité faible par rapport à ce qui a été publié sur le sujet refléterait alors seulement le déclin de l'espèce sur la période considérée.

### Remerciements

Merci à François Guélin pour sa relecture critique d'une première version de ce texte, à Benoît Romain pour l'utilisation de Mesurim, à Jean-Philippe Meuret et Paul Nicolas pour la révision finale.

### Bibliographie

**BOITIER E., 2002.** Le peuplement des oiseaux nicheurs sur les pelouses des Couzes dans le nord du Massif Central. *Alauda*, 70 : 271-284.

**GUELIN F., 1979.** Dénombrement des oiseaux nicheurs d'une lande à saules des bords d'Allier. *Le Grand-Duc*, 15 : 51-64.

**JIGUET F., 2010.** *Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009.* [www2.mnhn.fr/vigie-nature](http://www2.mnhn.fr/vigie-nature).

**LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* LPO Auvergne, Delachaux et Niestlé, Paris

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France.* Société ornithologique de France, Paris.

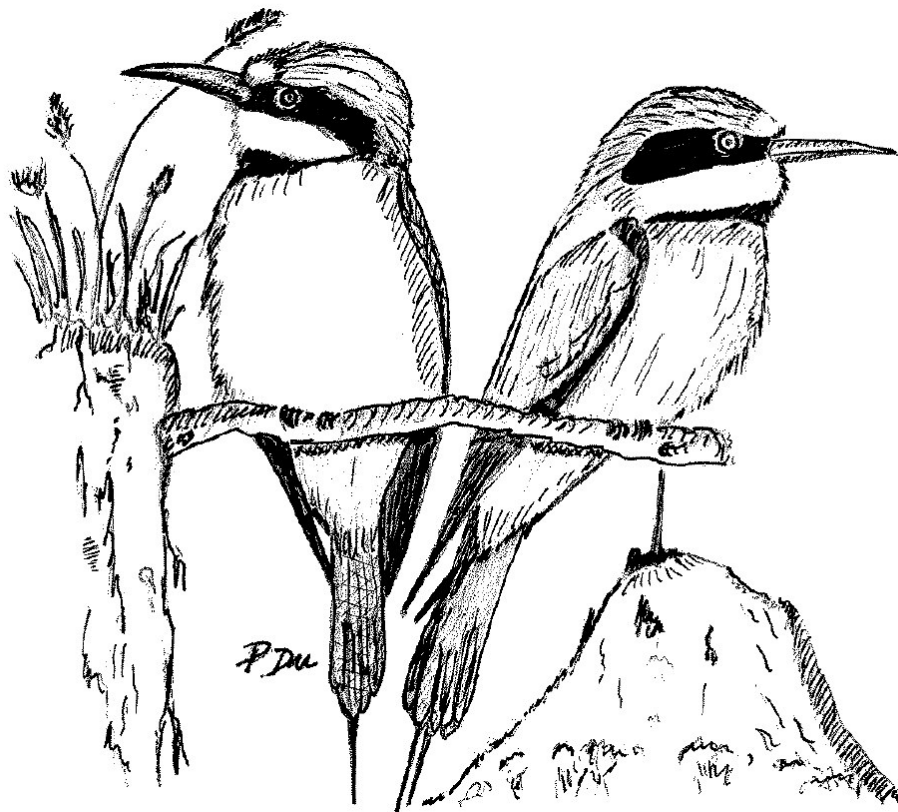


ISSN 0154 - 2109



# Notes et Notules

LE GRAND-DUC N°82 (ANNEE 2014)



© LPO Auvergne - P. Duboc





© LPO Auvergne - F. Guélin

## La reproduction du Moineau soulcie à La Sauvetat (Puy-de-Dôme) en 2014.

Gérard Le Coz

Le statut du Moineau soulcie dans le Puy-de-Dôme est relativement bien connu (BRUGEROLLE, 2009). Cependant le suivi de l'espèce reste important et intéressant. Ainsi 5 ans après un inventaire réalisé en 2009 (6 juillet) par nous-même avec J. Ph. Baffaud et F. Guélin (non publié), il nous a paru intéressant de refaire un état aussi précis que possible permettant d'apprécier l'évolution à court terme de la reproduction du Moineau soulcie sur un de ses sites les plus connus, en l'occurrence celui de La Sauvetat (63). A noter que des recensements avaient été faits également en 2007 (5 juillet) et 2008 (17 juillet) (mêmes auteurs, cités par Th. Brugerolle, 2009), avec, respectivement 17 et 18 nids potentiels, chiffre probablement sous-estimé en 2008.

### Site d'étude

Le site est resté quasi-inchangé depuis que nous le fréquentons : quartier fortifié d'une ancienne commanderie médiévale constituant le cœur central du village. Dans ce quartier les maisons sont accolées autour de petites rues et les murs présentent de nombreuses cavités pour y établir des nids.

Cependant au moins 3 réfections de façade des anciennes habitations de la commanderie ont été réalisées. Pour l'une, toutes les pierres disjointes de la maçonnerie ont été soigneusement jointoyées, mais aucun nid n'avait été répertorié précédemment à cet endroit. Pour les 2 autres, des cavités existantes ont été sciemment préservées grâce à la sensibilisation de certains bénévoles de l'Association des Amis de la Commanderie.

### Recensement

Il a été mené sur 5 matinées et soirées les 14, 16, 17, 25/06 & 01/07, soit pour un total de 18 h environ. Nous avons en outre reçu l'aide ponctuelle de T. Brugerolle, J-P. Dulphy et F. Guélin. Ce recensement a été réalisé dans la commanderie et, par extension, dans le bourg, comme les fois précédentes. Quelques nids ont nécessité plusieurs heures pour confirmation. Les oiseaux en cette période de reproduction sont en effet particulièrement méfiants et la configuration des lieux ne permet pas toujours un recul suffisant à l'observateur pour se dissimuler.

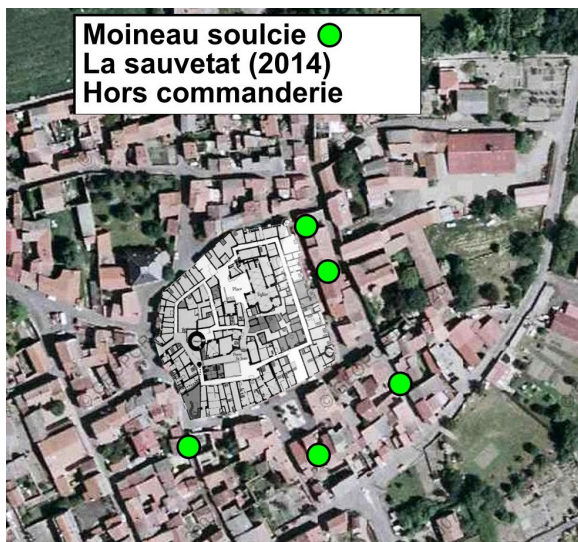
### Résultats

Tous les nids potentiels ont été précisément inventoriés : entrée/sortie des adultes & cavité effective concernée bien repérée. A la première visite tous les nids étaient en couvaison ou majoritairement en nourrissage excepté 1 dans le bourg encore en transport de matériaux le 17/06.

Nous avons donc trouvé :

- dans le périmètre de la commanderie : 25 nids. (19 en 2009)
- dans le reste du bourg : 5 nids. (7 en 2009)

Soit un total de 30 nids (26 en 2009). Les emplacements des nids figurent dans les plans 1 et 2 joints.



Nid de Moineau soulcie

© LPO Auvergne - F. Guélin



### Conclusion

Le Moineau soulcie, *Petronia petronia* (du latin *petra* (pierre, rocher), donc l'oiseau des pierres, des vieilles demeures, des rochers crevassés) est ici chez lui. Ainsi avec un effectif un peu supérieur à l'inventaire 2009 l'effectif de la population de la Sauvetat reste donc plutôt satisfaisant.

La situation géographique des nids est globalement inchangée et les emplacements de 2009 sont, pour la grande majorité, toujours utilisés. La majorité de ces nids reste dans la commanderie. Les murs s'y prêtent parfaitement et les lieux, somme toute peu fréquentés, assurent la tranquillité des oiseaux.

A noter que sur la place de l'église, un des 4 nids répertoriés en 2009 est cette fois occupé par des Martinets noirs. Par ailleurs le peu d'emplacements abandonnés depuis 2009 est demeuré libre. Il n'y a pas de concurrence avec les Moineaux domestiques. Ces derniers, une bonne population, nichent dans le bourg.

A noter aussi que les hauteurs des nids identifiés vont de 1,50m à 10m par rapport au sol.

Ajoutons enfin que cette périodicité quinquennale d'observation nous semble très correcte pour évaluer les fluctuations de la population locale de Moineaux soulcies. Un autre recensement serait donc très intéressant à prévoir à cette échéance.

### Bibliographie

BRUGEROLLE T., 2009. Point sur la reproduction du Moineau soulcie (*Petronia petronia*) dans le Puy-de-Dôme en 2009. *Le Grand Duc*, 75 : 1-3.



Site de nidification

## Instructions aux auteurs

Le comité de lecture, soucieux de maintenir la valeur scientifique et la présentation du *Grand Duc*, prie les auteurs de prendre note des recommandations suivantes.

### 1) TEXTE

Le manuscrit sera fourni sur un support informatique (CD-ROM, clef USB, email). Le fichier doit être dans un des formats suivant : DOC (Word), RTF (texte enrichi) ou TXT (texte brut). Les textes transmis ne doivent comporter initialement aucun enrichissement de mise en forme (ni gras, ni italique, etc.). Pour les articles de fond, l'auteur s'efforcera de respecter la présentation traditionnelle des articles scientifiques, à savoir la trame suivante :

- Titre
- Prénom et NOM du ou des auteurs
- Résumé
- Mots clés
- Introduction
- Méthodes et matériels utilisés
- Résultats obtenus
- Discussion des résultats
- Conclusion
- Bibliographie
- Remerciements éventuels
- Adresse du ou des auteurs

### 2) RESUME

Tous les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé ne devant pas excéder 80 mots destiné à décrire brièvement le contenu de l'article et à être publié sur la page Internet du Grand-Duc.

En outre, pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir un deuxième résumé plus conséquent (n'excédant pas 5% du total de l'article ; idéalement autour de 250 mots) qui sera publié comme faisant parti intégrante de l'article.

### 3) MOTS CLES

Pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir environ 6 mots clefs incluant, le nom latin des espèces étudiées, les phénomènes, les méthodes et la zone géographique.

### 4) BIBLIOGRAPHIE

Seules les références citées dans le texte seront mentionnées. Elles seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteur, et présentées selon les modèles suivants :

a) cas d'un article :

**BLANCHON R., 1996.** Le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en Val d'Allier et en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 49 : 7-9.

b) cas d'un livre :

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris, 775 p.

c) cas d'un chapitre d'un livre :

**BERTHELOT D. & TROTIGNON J., 1994.** Guifette noire. in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des*

*oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 356-359.

Dans le texte, les références seront indiquées en majuscules et entre parenthèses, sans le prénom de l'auteur : (BLANCHON, 1996) ; (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994). Le nom du premier auteur sera suivi de "et al." Si les auteurs sont plus de deux. Dans ce dernier cas, tous les auteurs seront inmanquablement mentionnés dans la bibliographie.

### 5) NOM(S) ET ADRESSE(S) DE L' (OU DES) AUTEUR(S)

Ils seront indiqués obligatoirement après la bibliographie.

### 6) ILLUSTRATIONS

Chaque auteur s'efforcera de fournir une ou plusieurs illustrations (dessins au trait et/ou photos aux formats JPG, PCX ou BMP) pour agrémenter la revue.

Les figures et les tableaux seront présentés à part du texte (c'est-à-dire dans des fichiers informatiques séparés). Leur emplacement approximatif dans le texte sera indiqué dans la marge. Ils seront numérotés, et appelés dans le texte par la mention (figure x) ou (tableau x). Il convient de légendier et titrer tous les tableaux et figures.

### 7) POINTS PARTICULIERS

- ☞ Les locutions latines ou françaises couramment employées sont abrégées et mises en italique :  
cf. *infra* : voir ailleurs dans le même article  
*comm. pers.* : communication personnelle ou orale à l'auteur  
*in litt.* : information contenue dans une lettre personnelle adressée à l'auteur
- ☞ Les ponctuations simples ",", " " suivent directement le texte et sont suivies d'un espace ; les ponctuations doubles ":", "!", "?" sont précédées et suivies d'un espace.
- ☞ Les points cardinaux et les mois de l'année ne prennent pas de majuscule
- ☞ Les chiffres décimaux s'écrivent avec une virgule (ex. 10,5)

### 8) CORRECTIONS, RESPONSABILITE DES AUTEURS, ENVOI DES MANUSCRITS

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises dans leurs articles. Sauf indication de son auteur, tout manuscrit soumis pour publication dans *le Grand-Duc* est présumé original donc ni publié, ni soumis pour publication dans une autre revue ou par un autre moyen. Les manuscrits doivent être envoyés à :

✉ **Rédaction du *Grand Duc***  
Jean-Pierre DULPHY  
[jp.dulphy@orange.fr](mailto:jp.dulphy@orange.fr)  
**Les Coteaux de Varennes**  
4, Impasse des sapins  
F-63450 CHANONAT